Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 121 (2011)

Artikel: Pfyn / Finges, évolution d'un terroir de la plaine du Rhône : le site archéologique de "Pfyngut" (Valais, Suisse)

Autor: Paccolat, Olivier / Anselmetti, Flavio / Antonini, Alessandra

Kapitel: VII: Le hameau de Pfyngut

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835661

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chapitre VII
Le hameau de Pfyngut

A. Antonini, avec des contributions de M.-P. Guex, M.-A. Haldimann, J.-C. Moret, Cl. Olive, O. Paccolat, Th. Weber-Wegst.

Situation

Le groupe de bâtiments mis au jour à l'extrémité occidentale de la fouille fait partie d'un petit hameau encore attesté sur une carte de 1802 et situé à proximité de l'ancien village médiéval de Pfin. Les vestiges comprennent deux bâtiments contigus (bâtiments 2 et 4) et une grange-écurie (bâtiment 1) datés entre le XIVe et le XIXe siècle, ainsi qu'un raccard appartenant à un domaine agricole des environs de l'an mil (bâtiment 3). Ces découvertes ont été l'occasion d'élargir la problématique à cet ancien village disparu et de retracer son histoire depuis les origines jusqu'au développement du domaine agricole de Landgut-Pfyn AG, à partir des anciennes cartes et gravures de la région, des quelques recensements communaux et du récit de la célèbre bataille de Finges de 1799 qui s'est déroulée à proximité.

La première partie de ce chapitre présente les données archéologiques de terrain avec la description des constructions et leur évolution dans le temps. L'étude du mobilier s'est limitée à un choix d'objets ou d'ensembles les plus significatifs récoltés dans les niveaux d'occupation. Il s'agit surtout d'éléments métalliques et de récipients en céramique, ainsi que de deux lots d'ossements de faune provenant de contextes clairement définis.

La seconde partie du chapitre est consacrée aux données historiques et archivistiques, aux attestations du village de Pfin sur les cartes topographiques et les gravures et à la bataille de Finges de 1799, qui a probablement accéléré l'abandon de l'ancien village.

L'image ne serait pas complète sans ouvrir un volet sur l'histoire récente de la grande clairière, à partir de la création du domaine agricole moderne du Landgut-Pfyn AG qui inclut, depuis 2009, un petit parc archéologique avec les vestiges reconstitués de la grange-écurie découverte sur le site.

Ce chapitre se termine par un bilan général des connaissances sur le village de Pfin à la lumière de ces nouvelles études.

Les données archéologiques

Situation générale des bâtiments repérés en fouille

Les constructions repérées en fouille sont situées dans une légère cuvette naturelle du cône torrentiel, une dépression encore visible dans la topographie même après le nivellement du terrain pour l'exploitation agricole moderne. Il s'agit des vestiges de deux bâtiments agricoles – un raccard (bâtiment 3) et une grange-écurie (bâtiment 1) – ainsi que de deux maisons contiguës (bâtiments 2 et 4, fig. 218 et 219).

Le bâtiment 3 est l'édifice le plus ancien. Construit en bois et surélevé du sol, ce type de bâtiment, qualifié en Valais de « raccard », était sans doute voué à la conservation des céréales. En effet, des champs cultivés sont attestés à cet endroit aux environs des Xe-XIIe siècles. Des traces de labours ont été repérées non seulement en aval du bâtiment mais aussi dans les surfaces fouillées plus au nord (voir chapitre IV, p. 82, fig. 93a). L'étendue de ces champs fait penser à l'existence d'un vaste domaine nécessitant des infrastructures décentralisées pour la récolte et la conservation des céréales, un type d'exploitation encore bien présent dans nos contrées avec ses raccards dispersés.

Les vestiges du raccard et les sillons de labours ont été ensevelis dans un premier temps sous une épaisse couche de terre organique retenue du côté aval par un mur de terrasse, et ensuite par des dépôts de bisse. Les terres labourées ont de toute évidence été remplacées par des cultures en terrasse, puis par des prés arrosés. Avec ce dernier type d'exploitation apparaissent, vers la fin du Moyen Âge (XIVe s.), deux bâtiments contigus qui ont été agrandis et reconstruits au fil du temps (fig. 219, bâtiments 2 et 4) pour ne faire qu'un seul volume avec de nombreuses subdivisions.

Fig. 218 — Secteur du hameau en cours de fouille (septembre 2007). Vue depuis l'ouest.

De cet édifice principal, seuls les locaux semi-enterrés ont été repérés dans le terrain : d'anciens celliers, étables ou ateliers. Ils servaient sans doute de soubassement à au moins un étage habitable (fig. 220). Les vestiges d'un foyer, ainsi que la découverte de fragments de vaisselle et d'un poêle en céramique dans les remblais confirment la présence de logements dans la partie supérieure de la maison.

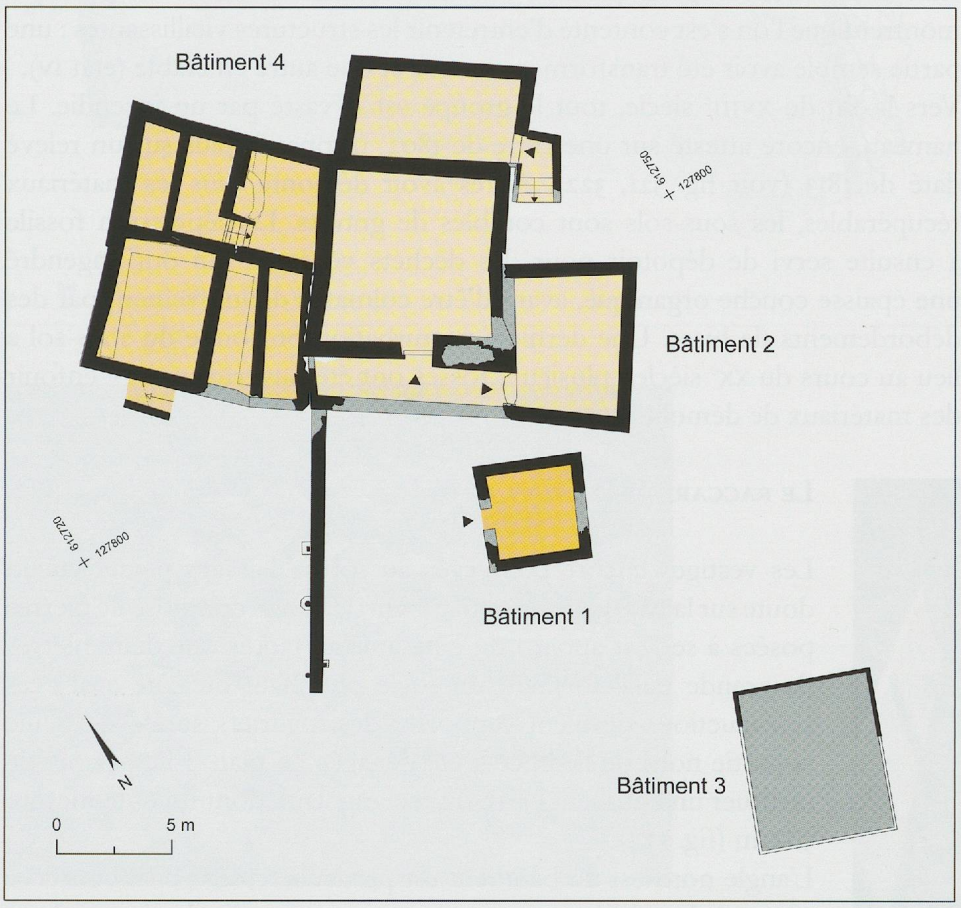

Fig. 219 — Plan général des bâtiments composant le hameau.

Fig. 220 — Secteur du hameau en fin de fouille (septembre 2007). Au premier plan, les vestiges de la grange-écurie (bâtiment 1). Vue depuis le sud.

Les différentes transformations observées dans l'évolution des constructions traduisent le plus souvent un changement d'affectation des locaux. L'écurie et l'habitation, réunies au début sous le même toit comme dans les édifices à caractère saisonnier (état I), semblent dans un deuxième temps avoir été séparées pour plus de confort (états II et III). Dans sa phase finale, le groupe de bâtiments comprend ainsi une habitation entourée d'annexes et une grange-écurie indépendante (bâtiment I) : il s'agit d'une de ces propriétés rurales typiques de nos régions, composée de petits et de grands édifices ayant chacun sa fonction spécifique. Les dernières réfections de l'édifice principal montrent que l'on s'est contenté d'entretenir les structures vieillissantes : une partie semble avoir été transformée en cour et une autre en étable (état IV).
Vers la fin du XVIIIe siècle, tout le groupe est dévasté par un incendie. Le hameau, encore attesté sur une carte de 1802, n'apparaît plus sur un relevé daté de 1813 (voir fig. 321, 322). Après avoir démonté tous les matériaux récupérables, les sous-sols sont comblés de gravats. La dépression fossile a ensuite servi de dépotoir pour des déchets végétaux qui ont engendré une épaisse couche organique, avant d'être colmatée définitivement par des débordements de bisse. Une dernière perturbation profonde du sous-sol a lieu au cours du XXe siècle : plusieurs fosses ont été ouvertes pour y enfouir des matériaux de démolition.

Fig. 221 — Soubassement nord du raccard (bâtiment 3). Au premier plan, les pierres soutenant l'angle aval. A l'arrière-plan, le solin avec le drainage de la sablière amont. Vue depuis l'ouest.

Le raccard (bâtiment 3)

Les vestiges encore conservés au sol ne laissent planer aucun doute sur la typologie de ce bâtiment. Un solin composé de pierres posées à sec est apparu du côté amont, tandis que deux pierres de grande taille forment un socle plus haut du côté aval : ces substructions devaient supporter des madriers surélevés. Seule la partie nord de l'édifice a été dégagée en plan. Elle permet de restituer un bâtiment carré ou rectangulaire dont un côté mesure 5,80 m (fig. 222).
L'angle nord-est du bâtiment est particulièrement bien conservé (fig. 223). La sablière amont, soutenue par un solin de pierres plates soigneusement juxtaposées, était drainée par un blocage de pierres qui retenait le terrain. Sous la sablière nord, un amoncellement de pierres devait sans doute servir à dévier les eaux de ruissellement. A l'angle nord-est, le croisement des madriers reposait sur une pierre horizontale, tandis que des dalles verticales protégeaient les têtes saillantes de l'humidité. L'emplacement de l'angle nord-ouest du bâtiment est marqué par un bloc quadrangulaire (fig. 221). A côté de ce bloc, on a retrouvé une deuxième grande pierre similaire. Ces deux éléments, d'une hauteur de 0,50 m, étaient sans doute superposés et formaient un socle pour compenser la pente du terrain et mettre à niveau le cadre de bois (fig. 224). Sous l'emprise du bâtiment, le substrat a été excavé. La surface du terrain ne montre aucune trace d'usure. Seule une petite fosse circulaire (diamètre 0,40 m) contenant les restes osseux d'un animal a été repérée dans l'angle nord-est de l'édifice (fig. 223).

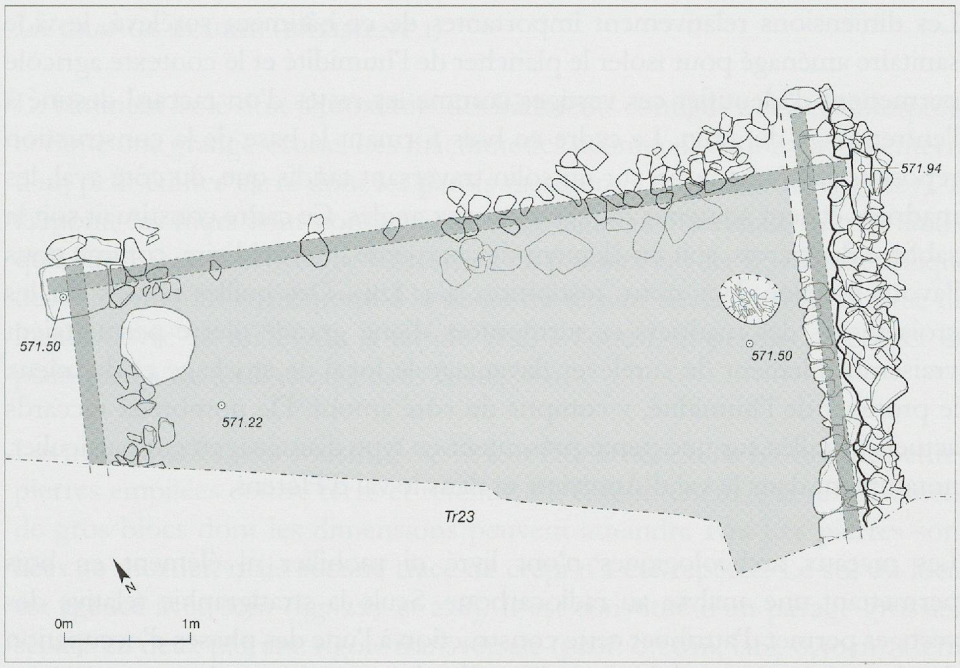

Fig. 222 — Plan des vestiges du raccard (bâtiment 3). En gris foncé l'emplacement restitué du cadre en bois soutenant le raccard. Près de l'angle nord-est, la petite fosse contenant les ossements d'un animal. La partie sud du raccard a été détruite par la tranchée exploratoire TR23.

Fig. 223 — Angle nord-est du raccard (bâtiment 3), avec la petite fosse remplie d'ossements de faune. Vue depuis l'ouest.

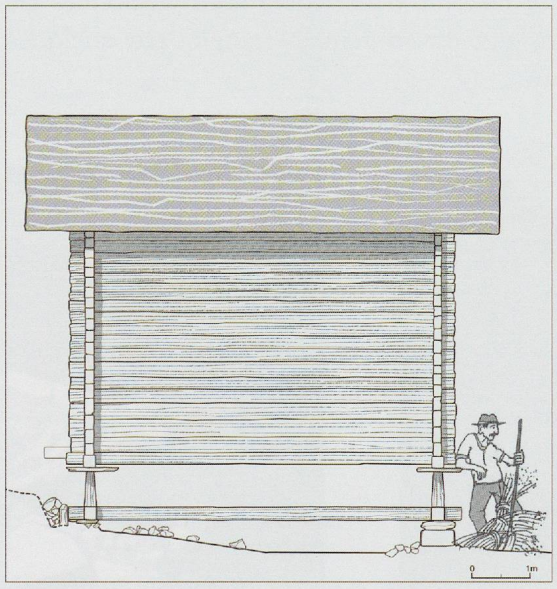

Fig. 224 — Restitution du raccard, façade nord.

Les dimensions relativement importantes de ce bâtiment surélevé, le vide sanitaire aménagé pour isoler le plancher de l'humidité et le contexte agricole permettent d'identifier ces vestiges comme les restes d'un raccard destiné à l'entreposage du grain. Le cadre en bois formant la base de la construction reposait, du côté amont, sur un solin traversant tandis que, du côté aval, les madriers étaient soutenus uniquement aux angles. Ce cadre constituait soit la sablière des parois, soit un élément de charpente intermédiaire, comme nous l'avons imaginé dans notre restitution (fig. 224). Des quilles posées sur les croisements des madriers et surmontées d'une grande pierre permettaient vraisemblablement de surélever davantage le local de stockage et de mieux le protéger de l'humidité, y compris du côté amont. De nombreux raccards actuels installés sur une pente présentent ce type d'aménagement particulier, notamment dans le val d'Anniviers et dans le val d'Hérens.

Les niveaux archéologiques n'ont livré ni mobilier ni élément en bois permettant une analyse au radiocarbone. Seule la stratigraphie relative des vestiges permet d'attribuer cette construction à l'une des phases d'occupation du site (phase 8, ensemble E4). En effet, le raccard peut être associé à un niveau de labours, marqués dans le terrain par des négatifs de sillons d'araire. Ces champs, également mis en évidence dans la partie nord du site, ont été datés par plusieurs analyses C14 entre 890 et 1190 après J.-C. (voir chapitre IV, p. 84, note 46). On est donc en présence d'un vaste domaine agricole du début du deuxième millénaire (X^e^-XIIe s.), qui occupait la clairière du bois de Finges et qui comprenait sans doute plusieurs raccards répartis au milieu des cultures.

Un raccard de plaine

Les raccards témoignent encore aujourd'hui de l'exploitation rurale pratiquée jadis dans toute la plaine du Rhône et sur les coteaux. Certains sont posés sur un socle maçonné entourant un local semi enterré. D'autres, plus simples, sont disposés sur des solins de pierres empilées, comme le raccard observé à Pfyngut. Des exemples de ce deuxième type de construction existent à Granges ou à Oberems. Le cadre en bois dans lequel sont emboîtées les quilles qui surélèvent l'aire de stockage est soutenu aux angles par quelques pierres superposées (fig. 225 et 226).

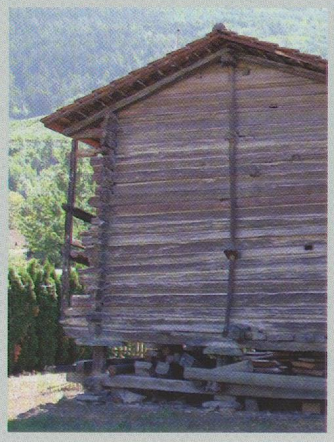

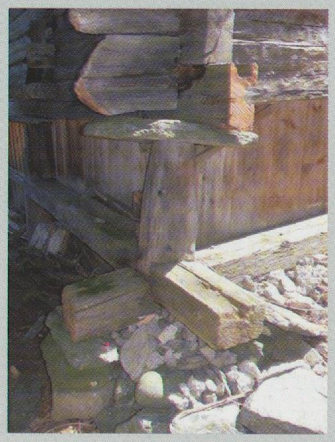

Fig. 225 (à gauche) — Raccard au centre du village de Granges (Valais).

Fig. 226 (à droite) — Raccard d'Oberems (Valais), détail d'un angle. La quille en bois est emboîtée dans le croisement du cadre qui repose sur deux pierres grossièrement équarries. Le bois du cadre est protégé par un drainage de petites pierres.

La grange-écurie (bâtiment 1)

Le bâtiment isolé situé à proximité des bâtiments contigus 2 et 4 est interprété comme une grange-écurie. Les maçonneries délimitent un local semi-enterré d'un petit édifice carré dont les parois mesurent 3,60 m de côté (fig. 227). A l'amont, les murs sont conservés sur une hauteur maximale de 1 m tandis qu'à l'aval, il ne subsiste que les restes d'un premier lit : cet arasement oblique des maçonneries correspond à la pente du terrain environnant. L'entrée du local s'ouvre au milieu de la façade aval, à l'ouest, et permet d'accéder de plain-pied à un local excavé dans le substrat.

Les maçonneries sont constituées, sur leur face arrière, d'un blocage de petites pierres empilées contre terre et retenue, du côté intérieur, par un parement de gros blocs dont les dimensions peuvent atteindre 1 m. Les pierres sont liées au mortier, mais aucune trace de crépi n'a été repérée. Le sol du local est agencé avec soin (fig. 227 et 228). Il est constitué d'un pavage grossier, séparé en deux par une rigole transversale (prof. 0,20 m, larg. 0,30 m). Cette dernière est bordée par deux poutres latérales encore conservées, dont l'écartement est maintenu par deux moellons posés aux extrémités, dans la rigole ; le fond de celle-ci est formé d'une planche. Une dalle plus grande, insérée près du centre du local, avait peut-être une fonction particulière. Ce pavage est délimité à une trentaine de centimètres de la paroi orientale par un alignement de pierres de plus grandes dimensions qui bordait une mangeoire, attestée par les restes calcinés d'une planche. En aval de la rigole, près de la porte, l'agencement du sol est plus irrégulier.

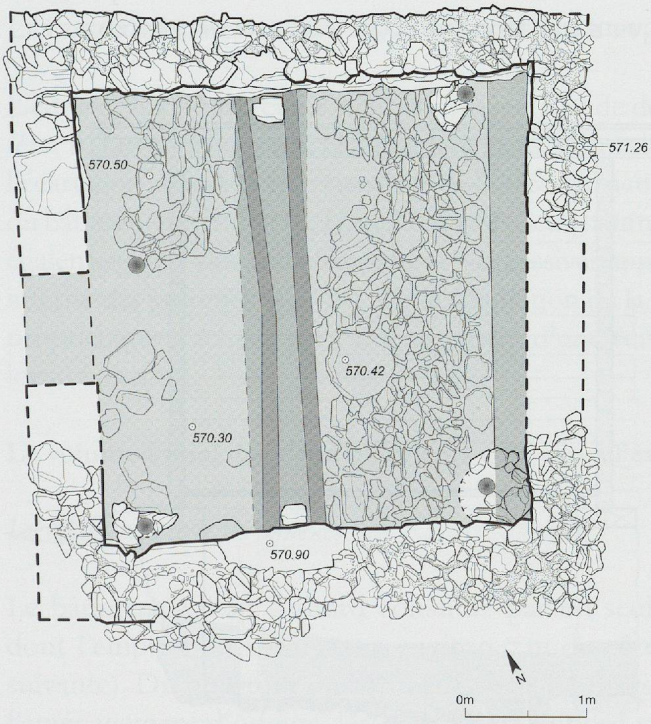

Fig. 227 — Plan des vestiges de la grange-écurie (bâtiment 1).

Fig. 228 — Grange-écurie (bâtiment 1), détail du sol avec la rigole centrale. Ce caniveau est constitué d'une planche et de deux poutres latérales maintenues aux extrémités par une pierre. Vue depuis le nord.

A gauche en entrant, le pavage est bombé et incliné en direction du caniveau. Un trou de poteau repéré près de la porte semble indiquer que cet angle était séparé de l'entrée par une cloison. Devant et à droite de la porte, l'empierrement, défoncé par l'usure, n'est plus conservé. Le pavage et le caniveau étaient recouverts d'un sédiment noir calciné contenant des pommes de pins et des brindilles carbonisées de mélèze, sans doute les restes de litières et de fumier. Dans trois angles du local, des poteaux ont été solidement ancrés dans le sol pour renforcer le plafond ou fixer des aménagements. Deux de ces poteaux situés aux extrémités de la mangeoire faisaient probablement partie du dispositif pour attacher le bétail.

Cette étable pouvait abriter plusieurs têtes de gros bétail alignées en rang contre le fond du local et peut-être un jeune individu ou du petit bétail à l'entrée, dans l'espace réservé à gauche de la porte. La mangeoire contre le mur du fond, fixée aux extrémités à des poteaux solidement ancrés, et la rigole permettant de récolter le lisier, font partie des aménagements indispensables au fonctionnement de l'étable. Les exemples de ces ruraux « à rang unique », encore existants dans nos mayens et dans nos alpages, ne se différencient peut-être que par l'emplacement du lit et l'axe de la rigole qui, normalement, est orientée vers la porte pour en faciliter la vidange. En l'occurrence, cette disposition aurait nécessité l'aménagement d'une porte désaxée. Indépendamment de leur orientation, il convient de souligner que les rigoles n'ont en général pas d'exutoire ; il fallait les purger manuellement et évacuer le lisier à l'aide d'une pelle et d'un seau, voire d'une brouette.
L'étable était sans doute surmontée d'un étage en bois permettant de stocker le foin (fig. 229). Les nombreux fragments de clous et de chevilles de charpente en fer, récoltés dans le niveau charbonneux qui recouvrait le sol, semblent le confirmer. Les morceaux d'ardoises fines récoltés parmi les débris de l'incendie indiquent que la toiture était couverte de pierres.

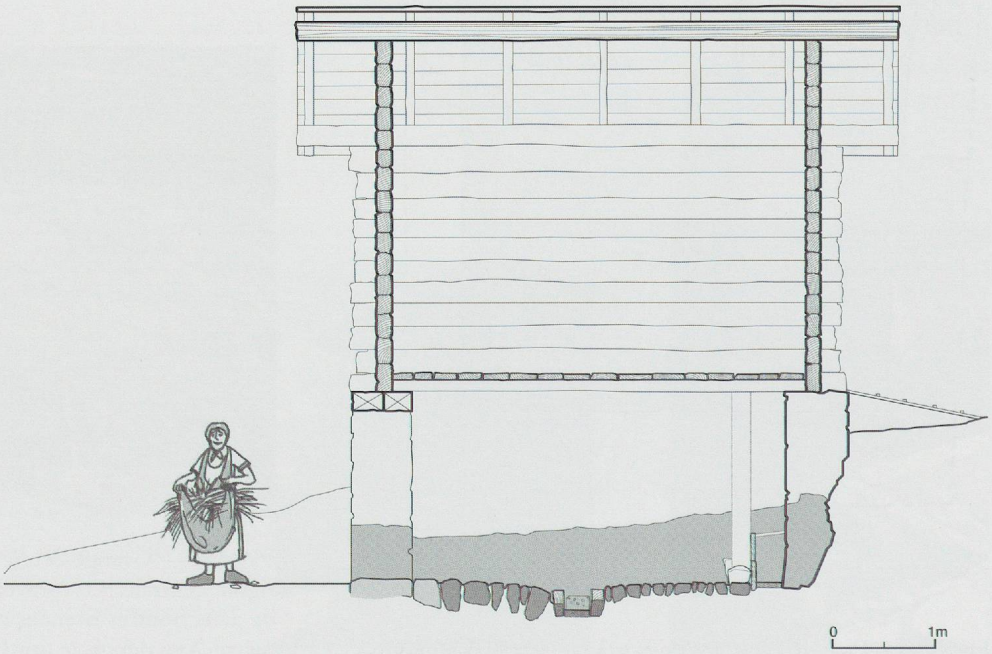

Fig. 229 — Restitution de la grange-écurie (coupe transversale vue du sud). En grisé, les vestiges conservés.

La mangeoire d'une grange-écurie

Une étable abandonnée le long du bisse des Sarrasins, dans le val d'Anniviers (image prise en juin 2007). La mangeoire est fixée par des poteaux enfoncés près des angles du local et à mi-distance. Au sol, les restes d'un ancien pavage très usé et la rigole avec son cuvelage en bois sont encore conservés.

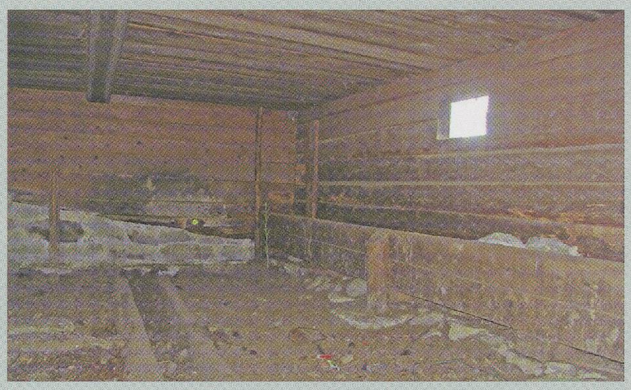

La date de construction de la grange-écurie n'a pas pu être fixée avec certitude. A défaut de pouvoir dater les parois (le bois a disparu), une analyse C14 a été effectuée sur l'une des poutres bordant la rigole centrale ; elle a livré une date comprise entre 1670 et 1960 et correspond sans doute à la dernière période d'utilisation de l'édifice[200]. Cela corrobore la datation fournie par les fragments de vaisselle en céramique découverts dans le niveau d'abandon du bâtiment, et que l'on peut globalement dater entre le XVIIe et le XIXe siècle (voir *infra*, pp. 237-240). Ce bâtiment agricole a probablement coexisté avec la maison d'habitation voisine (bâtiments 2 et 4) ; il fait partie intégrante des différents bâtiments qui, dans la région, composent une exploitation de type traditionnel (hameau, état IV)[201]. L'étable ne présente pas de transformations d'envergure, mais paraît avoir été régulièrement entretenue. L'ajout (ou le remplacement) de poteaux dans les angles de l'écurie pourrait en effet témoigner d'une rénovation. L'édifice a été détruit par un incendie : la rubéfaction intense des parois nord et est indique que le feu, attisé peut-être par le vent, a été très violent.

Les deux bâtiments contigus (bâtiments 2 et 4)

L'édifice, aux nombreuses subdivisions, est issu de deux bâtiments individuels (état I). Du côté nord et à l'extérieur de ceux-ci, un silo a été aménagé un peu à l'écart. Son abandon intervient lors de la reconstruction et de l'agrandissement du bâtiment nord (état II). L'évolution des deux bâtiments primitifs est rythmée également par des transformations successives qui touchent la subdivision interne des volumes (état III). Cette adaptation de la bâtisse aux exigences des propriétaires s'achève par l'aménagement d'une écurie dans l'un des anciens locaux (état IV).

Le volume initial des deux bâtiments et le silo à l'extérieur (état I)

Le bâtiment 2 avec ses annexes

Le bâtiment 2 était d'abord constitué par un seul local semi enterré (2.1) dont l'emprise au sol mesure environ 7 m de côté (fig. 230, état I-A, page suivante). Du pourtour du bâtiment, seuls les murs est et sud font partie de l'aménagement d'origine, les murs ouest et nord ont été remplacés lors de la reconstruction de l'édifice. Le mur amont (est), épais de 0,50 m et monté

200 UtC 15314, 97 +/- 41BP, soit 1670-1960 AD (2 sigma). L'urine des animaux a peut-être altéré le taux de carbone contenu dans le bois. Les éléments du cuvelage, exposés à une acidité et à une humidité permanente, ont également pu être remplacés durant l'utilisation du bâtiment.

201 La relation chronologique entre la grange-écurie et les bâtiments d'habitation voisins n'a pas pu être précisément établie.

face contre le substrat, est conservé encore sur une hauteur d'au moins 1,50 m. Le mur sud, parementé sur les deux faces, consiste en un tronçon pris entre le chaînage formant l'angle du bâtiment et le piédroit d'une porte au seuil empierré (fig. 231). Cette partie du bâtiment est conservée uniquement au niveau des premiers lits de maçonnerie, le bâtiment ayant été reconstruit par la suite.

A l'intérieur du local, le sol est constitué par un niveau de terre battue. Une banquette de pierres, large d'environ 0,30 m, est disposée au pied de la paroi orientale[202]. Un poteau solidement ancré dans le substrat est implanté contre cette installation. Parallèlement à cette banquette, à une distance d'un mètre, un fossé au profil irrégulier (larg. 1,30-1,80 m, prof. 0,10-0,40 m) a été aménagé à travers la pièce. L'interprétation de ce local semi-enterré comme étable est étroitement liée à la fonction de ces deux aménagements. La banquette en pierres le long du mur pourrait avoir servi de soubassement pour une mangeoire. Le fossé serait alors le vestige de la rigole destinée à récolter le purin, comme pour le bâtiment 1. Le cuvelage en bois initial a sans doute été démonté lors d'un réaménagement de la pièce, ce qui expliquerait les contours irréguliers du fossé.

Dans un deuxième temps, le bâtiment a été agrandi par l'ajout de trois annexes (fig. 230, état 1-B). L'angle sud-est de l'édifice est intégré dans un nouveau corps de bâtiments (local 2.3) et un couloir de circulation (local 2.2) est ajouté le long de la façade sud du bâtiment primitif : il devait abriter les portes d'entrée donnant accès à ces deux locaux. Une troisième annexe indépendante est ajoutée contre la façade nord du bâtiment (local 2.4) ; on y accédait en descendant un escalier qui communique avec l'extérieur. D'après l'agencement des pierres et la qualité du mortier, les trois annexes pourraient avoir été construites en même temps. Leurs maçonneries s'insèrent dans les murs du noyau initial, les renforcent ou s'en servent comme appui.
L'annexe sud-est (local 2.3) est constituée par une pièce rectangulaire semi-enterrée (dimensions intérieures 4,50 sur 6 m), excavée dans le substrat sur une profondeur maximale de 2 m du côté amont (fig. 231). Les murs sont construits contre terre sauf du côté ouest, où le mur devait doubler une maçonnerie préexistante[203]. La porte du local a une largeur de 1,30 m. Le seuil, constitué d'une grande dalle monolithique, comporte une petite cavité circulaire servant à fixer le pivot du ventail qui s'ouvrait vers l'intérieur, contre la paroi sud. Le sol du local, en terre battue, forme une légère dépression vers le milieu de la pièce et se situe à la même altitude que celui du couloir d'accès (2.2). Aucun aménagement particulier ne permet de définir la fonction de la pièce. Les trous de poteaux attestés de part et d'autre de la porte pourraient correspondre à un renforcement du plafond[204].
Le couloir (local 2.2), qui relie les entrées, a une largeur de 1,50 m. Il est délimité par un muret dont seules les extrémités sont conservées. La face extérieure de ces tronçons est construite contre terre, indiquant que le sol du couloir se situait plus bas que le terrain extérieur. Le muret, dont l'épaisseur est relativement faible, formait peut-être le soubassement des poteaux qui soutenaient un appentis, une galerie, ou l'avancée d'un étage en madriers.

202 La moitié nord de la banquette, constituée de blocs plus grands, semble correspondre à une réparation.

203 Aucun vestige de ce doublage n'est conservé.

204 Le poteau ancré près du montant nord de la porte paraît avoir été remplacé à plusieurs reprises.

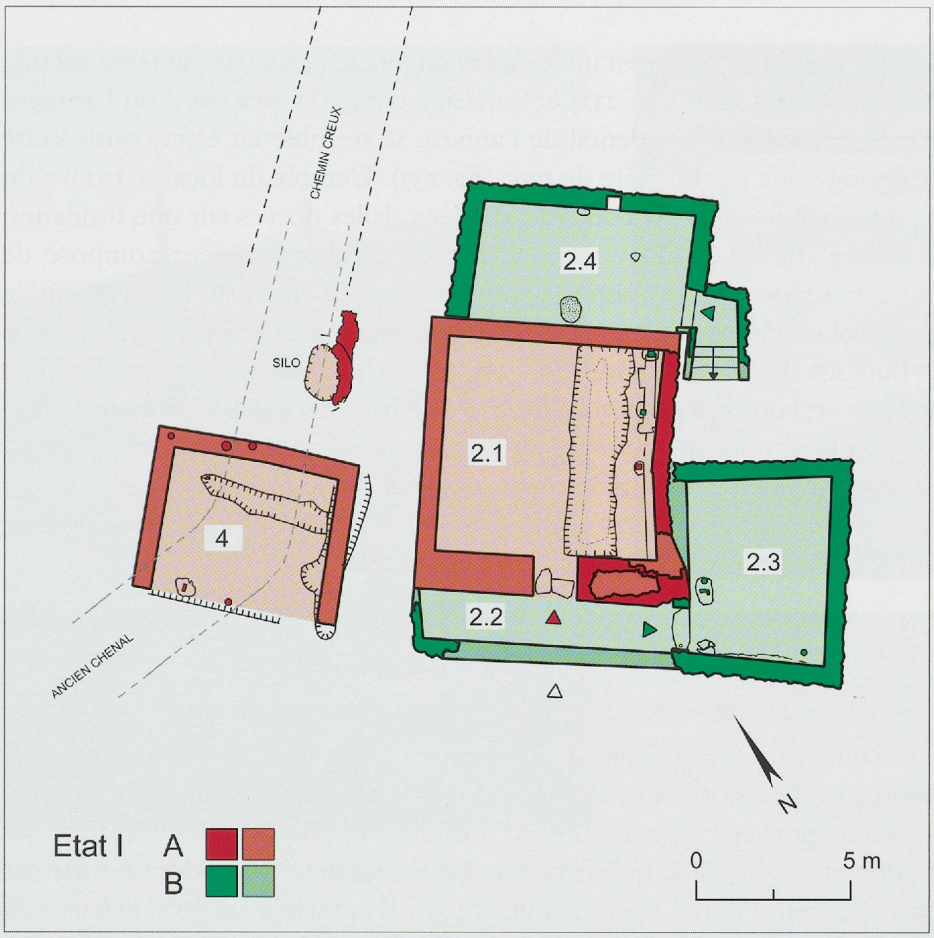

Fig. 230 — Plan des vestiges, hameau état 1. Les murs en couleur plus claire sont restitués.

Fig. 231 — Bâtiment 2. Le local central (2.1) et son annexe (2.3) étaient accessibles depuis le couloir (2.2) longeant la façade sud, l'annexe nord (2.4) par un escalier adossé à la façade orientale. Tous les locaux sont semi-enterrés. Vue depuis le sud.

L'annexe nord (local 2.4) est un local rectangulaire (4 sur 7 m) enterré sur une profondeur de 1,50 m (fig. 232) et aménagé contre la face nord du bâtiment préexistant. Le mur occidental de l'annexe se termine en effet contre cette ancienne façade par une tête de mur (fig. 233). L'entrée du local se trouve du côté oriental. Le seuil est constitué de deux dalles posées sur une fondation maçonnée (fig. 234). On y accédait par un escalier extérieur composé de quatre marches dallées, bordé par un muret qui retenait latéralement le substrat. Les aménagements du local comprennent une niche dallée, prévue dès l'origine dans la paroi nord (fig. 235), et un foyer installé à même le sol en terre battue, contre la paroi sud (fig. 236). Ce foyer en dalles de schiste a peut-être été utilisé pour des activités artisanales ou culinaires. Toutefois, il paraît trop rudimentaire pour être le foyer principal d'une habitation permanente. Il est comparable aux foyers que l'on trouve dans les mayens ou les alpages, dont l'utilisation était occasionnelle et saisonnière.

Les maçonneries

Les maçonneries sont conservées sur une hauteur maximale d'environ 2 m. Leur arasement correspond à la pente existant aux alentours des bâtiments. Les murs de ces locaux semi enterrés n'ont en général qu'un seul parement soigné, la face extérieure étant appuyée contre le substrat. Les maçonneries sont édifiées avec des pierres de provenance locale, notamment des blocs de quartzite vert aux arêtes émoussées dont les formes parallélépipédiques se prêtent bien à la construction. Le premier lit, et parfois aussi le deuxième, consiste en de gros blocs pouvant atteindre 1 m de longueur, avec des pierres de plus petites dimensions comblant les interstices ; au-dessus, le module des pierres est plus régulier.
La plupart des murs sont montés avec du mortier : certains avec un liant de bonne qualité, d'autres avec un mortier qui s'est dissout avec le temps. Deux murs appartenant à l'époque la plus récente sont construits à sec en utilisant des pierres calcaires grossièrement équarries.

Fig. 232 — Bâtiment 2, local 2.4. En haut de l'image, la porte d'entrée avec son escalier d'accès. A droite, contre la paroi sud, le foyer en dalles de schistes (dans l'ombre du mur reconstruit après le comblement de l'annexe semi-enterrée). Vue depuis le nord.

Fig. 233 — Bâtiment 2, local 2.4. Tête du mur occidental appuyé contre l'ancienne façade du local 2.1. Celle-ci a été remplacée plus tard par la maçonnerie visible à gauche, reconstruite après le comblement de l'annexe semi-enterrée. Vue depuis l'est.

Fig. 234 — Bâtiment 2, local 2.4. Détail de la porte d'accès. On distingue le montant gauche et le seuil composé de deux dalles. Le montant droit a été remplacé par deux maçonneries plus récentes : une première construite contre terre (jusqu'au sommet du jalon) et une autre en élévation marquée par deux gros blocs angulaires. Vue depuis le nord.

Fig. 235 — Bâtiment 2, local 2.4. Niche aménagée dans la paroi nord. La tablette se trouve à 1 m du sol.

Fig. 236 — Bâtiment 2, local 2.4. Foyer aménagé à même le sol.

Le bâtiment 4 construit en matériaux légers

Les vestiges fortement arasés d'un autre local semi-enterré sont apparus directement à l'ouest du bâtiment 2 (fig. 230, bâtiment 4). Cette bâtisse, de dimensions légèrement plus petites (env. 5,50 sur 7 m), a été construite dans la dépression naturelle d'un ancien chenal torrentiel (fig. 237)[205]. La base des parois est en bois et en pierres, sans mortier. Trois poteaux avec calage marquent la paroi nord ; celui situé le plus à l'est indique probablement l'axe médian du local car il est parfaitement aligné par rapport à l'un des poteaux repérés dans la paroi sud. L'emplacement de celle-ci est matérialisé par une légère remontée du terrain et par deux poteaux[206]. La paroi orientale correspond à une tranchée aux contours irréguliers (largeur 0,90 m) qui se termine du côté sud de manière abrupte, sans retour. Cette tranchée est comblée par de grandes pierres (les restes d'un mur monté à sec ?) et par du limon noirâtre. La paroi occidentale n'a pas laissé de trace. Son emplacement est restitué sur la base de la configuration du terrain naturel qui se situe, à l'endroit supposé de la paroi, un mètre plus haut qu'à l'intérieur du local.
Le sol de la pièce est constitué d'un niveau de terre compactée. Une tranchée peu profonde (larg. 0,70 m, prof. 0,15 m), un peu en biais par rapport à la paroi nord, délimite un espace étroit et légèrement trapézoïdal (larg. entre 1,10 et 0,75 m, fig. 238). Ce fossé ne traverse pas toute la pièce, mais s'interrompt à environ

205 Le solin de la paroi nord est disposé sur le remblai d'installation. Ce dernier contient des fragments de mortier et de terre crue brûlés qui indiquent que ce bâtiment n'est pas le plus ancien du hameau.

206 La forme rectangulaire de l'un des deux trous indique la présence d'un poteau taillé, peut-être en remploi.

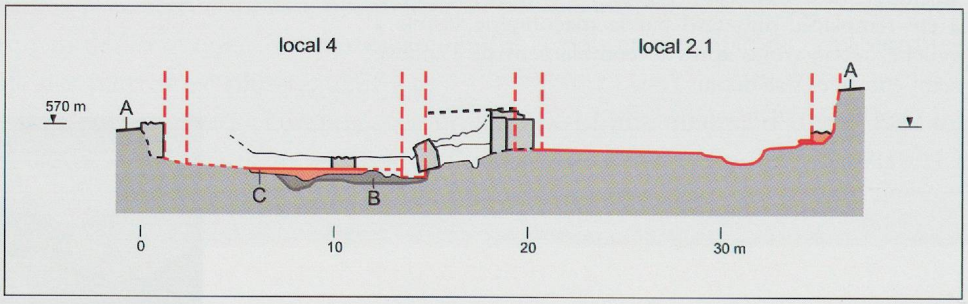

Fig. 237 — Bâtiments 2 et 4, coupe est-ouest (vue depuis le sud). En rouge, vestiges de l'état 1 ; en noir, maçonneries plus récentes. A : terrain naturel. B : dépôts naturels comblant un chenal fossile. C : remblais égalisant le fond du chenal.

Fig. 238 — Bâtiment 4. A gauche du sondage, la rigole remblayée (a) et la paroi nord (b). Vue depuis l'ouest.

1,20 m de la paroi occidentale, son extrémité étant délimitée par un piquet. Il pourrait s'agir du négatif d'une cloison posée sur un large solin, ou alors d'une rigole à purin comme celle observée dans le bâtiment voisin (local 2.1).
Sur la base de ces maigres indices, le bâtiment 4 semble avoir été constitué d'une ossature de poteaux verticaux dont les éléments étaient reliés par une maçonnerie posée à sec, au moins en ce qui concerne les parties enterrées du local. Hors sol, les parois étaient peut-être constituées de planches fixées contre les montants verticaux. Du côté sud, l'absence de maçonnerie fait penser à une façade entièrement en bois, le niveau du terrain devant l'édifice étant réglé à la même hauteur qu'à l'intérieur du local. C'est là que devait se trouver l'entrée. Ce bâtiment en bois et en pierres posées à sec ne comportait probablement qu'un seul niveau. Il s'agit soit d'un abri, soit d'une étable ou d'une petite bergerie.

207 Wiler (Lötschen) «Giätrich-Ost, Bau 4», Meyer 1998, pp. 186-187 et 198, fig. 209 et 211.

208 Gemsstock Unteralpttal (Uri), Wüstung «Bortstafel», construction non datée. Meyer 1998, p. 307, fig. 375.

209 UtC 15320 : 573 +/- 49 BP, soit 1290-1440 AD (2 sigma).

Le silo extérieur

La fosse mise au jour à l'extérieur des bâtiments est de petites dimensions (long. 1,40 m, prof. 0,70 m). Il s'agit d'une structure implantée dans le substrat et délimitée par un muret de pierres posées à sec (épaisseur 0,40 m) (fig. 230 et 239). Le parement intérieur est légèrement arrondi et l'élévation en porte-à-faux ; le fond, en terre battue, forme une légère cuvette remontant vers la base de la paroi. Ces éléments permettent la restitution d'un aménagement de forme ovale (diam. int. environ 2 sur 1 m), profond d'au moins 1 m, qui se resserre vers le haut, sans doute en forme de fausse voûte. L'arrondi, peut-être voûté, de cette structure pourrait faire penser à un four, mais aucune trace de rubéfaction n'a été observée. L'absence d'étanchéité et la forme oblongue de cet aménagement excluent également l'hypothèse d'un puits. Il s'agit plus probablement d'un silo dans lequel on pouvait garder des aliments au frais. L'empierrement allongé observé du côté nord de la structure fait peut-être partie du dispositif d'accès qui permettait d'atteindre une ouverture latérale.

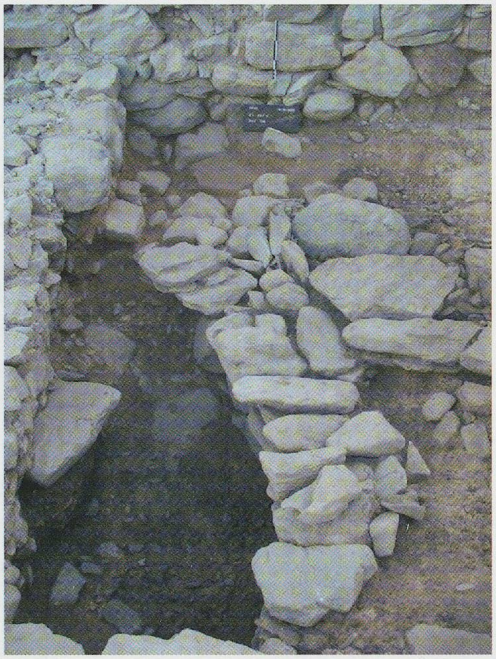

Fig. 239 — Silo de forme ovale. Le muret arrondi délimitant la fosse est construit en porte-à-faux. En bas de l'image et à gauche, la structure est détruite par des maçonneries plus récentes. Vue depuis le sud.

Ce type de silos semble relativement répandu dans les Alpes. Un aménagement semblable de forme ovale (diam. int. 2 sur 1 m), au bord empierré avec un sol en terre, est attesté dans un alpage abandonné du Lötschental (Valais). Il a été implanté dans le substrat entre la façade amont d'un bâtiment et le mur de protection contre les avalanches[207]. La datation de ce silo du Lötschental (analyse C14 et mobilier) est comprise entre le XIe et le XIVe siècle. Cette «Fleikgrube» était utilisée, selon les dires des anciens villageois, pour cacher les objets de valeur. Une petite construction circulaire (diam. int. 1,50 m), peut-être un «trullo» selon l'auteur, située à côté d'une cabane d'alpage, est également mentionnée dans l'Unteralptal (Uri)[208]. Le silo du hameau de Pfyngut est, quant à lui, daté par une analyse radiocarbone entre le XIVe et le XVe siècle[209].

Essai de restitution et datation du volume initial

Le bâtiment 2 avec ses annexes constitue sans doute l'édifice principal du complexe initial (état 1-A/B). Le noyau primitif (2.1) et l'annexe sud-est (2.3) étaient probablement dotés d'un étage en madriers au-dessus du soubassement en pierre ; le couloir (2.2) devant l'entrée des deux locaux semi-enterrés était peut-être protégé par un simple appentis ou une avancée de l'étage (fig. 240). L'annexe au nord avec le foyer (2.4) ne comportait sans doute qu'un seul niveau semi-enterré construit entièrement en maçonnerie. Accessible uniquement par son escalier extérieur, le sol de cette pièce se situait 1 m plus haut que celui de l'étable contiguë (2.1). L'organisation relativement complexe des pièces confère à ce bâtiment le caractère d'une maison d'habitation. Cependant, le caractère rudimentaire du foyer aménagé dans une pièce semi-enterrée indique une utilisation saisonnière des lieux (en été). A côté de ce bâtiment principal se trouvaient d'autres aménagements annexes : un abri pour le bétail (4) ainsi qu'un silo servant probablement à garder les aliments au frais, notamment le lait.

La datation du bâtiment 2 se base sur deux analyses C14, l'une effectuée dans l'épaisse couche de bois carbonisé qui recouvrait le sol de l'annexe nord (local 2.4), l'autre dans les cendres du foyer[210]. Les deux prélèvements ont livré une fourchette chronologique entre le XIVe et le début du XVe siècle (fig. 241). Le silo est également daté de la même période. Un échantillon C14 analysé sur l'un des nombreux ossements découpés comblant cette fosse et qui en marque l'abandon a livré une datation qui se recoupe avec celle de l'utilisation du bâtiment 2 (fig. 241)[211]. Quant à l'abri voisin (4), la planimétrie suggère qu'il a sans doute coexisté avec ces différents aménagements. Ces trois datations radiocarbones relativement homogènes indiquent que l'évolution entre l'état 1 et l'état 2 de ce complexe devrait se situer vers le début du XVe siècle. L'incendie qui a partiellement détruit le bâtiment 2 a certainement motivé la transformation et la reconstruction du hameau. La cause de cet incendie n'est peut-être pas liée à un événement naturel. Il se pourrait que le hameau et le village de Pfin, étroitement liés au bourg de Leuk, aient subi des déprédations lors des guerres de Rarogne (1415), comme plus tard en 1799 lors de l'avancée des troupes françaises (voir *infra*, pp. 262-273).

210 Niveau d'incendie : UtC 14470:492 +/- 38 BP, soit 1320-1480 AD (2 sigma) ; cendres dans foyer: UtC 15317:594 +/- 40 BP, soit 1290-1420 AD (2 sigma).

211 UtC 15320:573+/-49 BP, soit 1290-1440 AD (2 sigma).

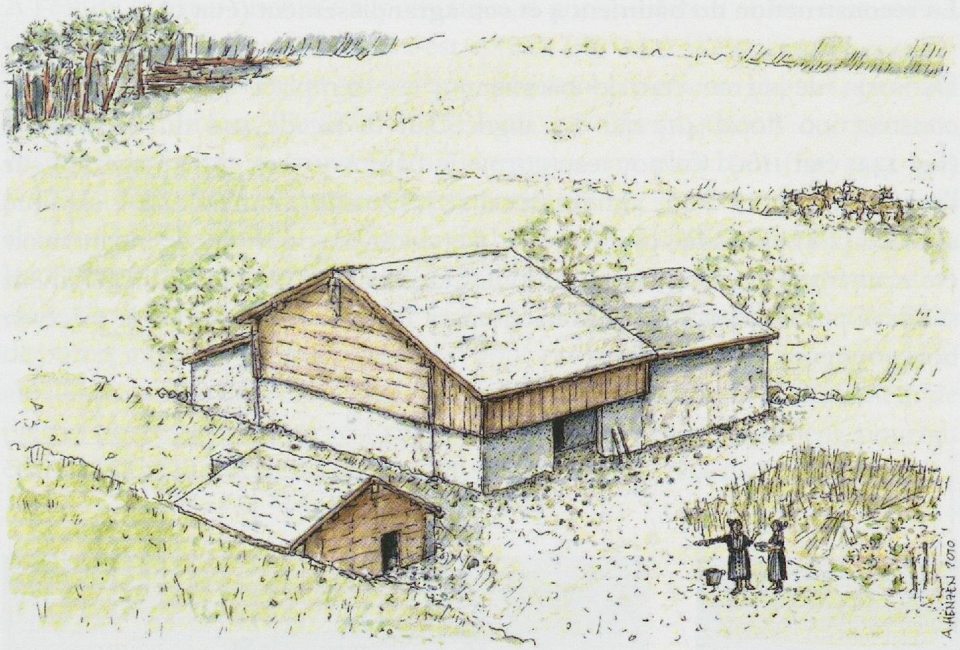

Fig. 240 — Restitution volumétrique des bâtiments 2 et 4 (hameau état 1). Vue depuis le sud-ouest.

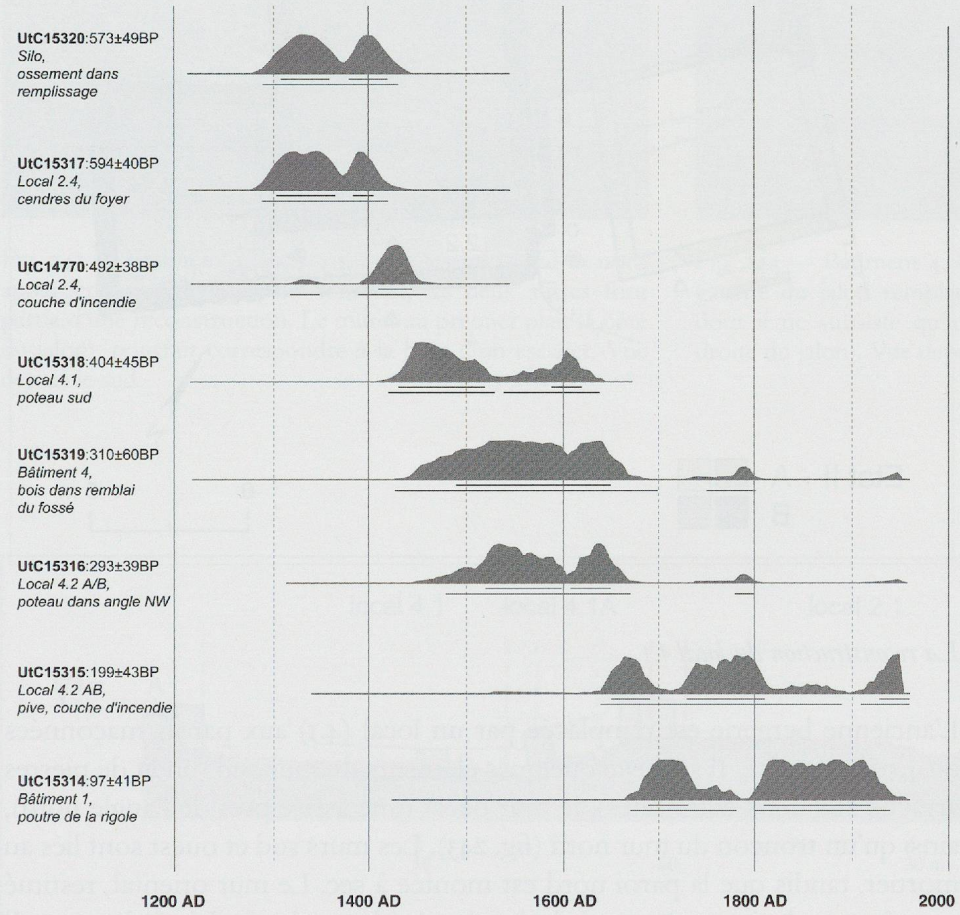

Fig. 241 — Datations C14 effectuées dans le secteur du hameau : diagramme des courbes de calibration (Oxcal, version 3.10).

La reconstruction du bâtiment 4 et son agrandissement (état II)

Dans un deuxième état, le bâtiment 4 est remplacé par une nouvelle construction (local 4.1) qui est alignée sur la façade sud du bâtiment 2 (fig. 242, état II/A). Ce nouveau corps de bâtiment sera encore agrandi sur l'arrière par l'ajout d'une annexe (local 4.2). Dans le bâtiment 2, le local situé au nord (2.4), incendié, est remblayé. Cette annexe pourrait cependant avoir été réaménagée avec un sol dont le niveau se situait maintenant légèrement surélevé par rapport au terrain extérieur, à la même hauteur que la pièce en bois contiguë.

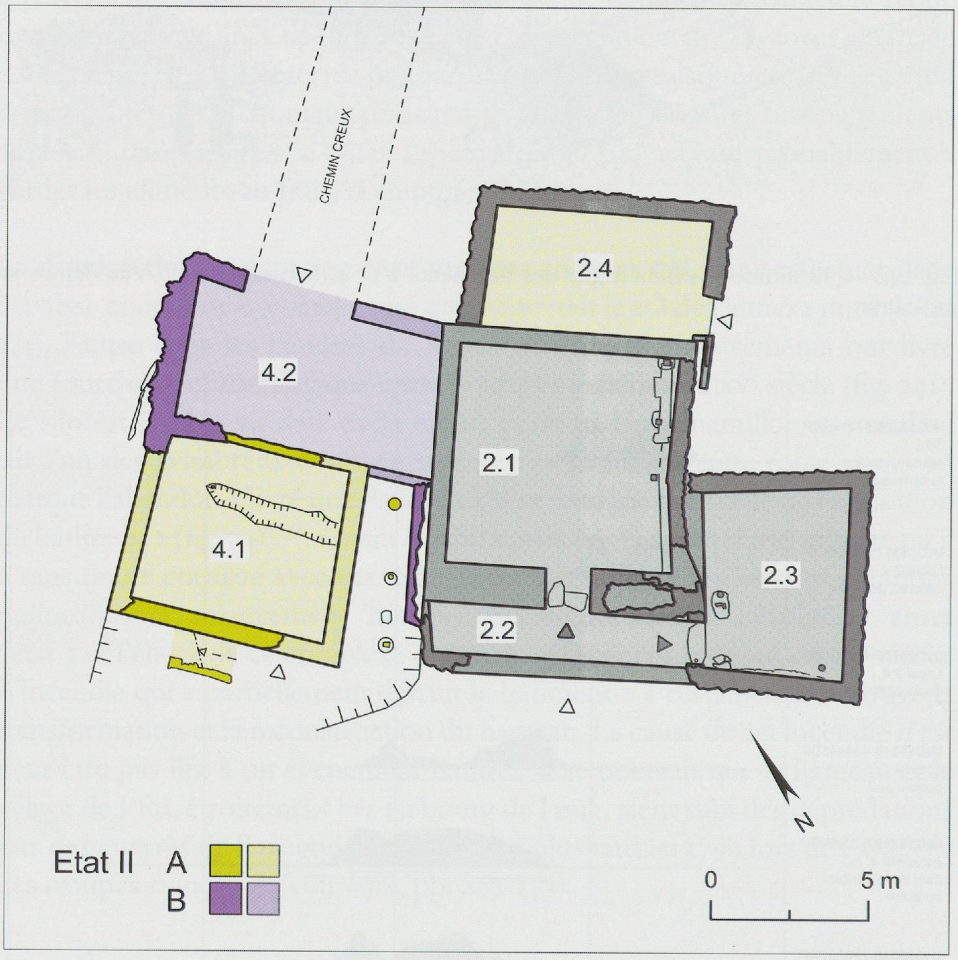

Fig. 242 — Plan des vestiges, hameau état II. En plus clair, les murs restitués ; en gris, les murs réutilisés.

La reconstruction du local 4.1

L'ancienne bergerie est remplacée par un local (4.1) aux parois maçonnées de 4,50 m de côté. Il subsiste quelques éléments du mur sud (un lit de pierres arraché aux deux extrémités), le mur ouest (une assise près de l'angle nord), ainsi qu'un tronçon du mur nord (fig. 243). Les murs sud et ouest sont liés au mortier, tandis que la paroi nord est montée à sec. Le mur oriental, restitué au même endroit que la paroi du local précédent, n'a pas laissé de trace. Il n'est pas exclu que dans cet état de construction le fossé disposé le long de la paroi nord soit encore en fonction (caniveau ?).

A l'est de la paroi orientale hypothétique, à une distance d'environ un mètre, un alignement de quatre poteaux est apparu (fig. 244) ; l'espacement régulier permet d'en restituer un cinquième, vraisemblablement oblitéré par une tranchée. Le niveau d'utilisation du local 4.1 s'étend jusqu'à ces poteaux, ensuite le substrat se trouve décalé au moins 1 m plus haut (fig. 245). Ces poteaux sont donc clairement en relation avec le local 4.1, bien que leur alignement soit parallèle à la façade du bâtiment 2. Ils constituaient peut-être les éléments d'une paroi en bois ou alors ils soutenaient la charpente d'un étage s'avançant en porte-à-faux ; leur espacement rapproché permet en effet de porter un poids considérable. Il est donc probable que le local semi-enterré ait été désormais doté d'un étage débordant du côté oriental. L'alignement de pierres posées à sec observé à 1,25 m devant le mur sud du bâtiment, pourrait correspondre aux restes d'un escalier reliant les deux niveaux.

Fig. 243 — Bâtiment 4, local 4.1. Seuls les murs sud et nord appartiennent à l'état II du bâtiment, les deux autres font partie d'une reconstruction. Le muret au premier plan (à côté du jalon), pourrait correspondre à la base d'un escalier. Vue depuis le sud.

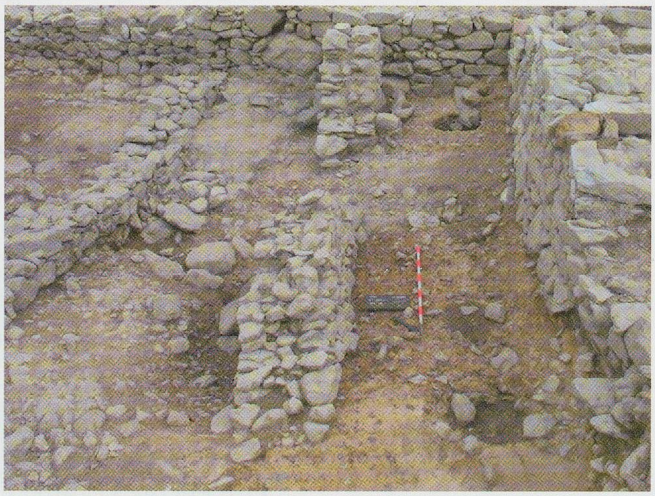

Fig. 244 — Bâtiment 4, local 4.1. Les deux murs parallèles à gauche du jalon remplacent une subdivision plus ancienne dont il ne subsiste qu'un alignement de quatre poteaux (à droite du jalon). Vue depuis le sud-ouest.

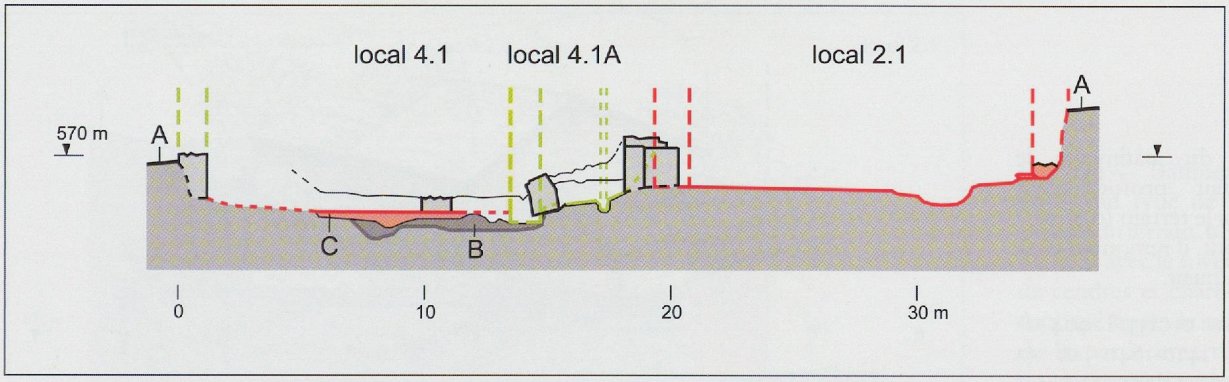

Fig. 245 — Bâtiment 2 et 4, coupe est-ouest (vue depuis le sud). En rouge, les vestiges appartenant à l'état I ; en jaune ceux de l'état II ; en noir, les maçonneries plus récentes.

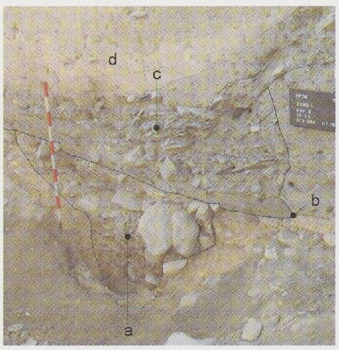

Fig. 246 — Chemin creux réutilisant la dépression d'un ancien chenal (profil situé au nord du local 4.2). **a** : entaille du chenal. **b** : bord du chemin creux. **c** : remplissage contenant des déchets de boucherie et des débris de construction (ardoises). **d** : dépôts de bisses. Vue depuis le sud-ouest.

L'ajout du local 4.2

Le local ajouté au nord du corps de bâtiment 4.1 est attesté uniquement par son mur occidental (fig. 242). Au sud, la nouvelle maçonnerie remplace l'angle du local préexistant, tandis qu'à l'opposé un chaînage d'angle correspond au retour du mur nord. Ce dernier est matérialisé par un tronçon de 1,40 m qui se termine par une tête de mur indiquant l'existence d'une porte dans le mur nord. Cette limite nette coïncide en effet avec le bord occidental d'un chemin creux repéré au nord du bâtiment (fig. 246)[212]. L'autre piédroit de cette porte, remplacé par des maçonneries plus récentes, a été restitué en fonction de la largeur du chemin (3,20 m). La présence de ce portail confère à cette annexe le caractère d'une remise ou d'un hangar. Son sol est en terre battue.
L'aménagement de cette annexe a sans doute eu une incidence sur le local voisin (4.1) dont le sol se situe 0,80 m plus bas. Il a sans doute été nécessaire de reconstruire l'angle nord-ouest de la pièce, de même que l'angle sud-est derrière l'alignement de poteaux. Ici, une maçonnerie parementée est venue renforcer les fondations du bâtiment 2.

Essai de restitution et datation de l'état II

L'agrandissement du bâtiment 4 a eu pour conséquence de regrouper les diverses constructions dans un seul volume bâti relié par des murs mitoyens, une évolution que l'on constate fréquemment dans l'habitat rural de la région (fig. 247). L'escalier supposé devant le bâtiment 4 et la porte attestée dans le bâtiment 2 indiquent que les accès aux locaux semi-enterrés se situaient au sud. Devant cette façade, le terrain était aménagé sur deux replats décalés dans la pente. Ces pièces, utilisées comme remise, atelier, cellier ou peut-être encore comme étable (local 2.1), étaient probablement surmontées d'au moins un étage en bois. Deux analyses C14, l'une faite dans le bois du poteau le plus au sud du local 4.1, l'autre sur un charbon de bois récolté dans le remplissage du caniveau, permettent de dater cette transformation dans la seconde moitié du XVe siècle au plus tôt[213](voir fig. 241).

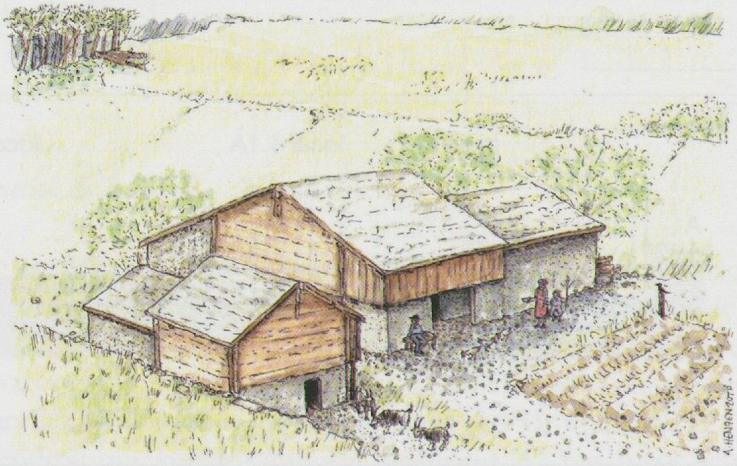

Fig. 247 — Restitution volumétrique des bâtiments 2 et 4 (hameau état II). Vue depuis le sud-ouest.

212 Près du bâtiment, le chemin était profondément entaillé dans le terrain (0,80 m) ; en s'éloignant, il remontait et sa largeur diminuait.

213 Poteau : UTC15318 : 404 +/- 45 BP, soit 1420-1640 AD (2 sigma) ; charbon dans caniveau : UTC15319 : 310 +/- 60, soit 1440-1670 AD (2 sigma).

Transformations des bâtiments 2 et 4 (état III)

De nouvelles maçonneries attestent d'une transformation importante des bâtiments 2 et 4, et des changements laissent apparaître notamment une subdivision du bâtiment 4 (fig. 248).
Les premiers travaux concernent les murs extérieurs de certaines pièces. Dans le local 4.1, la paroi occidentale est entièrement reconstruite et l'angle sud est fermé par une maçonnerie qui renforce la fondation du couloir adjacent. Dans le local 2.1, les murs en pierre ont été reconstruits sur les quatre côtés : la maçonnerie du mur nord est appuyée contre l'important remblai qui comble la partie enterrée du local 2.4 (fig. 249). Ces nouvelles maçonneries sont mises en œuvre avec un liant de qualité.

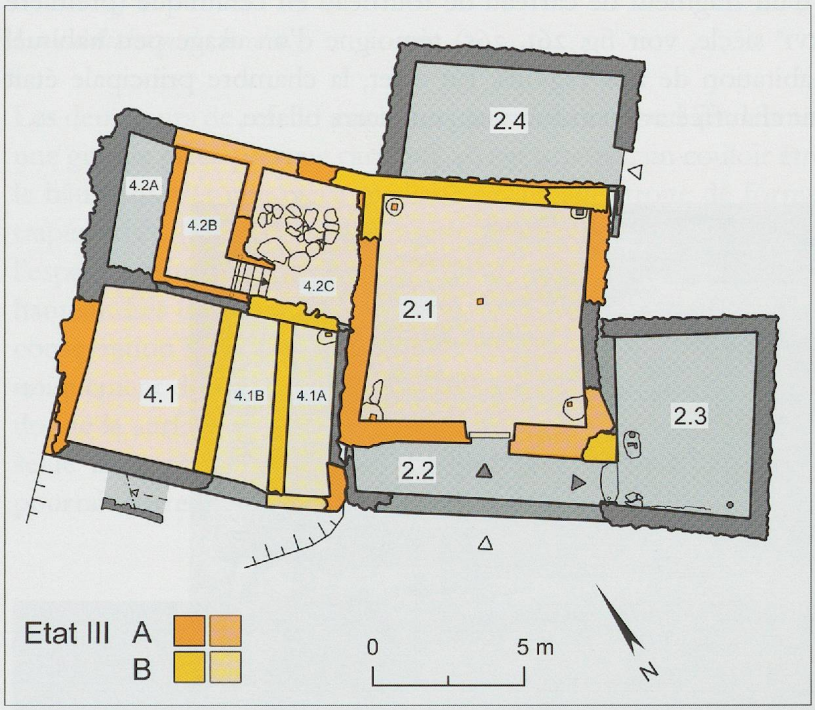

Fig. 248 — Plan des vestiges, hameau état III. En plus clair, les murs restitués ; en gris, les murs réutilisés.

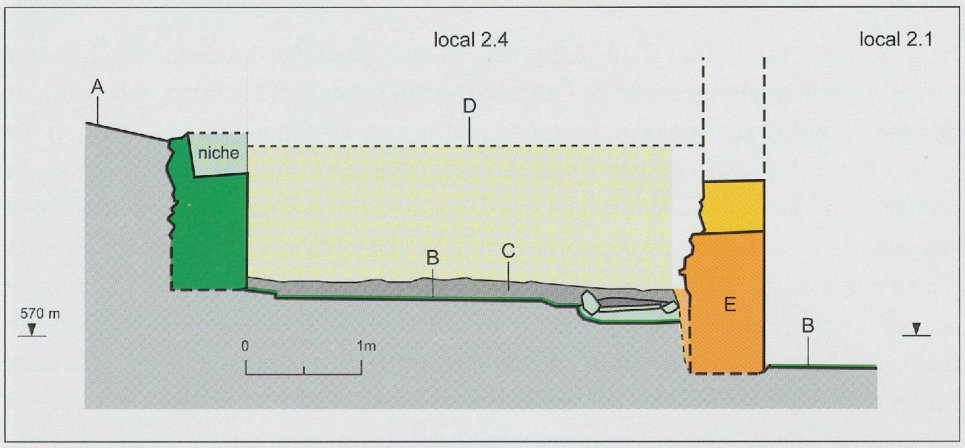

Fig. 249 — Bâtiment 2, coupe nord-sud (vue de l'ouest). **A** : surface du terrain. **B** : premier sol du local avec le foyer. **C** : couche de cendres et charbons. **D** : Sol supposé après le remblaiement de la partie enterrée du local. **E** : maçonnerie recoupant les remblais « D » et remplaçant un mur plus ancien.

Suite à ces transformations, la fonction d'étable du local 2.1 disparaît : la rigole a été remblayée avant la reconstruction des parois. Les trous de poteaux dans les angles et au centre de la pièce pourraient éventuellement témoigner d'une utilisation comme cellier.
Le bâtiment 4 est restructuré aussi au niveau de son aménagement intérieur. L'ancien local au nord (local 4.2) est subdivisé en trois parties ; la partie centrale est excavée et rendue accessible par un escalier (fig. 250). L'ancien local au sud (local 4.1) est également divisé par deux parois de refend en une pièce plus grande et deux « couloirs ». La fonction de ces locaux étroits est énigmatique : caves, cages d'escalier, remises ?
Dans le remblai qui scelle l'abandon du local 4.1, des fragments de vaisselle en céramique, des objets en métal et des ossements d'animaux ont été récoltés. Ce mobilier est révélateur du style de vie des habitants de la maison. La découverte d'un fragment de carreau de fourneau en céramique (première moitié du XVIe siècle, voir fig. 261, 265) témoigne d'un usage peu habituel pour une habitation de nos régions. En effet, la chambre principale était normalement chauffée avec un fourneau en pierre ollaire.

Fig. 250 — Bâtiment 4. Cave aménagée au centre du local 4.2. Un escalier permettait d'y accéder. Vue depuis l'ouest.

La cave aménagée au centre du local 4.2

Le local 4.2 a fait l'objet d'un réaménagement particulier. La partie du substrat située dans le prolongement de l'ancien portail est excavée sur une profondeur de 1 m par rapport à l'ancien sol pour créer une cave rectangulaire étroite (4,20 sur 1,80 m, fig. 248 et 250). La paroi sud de cette cave vient doubler le mur construit contre terre du local voisin, tandis que les autres murs sont aménagés contre le substrat. Un escalier maçonné comprenant quatre marches confortables permet d'accéder à cette cave depuis la partie orientale du local (4.2c). Au pied de l'escalier, une poutre prise latéralement dans l'embrasure de la porte permet de restituer un cadre de bois auquel devait être accrochée la porte. Le sol de la cave est en terre battue. Au sommet de l'escalier, des dalles irrégulières, remplacées à plusieurs reprises, forment le niveau d'utilisation du local 4.2c.

L'ancien local 4.2 est ainsi subdivisé en trois zones bien distinctes : une pièce dallée occupant la moitié orientale de l'espace (4.2C), une cave au centre (4.2B) de faible profondeur (1m), et un couloir longeant le mur occidental (4.2A). Il n'est pas évident de restituer l'aspect de cette partie de maison. D'après la hauteur des deux murs de refend, plusieurs modèles sont possibles. On peut imaginer une cave entièrement cloisonnée, plus haute que la pièce au sol dallé avec laquelle elle communiquait, ainsi qu'un couloir à l'ouest, peut-être la cage d'escalier qui permettait d'accéder depuis l'extérieur à l'étage. Toutefois, il est également possible que la «cave» n'était pas cloisonnée en hauteur par rapport aux pièces voisines. On pourrait alors supposer qu'un espace plus haut était nécessaire au centre du local pour une activité artisanale (emplacement d'un métier à tisser installé dans la dépression ?). L'espace étroit et peu profond de la cave a aussi pu être recouvert de planches amovibles et servir d'entrepôt caché.

La subdivision du local 4.1

Les deux murs de refend aménagés dans l'ancien local 4.1 délimitent à l'ouest une grande pièce presque carrée (5,40 sur 4,20 m), un couloir étroit qui longe le bâtiment 2 et une pièce médiane également étroite de forme légèrement trapézoïdale (fig. 248 et 251). Cette disposition rappelle la subdivision de l'espace voisin (4.2), à la différence qu'ici le niveau de sol est partout à la même hauteur. Les deux murs de refend sont montés à sec (fig. 244). Leur état de conservation n'a pas permis d'observer si les trois pièces étaient accessibles uniquement depuis la façade sud, ou si elles étaient reliées entre elles. Etant donné la surface étroite et peu utilisable des deux pièces, il est possible que seule la maçonnerie occidentale constituait un mur porteur ; l'autre mur pourrait correspondre à une sorte de banquette à l'intérieur de la pièce.

Fig. 251 — Vue générale du bâtiment 4 depuis le sud.

Les dernières transformations des bâtiments (état IV) et leur destruction

La construction de la grange-écurie (bâtiment 1) et du mur de terrasse délimitant le replat devant la grange et le bâtiment 2 correspondent vraisemblablement à la dernière phase d'agrandissement de cette partie du hameau (fig. 252 et 253).

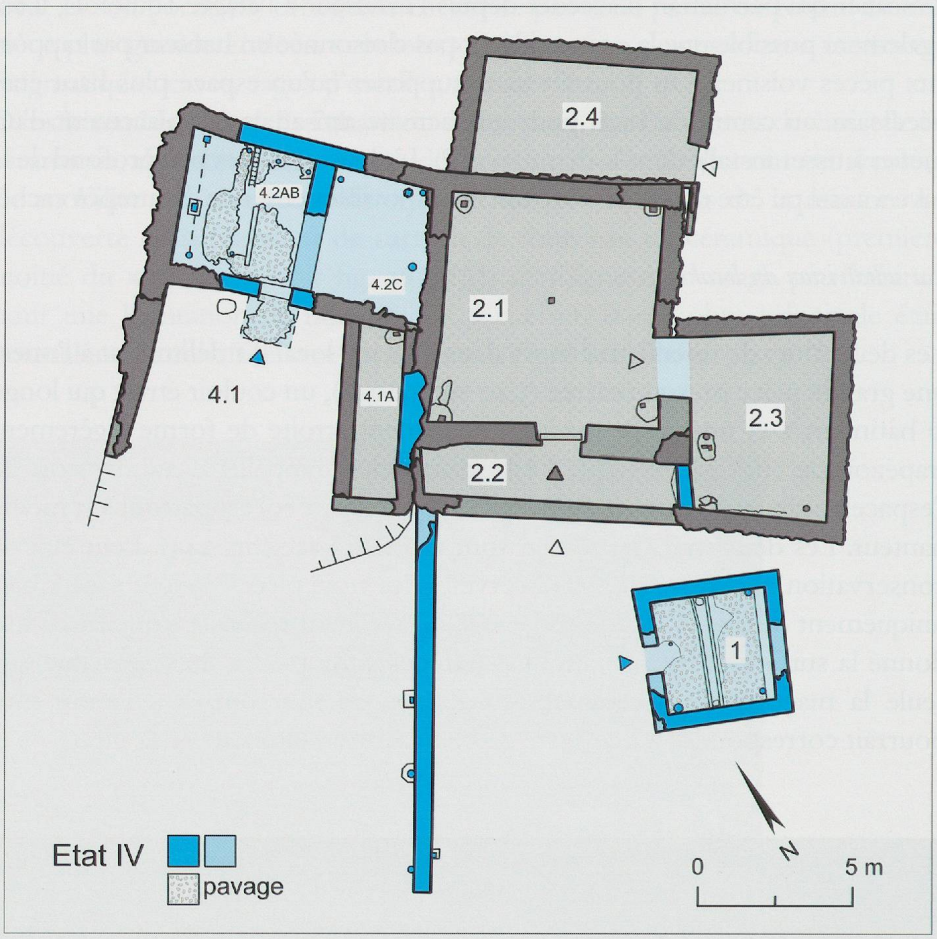

Fig. 252 — Plan des vestiges, hameau état IV. En gris foncé, les murs réutilisés ; en gris clair, les murs restitués .

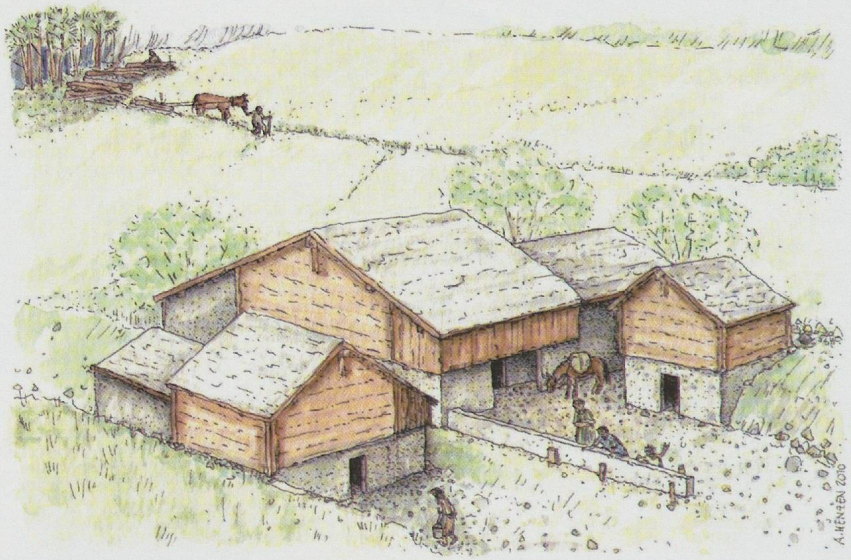

Fig. 253 — Restitution volumétrique des bâtiments 2 et 4 (hameau état IV). Vue depuis le sud-ouest.

Dans les bâtiments 2 et 4, des modifications sont ensuite attestées, qui traduisent un changement d'affectation des locaux vers des activités agricoles. Dans le bâtiment 2, la porte du local 2.3 est bouchée et remplacée par une nouvelle ouverture reliant les locaux 2.1 et 2.3 (fig. 254). Le bâtiment 4 est vraisemblablement abandonné en tant qu'habitation : une étable est aménagée dans la partie nord (local 4.2AB), tandis que la partie sud (local 4.1) fait place à une cour peut-être partiellement abritée. Une rampe empierrée aménagée sur un épais remblai (0,40 m) permet désormais d'atteindre l'étable contiguë dont le sol se situait plus haut (fig. 255).

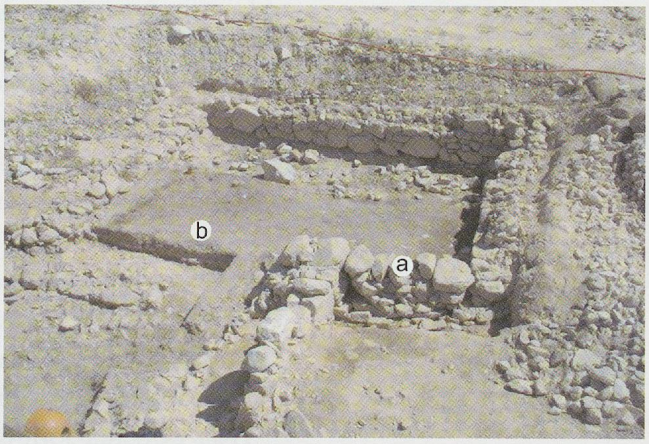

Fig. 254 — Bâtiment 2, local 2.3. La porte primitive (a) est bouchée par un muret monté à sec. Elle est remplacée par un passage (b) reliant les locaux 2.1 et 2.3. Vue depuis l'ouest.

Le mur de terrasse

Le mur observé au sud du bâtiment 2 est attesté sur une longueur de 13 m et sur une hauteur de 0,50 m. Il est implanté au sommet d'un talus séparant deux replats : une extrémité devait buter contre l'angle occidental de la galerie du bâtiment 2, tandis que l'autre se termine par un piédroit (fig. 252 et 256). Le mur ne se poursuivait pas au-delà. Quatre poteaux calés avec des pierres sont disposés à distance irrégulière le long de ce mur. Les trois poteaux repérés contre le parement aval soutenaient peut-être un appentis. Le mur aménagé en bordure de terrasse pourrait avoir un lien direct avec la présence de bétail à proximité des maisons. L'insertion chronologique de ce mur par rapport à l'évolution générale du bâtiment se base uniquement sur le caractère de la maçonnerie qui est proche de celle de la dernière réfection des parois du local 4.1.

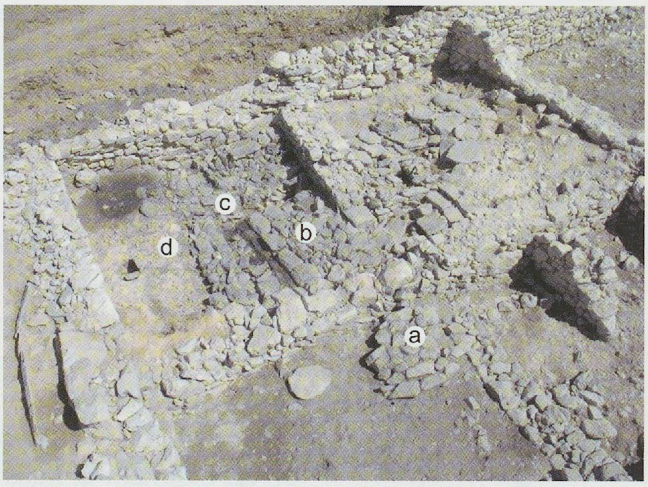

Fig. 255 — Bâtiment 4, local 4.2. Etat avant abandon. Dans l'angle nord-ouest, une étable est aménagée. On distingue la rampe (a) qui mène au couloir pavé (b), le caniveau (c) et les restes du lit surélevé (d) pour le bétail. Vue depuis le sud.

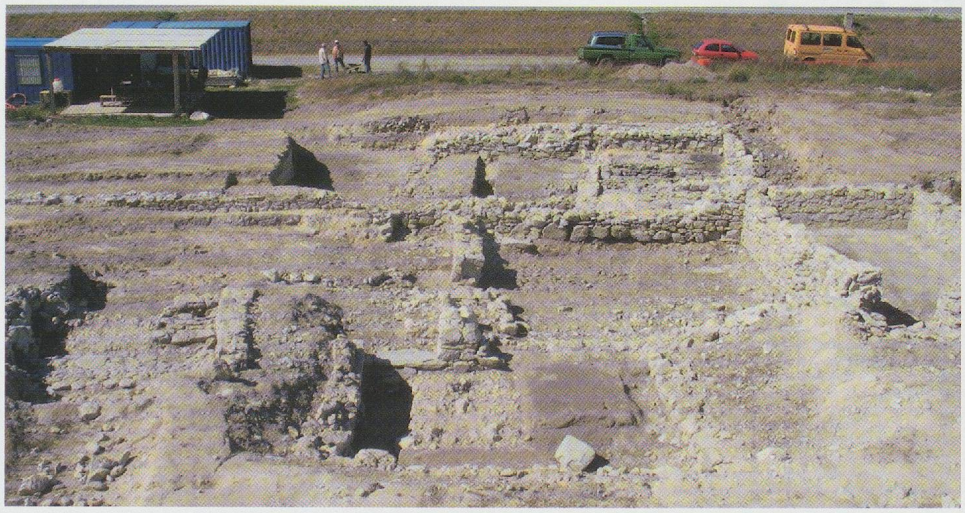

Fig. 256 — Vue générale du secteur du hameau depuis l'est.

La transformation du local 4.2 en étable

Le bâtiment 4 a profondément été modifié lors de cette dernière phase de construction. Dans le local nord (4.2), la cave a été remblayée, le mur de refend occidental abattu et un nouveau mur de séparation reconstruit à l'est[214]. Pour l'accès, une porte est ouverte dans la paroi sud. Ce local est doté d'un sol pavé (fig. 252 et 255). Une rigole à lisier, bordée d'ardoises et renforcée au sud par une poutre[215], se situe à gauche de l'entrée. Elle délimite le lit surélevé d'une vingtaine de centimètres sur lequel était attaché le bétail. L'emplacement de la mangeoire est indiqué par trois poteaux ancrés dans le sol à une distance de 0,40 m de la paroi occidentale.
Trois poteaux sont également alignés le long de la paroi nord du local, tandis qu'un quatrième poteau marque l'extrémité sud de la rigole. Ces poteaux, de section circulaire et moins gros que ceux utilisés pour tenir la mangeoire, témoignent d'autres installations en bois liées à la stabulation du bétail. Le sol de l'étable était recouvert d'aiguilles de mélèze et de lisier, une litière qui remplaçait le pavage là où il était abîmé. Dans cette couche, des objets en métal, en verre et en terre cuite ainsi qu'une monnaie (malheureusement non identifiable) ont été récoltés.

La destruction des bâtiments

Le bâtiment 4 a été détruit par un incendie. Une épaisse couche charbonneuse recouvrait le pavage de l'étable, tandis que les bases des poteaux et la poutre de la rigole étaient complètement calcinées. L'emplacement de l'auge (contre la paroi occidentale) se marque encore par l'absence de sédiment charbonneux. La datation d'une pive récoltée dans la litière de l'étable donne une fourchette chronologique large pour cette dernière période d'exploitation du bâtiment 4, mais avec un pic important dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (voir fig. 241)[216]. Cette période recoupe celle de la grange-écurie voisine (bâtiment 1), elle aussi détruite par un violent incendie[217]. L'hypothèse que cette partie du hameau ait été incendiée et détruite lors de la bataille du bois de Finges en 1799 est tout à fait plausible.

214 Ce mur est parementé du côté extérieur. Lors de sa construction, le chemin creux était toujours visible.

215 La poutre a vraisemblablement été rajoutée dans un deuxième temps pour remplacer ou renforcer les dalles du bord primitif.

216 UtC15315 : 199 +/- 43 BP, soit 1630-1910 AD (2 sigma).

217 UtC15314 : 97 +/- 41 BP, soit 1670-1940 AD (2 sigma).

Le mobilier du secteur du hameau

Le secteur du hameau de Pfyngut a livré plus de 600 objets de différents matériaux (fig. 257). Une partie de ce mobilier provient de remblais relativement récents (début et milieu du XXe s.) destinés à aplanir le terrain pour les cultures. La majorité du mobilier est cependant issue des niveaux en relation avec les bâtiments du hameau.

Un premier lot a été récolté dans les débris de destruction des bâtiments incendiés à la fin du XVIIIe siècle (hameau, fin état IV). Il englobe de la vaisselle culinaire et à glaçure, des fragments de verre, des boucles de ceinture, une fusaïole, des outils en métal et de la ferraille de construction. Une monnaie trouvée près de la grange-écurie porte l'effigie de l'évêque Hildebrand Jost (entre 1623 et 1627). Ce groupe de mobilier atteste la fréquentation des lieux entre le XVIIe et le XIXe siècle.

Matière	sachets	fragments
métal	168	188
terre cuite	157	293
verre	55	132
pierre	15	15
autres	3	3
total	**398**	**631**

Fig. 257 — Décompte des objets provenant du secteur hameau.

Un second lot de mobilier, plus ancien, est issu des remblais mis en place lors de la dernière transformation des bâtiments et scelle le niveau d'utilisation du local 4.1 (fig. 258 : E2). Ce lot peut être considéré comme le reflet de l'aménagement domestique du bâtiment préexistant (hameau, état III). Il contient des fragments de céramique à glaçure et à pâte claire, le fragment d'une catelle de fourneau du XVIe siècle, deux outils en os et métal, et surtout des ossements de faune.

Un troisième lot a été récolté dans le remplissage du silo aménagé à l'extérieur, entre les deux bâtiments primitifs (fig. 258 : E1). Il s'agit du mobilier le plus ancien découvert dans le secteur du hameau (fin état I). Il comprend des ossements de faune et plusieurs objets métalliques, notamment une clochette et une boucle de ceinture, qui illustrent parfaitement la fonction des lieux voués à l'élevage de bétail (voir *infra*, pp. 241-256).

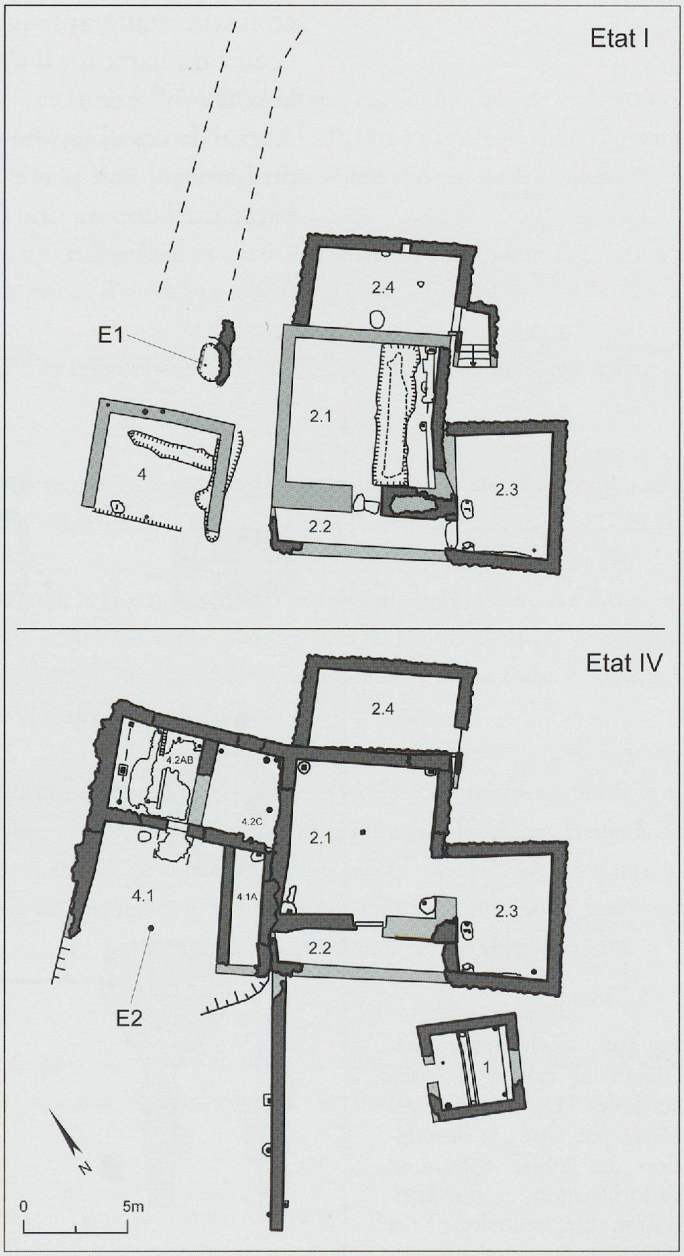

Fig. 258 — Le mobilier du secteur du hameau a été récolté dans les couches d'abandon de l'état I, dans les remblais scellant l'état III, ainsi que dans les niveaux d'utilisation et de destruction de l'état IV.
E1 : ensemble le plus ancien (hameau fin état I) comprenant des ossements de faune et plusieurs objets métalliques.
E2 : ensemble datant l'état III comprenant de la céramique à glaçure et à pâte claire, le fragment d'une catelle de fourneau du XVIe siècle, deux outils en os et métal, et surtout des ossements de faune.

Mobilier métallique (A. Antonini)

La plus grande partie du mobilier métallique issu du secteur du village est constituée de ferraille de construction, notamment des clous de charpente de toutes tailles, ainsi que d'objets non identifiables. Seul un choix des objets les plus significatifs est présenté dans cette publication.
Parmi les objets du premier lot récoltés dans les débris des bâtiments incendiés à la fin du XVIIIe siècle (fin état IV) figurent notamment des boucles de ceinture (fig. 259, n° 1, 4 et 5) ainsi que des éléments appartenant probablement à un anneau d'attachement et à une cheville de roue (n° 6 et 8). D'autres objets ont été récoltés dans des niveaux d'utilisation qui n'ont guère varié pendant toute la période d'utilisation du hameau. C'est le cas pour la boucle de ceinture rectangulaire (n° 2). Un objet métallique, probablement un coin (n° 7), est issu des remblais mis en place lors des transformations qui marquent la fin de l'état III du hameau. Les objets les plus anciens, selon leur contexte stratigraphique, sont issus du silo, une fosse abandonnée à la fin de l'état I du hameau. Il s'agit d'une boucle de ceinture et d'une clochette pour le bétail (n° 3 et 9).
Aucun de ces objets ne permet de dater précisément les états de construction du hameau, soit parce que son insertion stratigraphique est imprécise, soit parce qu'il couvre une fourchette chronologique trop large.

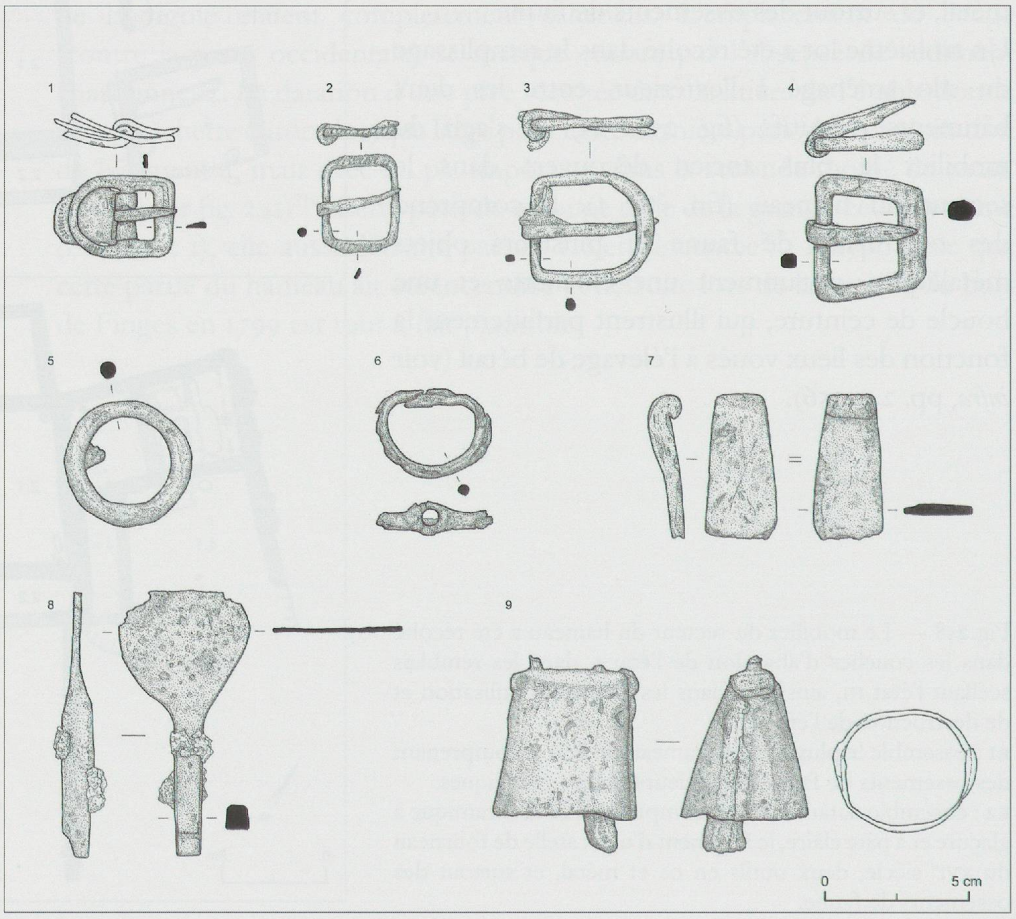

Fig. 259 — Mobilier métallique et catalogue (page suivante). Le mobilier est classé par type ; la description de l'objet comprend sa localisation, et son attribution chronologique aux différents états du hameau.

Catalogue du mobilier métallique

1. *Boucle de ceinture double semi-ovale avec plaque arrondie* (PF07-1572). L. tot. 4,1 cm ; l. ext. de la boucle 2,8 cm ; l. int. 1,7 cm ; l. max. de la plaque 1,8 cm. Fe, Ag (damasquiné). Partie rectangulaire de la boucle : bord sup. et inf. rainuré pour recevoir le placage d'une damasquinure, bord droit avec reste de stries damasquinées. Partie arrondie de la boucle avec stries damasquinées. Plaque : stries damasquinées larges et courtes le long du bord arrondi. Local 4.2AB ; UT2234 ; dans le niveau organique (fumier) constituant le sol de l'écurie (partie passage). Etat IV.

2. *Boucle de ceinture rectangulaire* (PF07-1265). L. 2,6 cm ; l. ext. 3,3 cm ; l. int. 2,6 cm. Fe, Ag (damasquiné). Tiges verticales arrondies, tiges sup. et inf. aplaties et obliques, ardillon avec pointe fortement chambrée (tête de serpent stylisé ?). Restes de damasquinure en forme de plaquage sur les tiges verticales et sur l'ardillon ainsi qu'en forme de stries parallèles sur les tiges sup. et inf. Local 2.3 ; UT2205 ; dans la terre battue constituant l'unique niveau d'utilisation attesté du local. Etat I à état IV.

3. *Boucle de ceinture en forme de «D»* (PF07-1550). L. tot. 4,6 cm ; l. ext. min. 3,7 cm ; l. int. min. 2,8 cm. Fe. Grande boucle aux tiges graciles, arrondies (légèrement plus large dans la partie arrondie, ardillon de section carrée et pointu). Silo au nord du bâtiment 4 ; UT2363 ; dans le comblement du silo. Fin état I.

4. *Boucle de ceinture trapézoïdale* (PF07-1337). L. tot. 4,1 cm ; l. ext. min. 3,8 cm ; l. int. min. 2,5 cm. Fe. Grande boucle massive aux tiges carrées à rectangulaires, l'ardillon pointu et légèrement entaillé à l'extrémité. Local 2.1 ; UT1312 ; dans le remblai couvrant l'unique niveau d'utilisation attesté du local ; postérieur au remplissage de la rigole. Etat IV ou contemporain de l'abandon.

5. *Boucle de ceinture* (PF07-1127). Anneau circulaire avec ardillon fixe triangulaire ; boucle de ceinturon ? Diamètre ext. 4,4 cm ; diamètre int. 3 cm. Fe. Local 4.1 ; UT1880 ; dans le remblai pour la rampe d'accès à l'écurie (local 4.2AB). Etat IV.

6. *Anneau d'attachement rotatif ?* (PF04-381). Anneau ovale, sur un côté aplati et perforé d'un trou circulaire. Diamètre ext. 4 x 3 cm. Fe. Bâtiment I, dans la démolition de la grange-écurie. Etat IV.

7. *Coin ?* (PF07-1554). Tige de forme légèrement trapézoïdale, l'extrémité étroite repliée, l'extrémité large cassée. Fe. Local 4.2B ; UT2276 ; dans la partie inférieure du remblai qui comble la cave semi-enterrée. Fin état III, travaux de transformation pour l'état IV.

8. *Cheville de roue ?* (PF06-1024). L. 9 cm ; l. max. 4,5 cm ; section de la tige 0,8 x 0,8 cm ; épaisseur de la spatule 0,4 à 0,2 cm. Fe. Un outil de ce type figure dans un complexe du XVe-XVIe siècle trouvé sur la Gesslerburg près de Küssnacht, SZ (MEYER *et al.* 1984, C125, pp. 102 et 109). Local 2.3 ; UT1378. Dans le remblai (silts foncés, humiques, avec des graviers et des nodules de mortier) couvrant l'unique niveau d'utilisation attesté du local. Etat IV ou contemporain de l'abandon.

9. *Petite cloche* (PF06-1545). Formée par une tôle taillée en double queue d'aronde, repliée et assemblée latéralement. Sur le dos, les amorces d'une anse. A l'intérieur, le battant de forme irrégulière, ovale, de même section sur toute sa longueur. Hauteur de la cloche 4,8 à 5,2 cm ; diamètre de l'ouverture ovale 4,4 x 5 cm ; épaisseur de la panse 0,02 cm ; section du battant 0,8 x 1,4 cm. Fe. Forme habituelle durant tout le Moyen Âge. Une clochette de ce type figure dans un complexe du XIIIe-XIVe siècle trouvé au château de Attinghausen, UR (MEYER *et al.* 1984, pp. 23 et 33). Silo au nord du bâtiment 4 ; UT2381 ; sur le niveau organique (UT2417) constituant le fond du silo. Etat I-A.

10. *Monnaie*, BZ (PF07-1083). Demi-batz de Hildebrand Jost, frappé entre 1623 et 1627 (détermination Patrick Elsig, Musée cantonal de Sion, Cabinet numismatique). Au sud-ouest de la grange-écurie (bâtiment I), à l'est du mur UT1913 ; trouvaille hors contexte sur le niveau du chantier. Non illustré.

11. *Monnaie*, BZ (PF07-1271). Indéterminée. Local 4.2B ; UT2234 ; dans le niveau organique (fumier) constituant le niveau d'utilisation de l'écurie. Etat IV. Non illustré.

Mobilier céramique : une fenêtre sur la vaisselle valaisanne du XVIe au XVIIIe siècle (M.-A. Haldimann)

Sans être abondant, le mobilier archéologique bien stratifié provenant de l'exploration du hameau de Pfyngut est datable du XVIe et des XVIIe-XVIIIe siècles. Fort au total de 186 fragments provenant de 45 récipients distincts, ce corpus est à ce jour le plus complet pour cette période dont dispose la recherche pour appréhender un vaisselier encore peu documenté en Valais.

Etat	N	NMI
III	76	11
IV	110	34
	186	45

Fig. 260 — Décompte du nombre de tessons de céramique (N) et du nombre minimum de vases (NMI) découverts dans les niveaux du hameau à Pfyngut.

L'évolution du hameau révèle quatre états de construction distincts ; deux d'entre eux (états I et II) sont dépourvus de tout mobilier céramique ; en revanche, l'état III livre un corpus de 76 fragments provenant de 11 récipients ; les 110 autres fragments issus de 34 vases au moins ont tous été recueillis dans l'horizon d'abandon (fin état IV).

Le mobilier de l'état III

Contexte

Les 76 fragments de céramique à glaçure plombifère provenant de 11 récipients distincts ont été recueillis dans le remblai scellant le niveau d'utilisation du local 4.1 afin d'obtenir une petite cour devant l'étable aménagée en même temps dans le local 4.2A/B (voir fig. 258). Ce mobilier reflète la vaisselle utilisée pendant l'état III du hameau ; il fournit par là même un *terminus post quem* pour les transformations de l'état IV (voir catalogue, fig. 261).

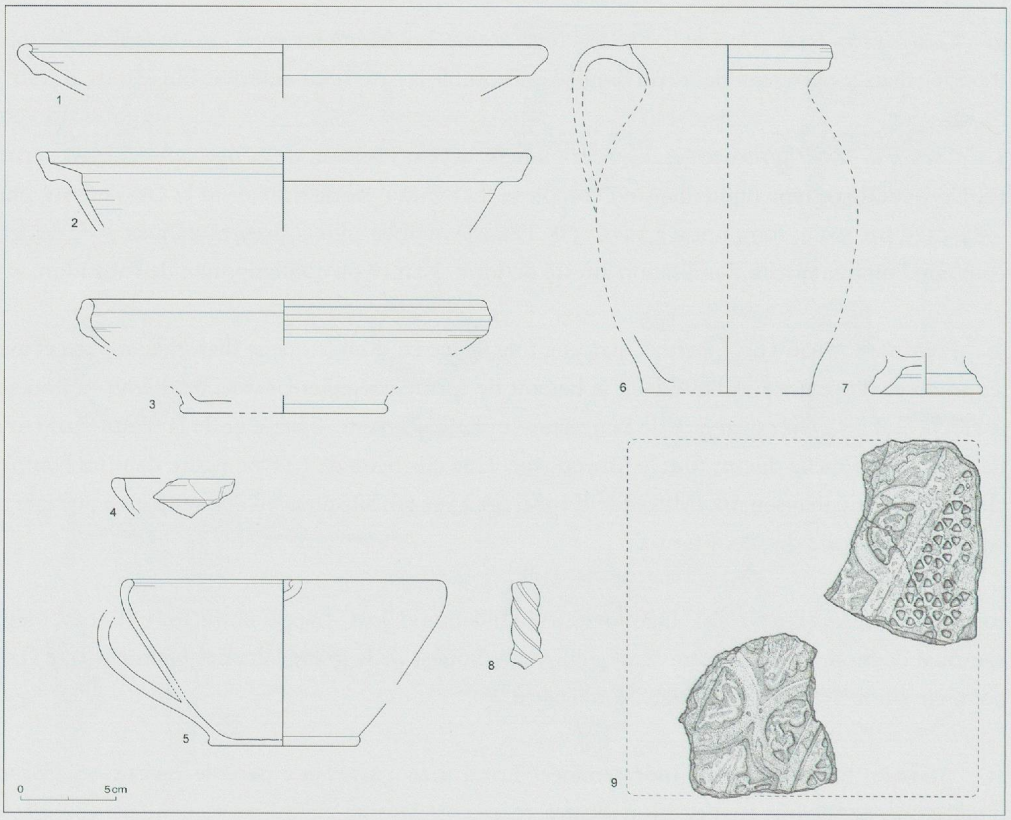

Fig. 261 — Mobilier céramique et catalogue (page suivante), hameau état III.

Catalogue du mobilier céramique, hameau état III

1. *Vase 2* (PF07-1107, 1112, 1116, 1125, 1358, 1464). Jatte à bord épaissi replié. Pâte ocre fine, fin dégraissant. Glaçure interne brun-verdâtre, décor végétal vert clair.

2. *Vase 1* (PF07-1362, 1115). Jatte à marli concave se terminant en bandeau. Pâte ocre fine, fin dégraissant. Glaçure interne vert-brun olive altérée, décor de filets probablement blancs, disparus. Filets entrelacés jaunâtres sur le marli. Traces de suie par endroits sur la face externe du bord.
Montbéliard, Tour Saint-Nicolas : FUHRER, TCHIRAKADZÉ 1995, p. 147, 21 : XVe - XVIIe siècles ; Montbéliard, Porte d'Aiguillon : FUHRER, TCHIRAKADZÉ 1995, p. 138, 14 : XIVe - XVIIe siècles ; Strasbourg : SCHNITZLER 1990, p. 377, n° 1.133, 2 : deuxième moitié du XVIe siècle ; Strasbourg : SCHNITZLER 1990, p. 389, n° 1.176, 3 : milieu du XVIIe siècle ; Strasbourg : SCHNITZLER 1990, p. 459, n° 3.154 : *ante* 1663 ; Bern, Bärenplatz (BE) : BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 15, B34 : avant 1579 ; Nidau, Schulgasse (BE) : BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 25, D39 : avant 1670 ; Dübendorf (ZH) : DUBLER *et al.* 2006, pl. 2, n° 37 ; pl. 5, n° 43 : avant 1611.

3. *Vase 3* (PF07-1110, 1111, 1126, 1133, 1313, 1318, 1320, 1367, 1516). Jatte à bord cannelé replié. Pâte ocre fine, fin dégraissant. Glaçure interne vert clair par endroits translucide.
Montbéliard, Porte d'Aiguillon : FUHRER, TCHIRAKADZÉ 1995, p. 138, 10 : XIVe - XVIIe siècles ; Belfort, Capucins : COUSIN et RILLIOT 1995, p. 166, n° 6 : fin du XVIIe, début du XVIIIe siècle ; Nidau, Schulgasse (BE) : BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 24, D24 : avant 1670.

4. *Vase 5* (PF07-1479, 1494). Jatte à bord oblique épaissi. Pâte ocre fine, fin dégraissant. Glaçure interne ocre, par endroits altérée.

5. *Vase 4* (PF07-1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1361, 1511, 1514, 1515, 1517, 1520-1524, 1526, 1536, 1539, 1540). Jatte à bec verseur et anse, bord arrondi replié. Pâte ocre-brun fine, fin dégraissant. Glaçure interne ocre entièrement disparue sauf sur le bord.
GOY, HUMBERT 1995, p. 215, n° 19 : fin du XVIIe - début du XVIIIe siècle ; Alt-Wädenswil : BITTERLI, GRÜTTER 2001, n° 260 : avant 1557.

6. *Vase 6* (PF07-1123, 1347, 1360, 1374, 1499). Pichet à col en entonnoir. Pâte variant du gris moyen à l'ocre, assez fine, dégraissant sableux. Glaçure brun violet verdâtre à vert olive acide.
Strasbourg : SCHNITZLER 1990, p. 513, n° 5.9 : XVIe siècle ; Belfort, Capucins : COUSIN, RILLIOT 1995, p. 167, n° 14 : fin du XVIIe, début du XVIIIe siècle ; Bern, Bärenplatz (BE) : BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 16, B76 : avant 1579.

7. *Vase 11* (PF07-1241). Bol à pied annulaire. Pâte beige pâle, fin dégraissant. Glaçure blanc légèrement cassé.

8. *Vase 12* (PF07-1354). Pichet, anse torsadée. Pâte ocre assez fine, dégraissant sableux. Glaçure brun à vert assez clair.

9. PF07-1086, 1087, 1224. Carreau de poêle. Pâte beige ocre à cœur gris à gris brun. Dégraissant sablo-végétal assez grossier. Motifs ornementaux végétal et géométrique, glaçure vert pâle altérée.
Montbéliard, Porte d'Aiguillon : FUHRER, TCHIRAKADZÉ 1995, p. 141, 35 : XIVe - XVIIe siècles.

Fig. 262 — Vase 2 (fig. 261, n° 1).

Fig. 263 — Vase 1 (fig. 261, n° 2).

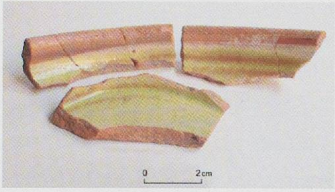
Fig. 264 — Vase 3 (fig. 261, n° 3).

Fig. 265 a et b — Fragments de catelles de fourneau (fig. 261, n° 9).

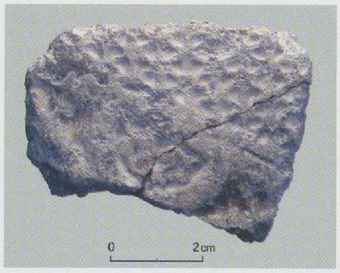

Formes

Avec 10 récipients sur les 11 dénombrés, les formes ouvertes sont très largement dominantes. La jatte à marli concave terminé par un bandeau n° 2 (fig. 263) dérive directement des formes de plats à marli de l'Antiquité tardive, documentés depuis la seconde moitié du IVe siècle à Martigny et depuis la première moitié du Ve siècle à Sion[218]. Attestée au XIe siècle à Charavines, mais alors façonnée en bois, cette forme est largement diffusée au sein du mobilier tardo-médiéval depuis le XVe siècle en Italie comme en France (voir catalogue). La jatte à bord épaissi replié n° 1 (fig. 262) est sans parallèle précis à ce jour, alors que celle à bord cannelé replié n° 3 (fig. 264) est documentée aussi bien à Montbéliard qu'à Volterra entre le XIVe et le XVIIe siècle. La jatte à bec verseur et anse n° 5 est caractéristique du sud des Alpes ; elle est attestée dans la Péninsule italienne, en particulier dans des contextes du XVe siècle en Toscane. Elle apparaît toutefois également à Besançon dans un horizon daté entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle (voir catalogue). Enfin, comme le n° 1, la jatte à bord oblique épaissi n° 4 demeure également sans parallèle publié à ce jour.
Le pichet à une anse et col en entonnoir n° 6 est la seule forme fermée identifiable. Lui aussi héritier d'une tradition formelle remontant à l'Antiquité tardive[219], il est attesté en Alsace dès le XVIe siècle et demeure utilisé en Franche-Comté entre le XVIIe et le XVIIIe siècle (voir catalogue).

Le mobilier de l'état III du hameau comporte enfin deux fragments d'une catelle de fourneau en céramique à glaçure verte (n° 9), décoré d'un motif à alvéoles triangulaires et d'une bande diagonale sur laquelle apparaissent des feuilles de chêne (fig. 265 a et b). Les poêles en terre cuite sont rares en Valais où l'on privilégiait le fourneau en pierre ollaire. En revanche, leur utilisation est plus fréquente en territoire bernois ou des exemples de ce type de décor sont documentés pendant la première moitié du XVIe siècle[220].

Datation et provenance

Les quatre récipients datables (n° 2, 3, 5 et 6) sont attestés dès le XIVe-XVe siècle ; ils sont tous encore attestés jusqu'au XVIIe siècle au moins. En prenant en compte le *terminus post quem* fourni par les fragments de catelles de fourneau (n° 9), la constitution de ce vaisselier remonte probablement à la première moitié du XVIe siècle ; son abandon peut survenir dès le XVIIe siècle ; en regard de la faiblesse du corpus, il ne saurait être précisé.
Ocres, fines et comportant un fin dégraissant sablo-quartzeux, les pâtes du vaisselier étudié sont remarquablement homogènes et remarquablement proches des pâtes observées pour les céramiques à revêtement argileux mises au jour à Martigny comme à Sion dans des contextes tardo-antiques. Cette homogénéité au sein du vaisselier allié à cette proximité millénaire des pâtes avec celles des vaisselles tardo-antiques soulignent l'origine régionale du mobilier recueilli, très certainement produit en Valais.

218 Martigny : HALDIMANN 1998 ; Sion : DUBUIS *et al.* 1987.

219 Voir note 218.

220 HOFER, MEYER 1991, p. 96, Abb. 48.

221 GOY 1995, 125, p. 10.

Le mobilier de l'état IV

Contexte

L'ensemble des 110 fragments issus de 34 vases (NMI = Nombre Minimum d'Individus) provient de la démolition et de l'abandon des édifices (voir catalogue, fig. 266, double page suivante).
La grange-écurie (bâtiment 1) a livré du mobilier découvert sur le pavage et dans la démolition incendiée qui le recouvre ainsi que sur le niveau d'utilisation qui entoure le bâtiment. Des fragments se trouvaient en outre pris dans les interstices du mur nord de la grange. Au total, ce sont 26 tessons provenant de cinq vases distincts qui ont été récoltés en ce lieu.
La maison d'habitation (bâtiment 2) comprend plusieurs locaux de différentes fonctions dont deux ont révélé un mobilier céramique signifiant :
Le remblai d'abandon de l'annexe 2.3 (une cave ?) a livré 36 tessons provenant de 12 vases (NMI) (fig. 267, 268 et 269) ; il contenait également sept fragments de verre issu de cinq récipients différents.
Dans le local servant d'étable (local 4.2A/B) ont été mis au jour, sur le pavage ainsi que dans la démolition carbonisée qui le recouvre, 19 fragments de céramique issus de 8 vases distincts ainsi que 6 tessons de verre provenant d'au moins un récipient, accompagnés par une fusaïole en terre cuite (fig. 270, n° 24) et une gaine de couteau en os (fig. 271, n° 25). Ces complexes datent la période d'utilisation de l'écurie.
Le solde du mobilier, soit 29 fragments de céramique représentant 8 récipients distincts était dispersé dans les autres locaux ou au voisinage du bâtiment 2/4.

Formes

- Lot du bâtiment 1 :

La terrine à marli n° 26, ornée d'un décor brun jaune appliqué sur une glaçure brun noir est une forme caractéristique du XVIIIe siècle (fig. 272) ; elle est notamment attestée à Chalon-sur-Saône (voir catalogue). La jatte tronconique à bord en bandeau cannelé concave n° 27 (fig. 273) est attestée dans le même contexte tout comme l'assiette à dessert circulaire en faïence de grand feu n° 28, également observée à Berne dans un contexte antérieur à 1765. Ce modeste ensemble est complété par un pot cylindrique au col doté d'une collerette n° 29 ; cette morphologie particulière permettait de le sceller avec une étoffe maintenue par une cordelette passée sous la collerette, assurant ainsi la conservation de son contenu. Largement utilisée au fil des siècles, cette forme apparaît dès la seconde moitié du XVIe siècle dans un dépotoir de Besançon[221].

- Lot du bâtiment 2/4 :

Tout comme la jatte à bec verseur et anse n° 5 de l'état III, les jattes à bord oblique épaissi n° 10 et 11 ainsi que la jatte à bord en bandeau éversé cannelé n° 14 sont attestées depuis le XVe siècle dans la Péninsule italienne (voir catalogue). Ces formes sont également largement diffusées en territoire bernois dès la seconde moitié du XVIIe siècle (voir catalogue). Elles mettent

Fig. 266 (double page suivante) — Mobilier (céramique, os, verre) et catalogue, hameau état IV.

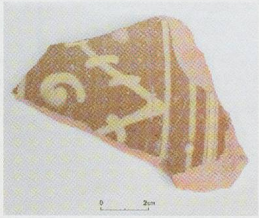

Fig. 267 — Vase 29, (fig. 266, n° 11).

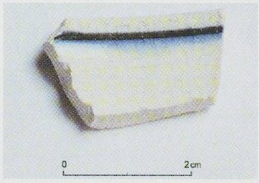

Fig. 268 — Vase 26 (fig. 266, n° 12).

Fig. 269 — Vase 28 (fig. 266, n° 15).

Fig. 270 — Fusaïole (fig. 266, n° 24).

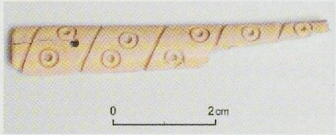

Fig. 271 — Gaine de couteau en os (fig. 266, n° 25).

Fig. 272 — Vase 33 (fig. 266, n° 26).

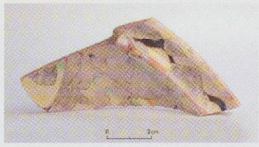

Fig. 273 — Vase 34 (fig. 266, n° 27).

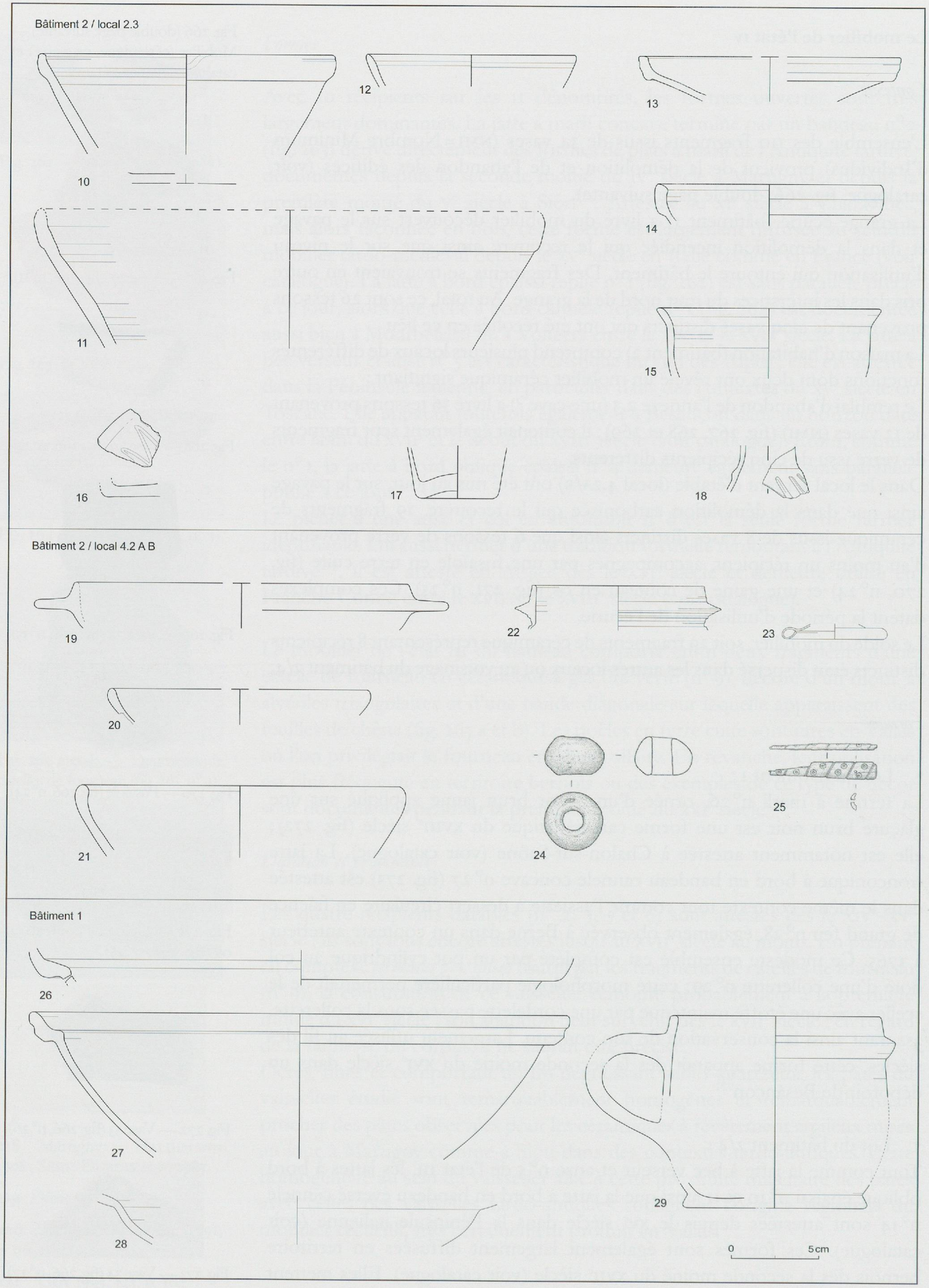
Bâtiment 2 / local 2.3
10
11
12
13
14
15
16
17
18
Bâtiment 2 / local 4.2 A B
19
20
21
22
23
24
25
Bâtiment 1
26
27
28
29
0
5cm

Catalogue du mobilier en céramique, os et verre, hameau état IV

10. *Vase 23* (PF07-1134, 1135, 1157, 1165, 1175, 1219, 1332). Jatte tronconique à bord oblique épaissi. Pâte ocre brune à cœur gris moyen. Abondant dégraissant sablo-quartzeux. Glaçure interne et sur le bord vert olive, altérée. Nidau, Schulgasse (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 23, D6: avant 1670.

11. *Vase 29* (PF07-1234). Jatte tronconique à bord épaissi. Pâte ocre fine, fin dégraissant sableux. Glaçure beige jaune pâle et vert brun olive soutenu, décor géométrique. Winterthur: LEHMANN 1992, Taf. 25, n° 197: XIVe-XVe siècle. Burgdorf (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 29, E35: incendie de 1715.

12. *Vase 26* (PF07-1019a). Pâte blanche, très fine. Faïence blanche avec ligne bleue.

13. *Vase 25* (PF07-0957). Jatte tronconique à bord en bandeau vertical. Pâte ocre à cœur gris moyen, dégraissant sablo-quartzeux. Glaçure jaune pâle et brun jaunâtre, décor géométrique. Nidau, Schulgasse (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 24, D20: avant 1670; Burgdorf (BE), BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 27, E5: incendie de 1715; Bern, alter Bärengraben (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 43, G76: avant 1765.

14. *Vase 24* (PF07-1028). Jatte tronconique à bord en bandeau éversé. Pâte ocre soutenu, dégraissant sableux. Glaçure interne brun vert olive. Burgdorf (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 29, E44: incendie de 1715; Bern, alter Bärengraben (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 44, G81: avant 1765.

15. *Vase 28* (PF06-1019). Pot ovoïde à bord éversé. Pâte ocre fine, dégraissant sableux. Glaçure noire.

16. *Vase 30* (PF07-1218). Plat ou jatte. Pâte beige grisâtre, dégraissant sableux. Glaçure grise jaunâtre très altérée, décor géométrique.

17. *Vase 31* (PF07-1132). Fond de verre à ombilic. Verre blanc transparent.

18. *Vase 32* (PF07-1153). Flacon ou carafe; verre bleu; décor moulé de godrons torsadés.

19. *Vase 37* (PF07-1308). Jatte à collerette horizontale. Pâte ocre, fin dégraissant sableux. Glaçure ocre orange, décor géométrique de bandes blanches et motifs bruns foncés. Bern, alter Bärengraben (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 39, G30: avant 1765; Lauterbrunnen, Trachsellauenen (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 70, n° 13: entre 1782 et 1805.

20. *Vase 17* (PF07-1148, 1164). Jatte à bord épaissi vertical. Pâte ocre fine, fin dégraissant sableux. Traces de glaçure ocre jaunâtre. Montbéliard, Porte d'Aiguillon: FUHRER, TCHIRAKADZÉ 1995, p. 138, 9: XIVe-XVIIe siècles; Montbéliard, Tour Saint-Nicolas: FUHRER, TCHIRAKADZÉ 1995a, p. 147, n° 14: XVe-XVIIe siècle; La-Chaux-du-Dombief, château de l'Aigle: MORDEFROID *et al.* 1995, p. 116, n° 17: XIVe-XVIIe siècle.

21. *Vase 38* (PF07-1324). Jatte tronconique à bord épaissi replié. Pâte gris moyen à ocre, dégraissant sableux. Glaçure vert foncé acide. Montbéliard, Cabaret de l'Hôtel-de-Ville: GOETZ 1995, p. 153, n° 17: XVIIe siècle; Burgdorf, Kronenplatz (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 34, F22: avant 1734; Lauterbrunnen, Trachsellauenen (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 70, n° 17: entre 1782 et 1805.

22. *Vase 18* (PF07-1273). Pot cylindrique à bord vertical souligné par une collerette. Pâte ocre beige, dégraissant sableux assez grossier. Glaçure vert pâle interne et sur le bord. Besançon, rue des Vigniers: GOY 1995, p. 125, n° 10: seconde moitié du XVIe siècle; Châlons-sur-Saône: MONTHEL 1993, p. 107, 28-30: XVIIe siècle; Lyon, Saint-Vincent: FAURE-BOUCHARLAT 1990, p. 138, n° 194: XVIIe siècle; Montbéliard, Cabaret de l'Hôtel-de-Ville: GOETZ 1995, p. 154, n° 27: XVIIe siècle.

23. *Vase 20* (PF07-1274). Verre à pied. Verre transparent fortement irisé et concrétionné.

24. PF07-1130. Fusaïole. Pâte ocre assez fine, dégraissant sablo-végétal.

25. PF07-1551. Gaine en os. Décor d'ocelles et de cannelures.

26. *Vase 33* (PF06-0997). Terrine à marli. Pâte gris à lie de vin; dégraissant sableux. Glaçure interne brun noir, décor géométrique brun jaune. Châlon-sur-Saône: MONTHEL *et al.* 1993, p. 128, n° 120: 2e moitié du XVIIIe siècle; 178, n° 344: 2e moitié du XVIIIe siècle.

27. *Vase 34* (PF04-0008). Jatte tronconique à bord en bandeau cannelé concave. Pâte ocre très fine, fin dégraissant. Glaçure jaune pâle, décors géométriques verts et bruns foncé. Châlon-sur-Saône: MONTHEL *et al.* 1993, p. 178, n° 343: 2e moitié du XVIIIe siècle.

28. *Vase 35* (PF06-1022). Assiette à dessert circulaire en faïence de grand feu. Pâte blanche, glaçure blanche. Châlon-sur-Saône: MONTHEL *et al.* 1993, p. 176, n° 331 et p. 178, n° 341 : 2e moitié du XVIIIe siècle; Bern, alter Bärengraben (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 50, G137: avant 1765.

29. *Vase 36* (PF06-960, 961, 987, 988, 1004). Pot cylindrique à bord à collerette. Pâte ocre à noire, brûlée secondairement. Besançon: GOY 1995, p. 125, 10: XVIe siècle; Bern, alter Bärengraben (BE): BOSCHETTI-MARADI 2006, Taf. 37, E35: avant 1765.

en évidence une proximité formelle entre les vaisseliers bernois et valaisans témoignant de l'utilisation soutenue des cols alpins. Les autres récipients inventoriés, tels la jatte à bord en bandeau vertical n° 13 ou le pot ovoïde à bord éversé n° 15 demeurent sans parallèles satisfaisants publiés à ce jour.

Les bâtiments fouillés ayant subi une destruction par feu sans doute dans la nuit du 28 mai 1799, il n'est pas sans intérêt - en dépit de la faiblesse du corpus - d'examiner la répartition spatiale des céramiques analysées. Si la présence des jattes à bord oblique et à bandeau concave ou vertical provenant du bâtiment 2/4 illustrent bien son caractère domestique, la présence exclusive de vaisselle de table, y compris l'unique faïence de grand feu du site, dans le bâtiment 1 a de quoi surprendre en regard de sa fonction de grange-écurie. Cela renforce l'hypothèse de l'utilisation des locaux comme cantonnement durant la bataille contre les Français (voir *infra*, pp. 272-273). Le pillage subséquent a-t-il fait disparaître ces biens exceptés les fragments de plats brisés ? La question mérite d'être posée.

Datation et provenance

La constitution du vaisselier de l'état IV n'est sans soute pas antérieure au XVIIe siècle ; la trouvaille fortuite et malheureusement hors contexte au sud-ouest de la grange-écurie (bâtiment 1) de la monnaie frappée à l'effigie de Hildebrand Jost (PF07-1083, entre 1623 et 1627) reflète la fréquentation du hameau à cette période, mais ne peut pas être mise en relation avec l'une de ses transformations. La datation de la vaisselle de table récoltée dans le bâtiment 1 fournit un bon terminus post quem établi dans la seconde moitié du XVIIIe siècle (voir catalogue). La destruction brutale du site survenant dans la nuit du 28 mai 1799 est datée de manière absolue et clôture la période d'utilisation des vaisselles découvertes.
Bien que plus diversifiées, les pâtes, les glaçures et les décors soulignent l'appartenance vraisemblable de la quasi-totalité si ce n'est la totalité du vaisselier de ce lot aux productions valaisannes. Le travail préliminaire mené par Aline Héritier sur un ensemble de vaisselle contemporain mis au jour à Sion, Saint-Théodule souligne des caractéristiques similaires qui sont datées par l'auteur de la fin du XVIIIe siècle[222]. La présence d'un atelier contemporain à Sion est également attesté par des documents d'archive. A contrario, une céramique au moins est très certainement importée de France : l'assiette à dessert circulaire en faïence de grand feu n° 28.

222 HÉRITIER 2007, rapport inédit.

Les restes d'animaux - témoins de l'activité pastorale des habitants de Pfyngut durant la période médiévale (Cl. Olive)

La fouille du site de Pfyngut a permis de mettre au jour les restes d'un petit hameau daté entre le XIVe et le XVIIIe siècle. Parmi le matériel archéologique, des vestiges osseux d'origine animale ont été récoltés. Ces vestiges - près de 4500 restes dont le poids se situe autour de 19 kilos - sont répartis en deux lots. L'ensemble 1 provient d'une fosse située à l'extérieur, près des deux bâtiments primitif (hameau, état I). L'ensemble 2, plus récent, est issu d'un remblai étalé lors de la dernière transformation du bâtiment 4 qui marque l'aménagement d'une petite cour abritée devant une écurie (hameau, état IV) (voir fig. 258).
Une grande partie de ces ossements relève de rejets domestiques liés à l'alimentation, mais leur étude montre qu'ils sont également des indicateurs de l'activité pastorale des villageois (fig. 274). La majorité des vestiges provient essentiellement des animaux du cheptel : les caprinés (mouton et chèvre), le bœuf et le porc. La poule est la seule représentante de la basse-cour. Quelques éléments permettent de noter la présence du chat et du chien. Les équidés sont également présents mais, comme le chien et le chat, ils ne semblent pas faire partie de l'alimentation. La chasse ne paraît pas être une activité importante puisque seul le lièvre est présent. Une partie du matériel, trop fragmenté et sans caractère spécifique, a été divisé en deux groupes : les grands mammifères (qui, dans cette étude, sont essentiellement des bovins) et les mammifères de taille moyenne (les porcs, les moutons et les chèvres). Pour ce dernier groupe, les fragments de côtes et de vertèbres n'ont généralement pas pu être attribués, ce qui peut amener un déficit dans la représentation de ces espèces.

PFYNGUT (VS) - XIVe - XVIIIe s.	**Ensemble 1**		**Ensemble 2**		**TOTAL**	
Distribution des restes osseux	NF	P (g)	NF	P (g)	NF	P (g)
Bœuf (*Bos taurus*)	507	4139	809	7038	1316	11177
Mouton/Chèvre (*Ovis aries/Capra hircus*)	221	901	420	1889	641	2790
Porc (*Sus scrofa domesticus*)	31	199	99	939	130	1138
Équidés (*Equus sp.*)			25	729	25	729
Poule (*Gallus gallus*)	46	45	29	41.3	75	86.3
Chat domestique (*Felis catus*)			6	10	6	10
Chien (*Canis familiaris*)			1	3	1	3
Lièvre (*Lepus capensis*)	11	19	4	3	15	22
Merle (*Turdus merula*)	2	0.2			2	0.2
Loir (*Glis glis*)			1	1	1	1
Grands mammifères						
fragments divers	57	240	35	259	92	499
Mammifères de taille moyenne						
fragments divers	127	185	167	235	294	420
fragments côtes	240	275	350	572	590	847
fragments vertèbres	182	279	129	276	311	555
Oiseaux sp. (*Aves sp.*)	2	0.1			2	0.1
Esquilles indéterminées	673	367	308	248	981	615
TOTAL	**2099**	**6649**	**2383**	**12243**	**4482**	**18893**

Fig. 274 — Inventaire du matériel ostéologique.
NF : nombre de fragments.
P(g) : poids en gramme.

On note quelques différences entre l'ensemble 1 et l'ensemble 2. Dans le premier, on trouve des éléments d'espèces sauvages comme le lièvre et le merle. Dans le second, on trouve des espèces liées à l'homme pour d'autres raisons que des fins alimentaires, en particulier le cheval, le chien, le chat.

Les espèces domestiques d'élevage

La prépondérance des bovins est évidente dans les deux ensembles, viennent ensuite les moutons et les chèvres, les premiers étant plus abondants que les secondes. Quant au porc, il est très modestement représenté (fig. 275).

Les bovins

Sélection des animaux

Les âges ont été évalués à partir de l'éruption et de l'usure dentaires. Le degré d'épiphysation des os post-crâniens a permis de compléter cette évaluation. Les bovins sont généralement réservés pour le travail et la production laitière ; ils sont abattus de préférence tardivement lorsqu'ils ne peuvent plus accomplir les fonctions qui leur sont imposées. Sur l'ensemble du site, une majorité d'animaux (58 %) disparaît avant la première année (fig. 276). Cette mortalité d'animaux jeunes se retrouve dans les deux ensembles (fig. 277).

On note que, dans l'ensemble 1, la moitié du corpus n'a pas atteint la première année. Ensuite l'abattage se fait de façon régulière jusqu'à la troisième année. Dans l'ensemble 2, 64 % des individus disparaissent avant le sixième mois, la tranche d'âge entre 6 et 12 mois n'apparaît pas, l'abattage reprend à partir de la fin de la première année. Le fait de mettre en boucherie des veaux n'ayant pas atteint leur première année indique un choix alimentaire de qualité ou une sélection des animaux : on ne garde que les bêtes conformes aux exigences de l'éleveur et on élimine les individus chétifs ou ne présentant pas les aptitudes requises pour la boucherie, pour la production laitière ou pour le travail de traction. Les individus abattus entre deux et trois ans et demi sont quant à eux destinés uniquement à la boucherie ; ils ont atteint leur maturité pondérale et fournissent ainsi une quantité de viande convenable. La présence d'un fœtus et d'individus jeunes, l'un de moins de trois mois et d'autres n'ayant pas atteint 12 mois, traduit sans doute que l'on se trouve dans une zone d'élevage de bovins.

Nature des restes osseux et morceaux consommés

Pratiquement tous les éléments du squelette sont présents dans les deux ensembles, mais à des degrés différents. Les restes crâniens, très nombreux, représentent le maximum d'individus morts sur le site (fig. 278).
La différence entre le nombre d'individus recensés à partir des restes crâniens et les os du squelette post-crânien indique que les quartiers n'ont pas été totalement consommés sur place. L'importance de la représentation des éléments du thorax - sternum, vertèbres et côtes - et des vestiges crâniens est

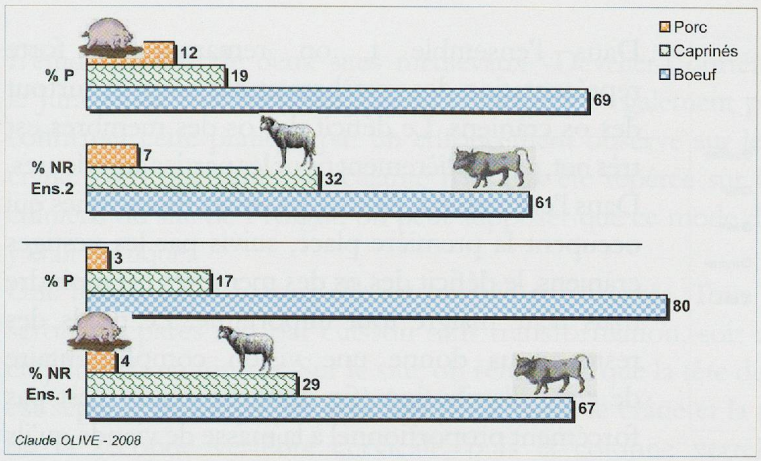

Fig. 275 — Proportions en nombre (NR) et poids (P) des restes des espèces du cheptel dans les deux ensembles.

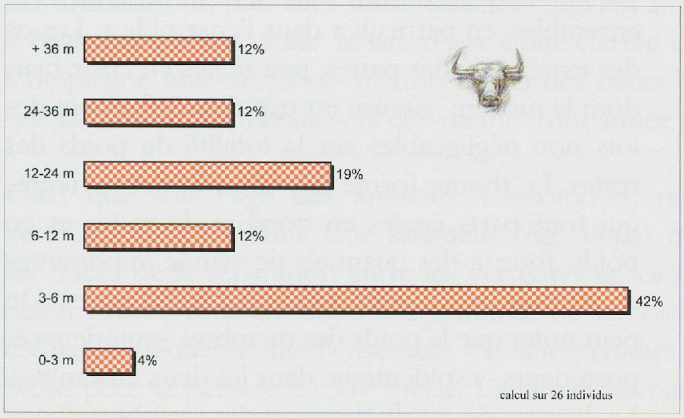

Fig. 276 — Mortalité des bovins sur l'ensemble du site (âges en mois).

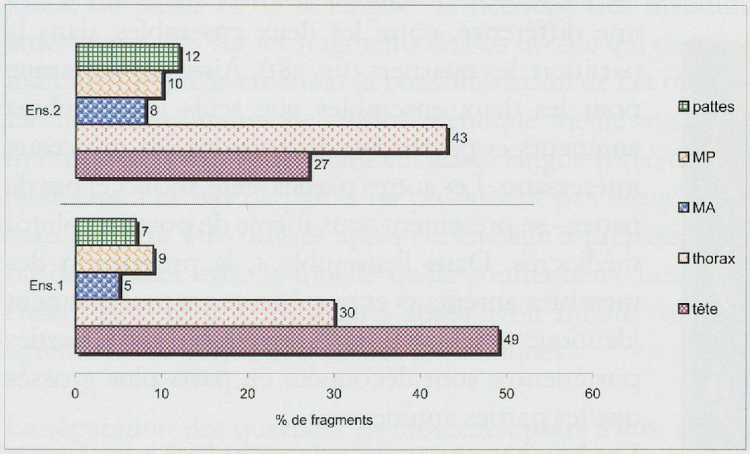

Fig. 279 — Pourcentages du nombre de restes attribués aux différents quartiers des bovins. MA : membres antérieurs. MP : membres postérieurs.

Ensemble 1	Ensemble 2
1 : fœtus	1 : 1 à 3 m
3 : 3 à 6 m	8 : 3 à 6 m
3 : 6 à 12 m	
4 : 12 à 24 m	1 : 12 à 24 m
2 : 24 à 36 m	1 : 24 à 36 m
	2 : 36 à 42 m
	1 : + de 48 m

Fig. 277 — Âges d'abattage en mois des bovins dans les deux ensembles.

	Ens. 1		Ens. 2	
Bœuf	NF	NMI	NF	NMI
crâne	245	10	221	12
thorax	153		340	
scapula	7	2	12	7
humérus	9	4	23	8
radius	4	3	26	8
ulna	5	2	7	4
os coxal	13	3	26	7
fémur	12	5	32	11
tibia	20	6	21	10
patella	1	1		
bas de patte	38	3	101	7

Fig. 278 — Détails de la répartition anatomique des os de bovins. NF : nombre de fragments. NMI : nombre minimum d'individus recensés à partir de ces restes.

due à une très importante fragmentation. Les pattes sont également assez bien représentées ; elles sont constituées par un grand nombre d'ossements, os du carpe, du tarse, métapodes et phalanges. En rassemblant les restes en cinq groupes - tête, thorax, membres antérieurs (scapula, humérus, radius, ulna), membres postérieurs (os coxal, fémur, tibia, patella) et pattes - il est plus aisé de déceler les carences de certaines parties (fig. 279).

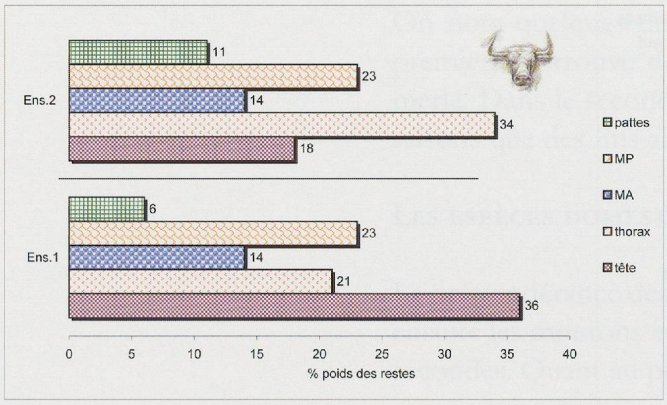

Fig. 280 — Evaluation du poids des restes attribués aux différentes parties de la carcasse des bovins.

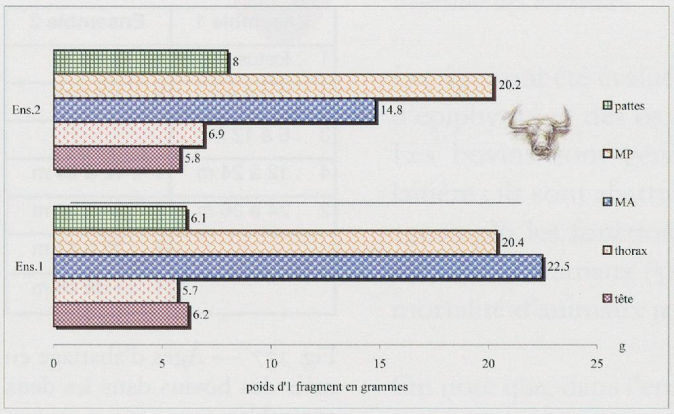

Fig. 281 — Evaluation du poids en gramme d'un fragment attribué aux différents quartiers de bovins.

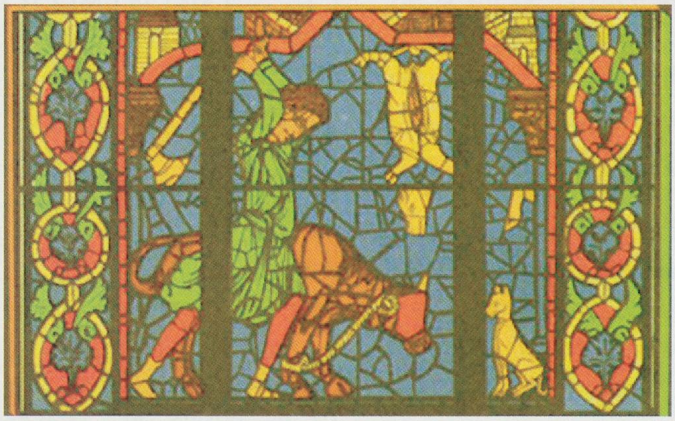

Fig. 282 — Abattage du bœuf par le boucher. Vitrail d'Ezéchiel, cathédrale de Chartres, XIIIe siècle.

Dans l'ensemble 1, on remarque la forte représentation des vertèbres et des côtes et surtout des os crâniens. Le déficit des os des membres est très net, particulièrement pour les parties antérieures. Dans l'ensemble 2, ce sont les restes thoraciques qui occupent la première place, suivis par les vestiges crâniens, le déficit des os des membres est moindre mais reste malgré tout importante. Le poids des restes nous donne une vision complémentaire de cette distribution (fig. 280). Le poids n'est pas forcément proportionnel à la masse de viande qu'ils représentent, ainsi on remarque que la tête avec un potentiel limité en masse de viande représente un poids relativement conséquent dans les deux ensembles, en particulier dans l'ensemble 1. Les os des extrémités des pattes, peu riches en chair mais dont la matière osseuse est très dense, forment des lots non négligeables sur la totalité du poids des restes. Le thorax formé des côtes et des vertèbres qui font parts égales en nombre de restes et en poids, fournit des quantités de viande importantes et tient une place intéressante parmi les restes. On peut noter que le poids des membres - antérieurs et postérieurs - est identique dans les deux ensembles. La division des os du thorax et des membres donne des morceaux de viande plus ou moins conséquents. Le poids d'un fragment permet de voir s'il y a une différence, entre les deux ensembles, dans la partition des quartiers (fig. 281). Ainsi, on remarque pour les deux ensembles que seuls les membres antérieurs et postérieurs fournissent des morceaux intéressants. Les autres parties - tête, thorax et bas de pattes - se présentent sous forme de portions plutôt médiocres. Dans l'ensemble 1, la proportion des membres antérieurs et postérieurs est pratiquement identique tandis que dans l'ensemble 2, les parties postérieures sont découpées en parts plus grosses que les parties antérieures.

Les bovins sont assommés avant leur mise à mort par saignée, ceci afin d'éviter toutes réactions violentes. La personne désignée pour l'abattage - boucher ou pratiquant occasionnel - recouvrait parfois les yeux de la victime avec un masque de tissu ou de cuir. Il raccordait ensuite les cornes et l'un des membres antérieurs avec une corde serrée afin que l'animal garde la tête baissée et qu'il ne puisse s'enfuir. Une abondante iconographie médiévale révèle cet usage (fig. 282).

223 Olive 2008.

224 Olive 2009

225 Clavel 2001.

L'étude récente de deux sites médiévaux -Develier-Courtételle dans le Jura suisse[223] et Bressieux (Isère, France)[224]- a également permis de confirmer cette pratique par un enfoncement observé sur le haut du crâne. Bien que cette particularité n'ait pas été repérée sur les restes crâniens du site de Pfyngut, on peut supposer que ce mode d'abattage y était pratiqué.
Une fois la bête abattue, elle est saignée et éviscérée. Tous les abats seront préparés soit par cuisson sans transformation, soit convertis en pâtés ou en tourtes. Sur le site, on remarque que la tête des bovins est séparée du corps par un coup porté entre le crâne et la première ou la seconde vertèbre cervicale, puis la colonne vertébrale est fendue en deux longitudinalement (fig. 283.1) livrant ainsi deux demi-carcasses. Les côtes sont séparées des corps vertébraux à la hauteur des articulations, puis elles sont morcelées (fig. 283.2 et 284.b). Clavel a également observé sur le site de la Cour Carrée du Louvre et à Compiègne une très forte fragmentation des côtes[225]. Cela montre que la colonne vertébrale sera elle-même tronçonnée par la suite.

Quel que soit l'âge des animaux consommés, on retrouve les vertèbres fendues dans leur longueur (fig. 284.a) mais également les traces de la séparation entre les vertèbres et les côtes (fig. 283). Selon Clavel, cette découpe longitudinale de la colonne vertébrale est assez fréquente sur l'ensemble des sites étudiés en France du Nord pour la période du XIVe siècle. La tête et les bas de pattes ont probablement subi des préparations. L'abondance des restes crâniens peut être mise en relation avec la consommation de la cervelle, des joues, du palais et de la langue : la découpe des mandibules et les stries observées sur les fragments de l'os hyoïde qui soutient la langue indiquent le prélèvement et la consommation de cet organe (fig. 285). De nombreux traités de cuisine d'époque médiévale fournissent de multiples recettes concernant cet abat : langue rôtie, en ragoût ou en paupiette. Les bas de pattes ne produisent pas beaucoup de viande, mais peuvent être utilisés après concassage à préparer des bouillons ou des sauces avec la moelle qu'ils contiennent. Les pieds de veau étaient également consommés après avoir mijoté dans un bouillon agrémenté de verjus et d'herbes aromatiques.

La séparation des quartiers en morceaux prêts à être cuisinés a laissé des traces sur la plupart des os (fig. 283). Ainsi la séparation de la scapula et de l'humérus se faisait soit par un coup porté sous l'articulation scapulaire, soit en tranchant la partie proximale de l'humérus, tandis que la séparation de l'épaule (humérus) et du jarret avant (radio-ulnaire) se faisait par un coup de couperet entre l'articulation distale de l'humérus et la partie proximale du radio-ulnaire (fig. 283.3 et 286.a). La séparation du fémur (cuisse) et de l'os coxal se faisait soit en partageant l'os coxal en trois morceaux (fig. 283) permettant de dégager le fémur et la partie articulaire de l'os coxal, soit en tranchant le fémur sous l'épiphyse proximale (fig. 283.5 et 286.b).

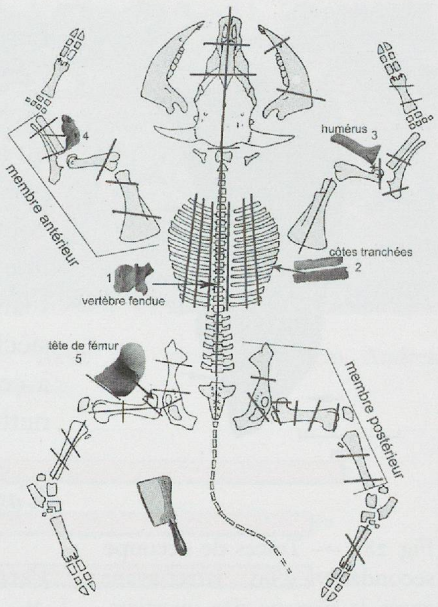

Fig. 283 — Description des traces relevées sur les os permettant d'observer la découpe des quartiers. 1) vertèbre fendue, 2) côtes fragmentées, 3) séparation de l'humérus (épaule) et du radio-ulnaire, 4) radio-ulnaire débité en portions, 5) séparation du fémur (cuisse) de l'os coxal, découpe pratiquée par un couperet ou une feuille.

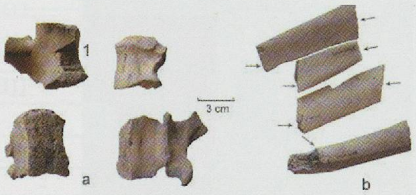

Fig. 284 — Vertèbres fendues (a) et côtes tranchées (b), avec quelquefois des traces de ratées de découpe (1).

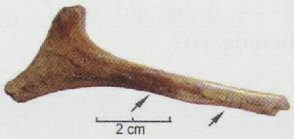

Fig. 285 — Os hyoïde de veau avec stries de prélèvement de la langue.

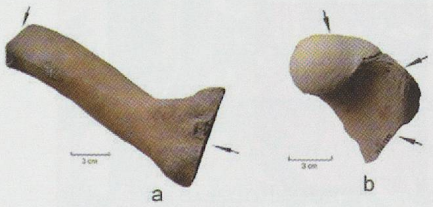

Fig. 286 — Traces laissées par le tranchet lors de l'extraction de l'épaule : a) distum de l'humérus tranché et pour le haut de la cuisse, b) séparation du fémur d'avec l'os coxal.

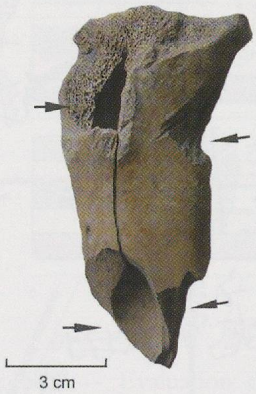

Fig. 287 — Traces de découpe secondaire d'un jarret-avant après le partage des quartiers. On note des ratés de découpe.

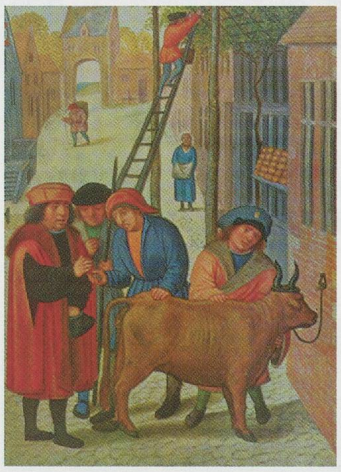

Fig. 288 — Achat du bœuf. Simon Bening, 1515.

Les pièces de viande ainsi obtenues étaient à nouveau morcelées (fig. 287). Cette préparation des quartiers en morceaux se retrouve sur beaucoup de sites médiévaux et convient tout à fait à des cuissons en bouilli, en sauce ou à l'étouffée. Aucun fragment osseux ne présente de brûlure indiquant le passage de la viande à la broche. Ce morcellement des pièces montre une volonté de rentabiliser au maximum les carcasses, mais il indique également une plus grande diversification des préparations culinaires, comme le souligne Flandrin à propos de l'apparition de nouvelles recettes vers les XIVe-XVe siècles[226]. Précisons encore que, si la langue d'un bœuf adulte est préférée à celle d'une jeune bête, la viande des jeunes veaux, blanche et tendre, est nettement plus appréciée que celle des individus mis à la réforme.

L'aspect de ces bovins

Parmi tous ces restes, seul un élément a permis d'évaluer la hauteur au garrot d'un individu, mâle ou femelle. Cette hauteur se situe autour de 105 cm pour une femelle et 110 cm pour un mâle. La taille de ces bovins paraît être très proche de celle que l'on peut observer sur l'iconographie médiévale si on la compare à celle des hommes (fig. 288). Des données sur les bovins de la période romaine dans la région de Martigny indiquent - mâles et femelles mélangés - des hauteurs comprises entre 105 et 115 cm autour du Ier siècle, tandis qu'à partir du IIe siècle on voit se côtoyer deux populations bovines, l'une conservant les mensurations du Ier siècle et la seconde nettement plus robuste dont la taille se situe entre 145 et 150 cm[227]. Cette dernière dominera durant la période comprise entre le IIIe et le IVe siècle. A Gamsen, on trouve au IIIe siècle des individus de taille intermédiaire, comprise entre 121 et 130 cm[228].

Selon l'iconographie médiévale, la robe des animaux est le plus souvent brun-rouge, parfois plus claire mais rarement tachetée. Pour les bovins, comme pour toutes les espèces domestiques, chaque région a développé son type à partir d'un socle commun par le biais des métissages dus aux mouvements des populations humaines et aux foires, produisant ainsi des variantes de couleur - brunes, brun-rouge ou grises - et morphologiquement adaptées aux besoins des éleveurs : animaux de trait, de boucherie ou vaches laitières. C'est ainsi que l'on retrouve aujourd'hui en Valais certains types de bovins déjà connus au Moyen Âge, comme la vache d'Hérens, la Brune des Alpes et autres Simmental issus d'un tronc ancien.

226 Flandrin 1996.

227 Olive 2003.

228 Olive 2004.

229 Audoin-Rouzeau 1983.

230 Olive 1993.

231 Forest 1987.

232 Moriceau 1999.

Les moutons et les chèvres

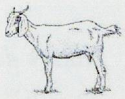

Sélection des animaux

Les moutons forment la majorité du groupe des caprinés. Les chèvres sont présentes mais de façon discrète. Ceci n'est pas une particularité de Pfyngut ; c'est une situation que l'on retrouve régulièrement sur d'autres habitats médiévaux, comme à La Charité-sur-Loire (Nièvre, France)[229], à Charavines (Isère, France)[230], ainsi que sur une série de sites dans la basse vallée du Rhône[231]. Les moutons, tout comme les bovins d'ailleurs, fournissent à l'homme de quoi se nourrir et se vêtir : la viande, la laine (fig. 289), le lait, mais également le suif (utile pour l'éclairage ou l'imperméabilisation des cuirs), la peau et le fumier comme engrais sont largement utilisés[232]. La chèvre est un animal aussi très précieux car si elle offre les mêmes avantages que les ovins (son poil sert en plus à fabriquer des étoffes), elle ne coûte pratiquement rien en nourriture, elle est plus résistante que les ovins et elle affectionne les lieux escarpés.

Les âges des caprinés ont été évalués, comme pour l'ensemble des animaux du cheptel, par l'éruption et l'usure dentaires conjuguées au degré d'épiphysation des os du squelette post-crânien (fig. 290, 291). Comme pour les bovins, on observe une mortalité importante d'animaux avant la fin de leur premier mois. On note également la présence d'un fœtus de mouton. Cette forte mortalité d'individus d'âge périnatal paraît donc d'origine naturelle, comme celle que l'on peut parfois constater dans un élevage. Une majorité d'individus ayant atteint un degré d'engraissement suffisant est dirigée vers la boucherie entre 18 et 30 mois. La viande de ces animaux jeunes est plus appréciée parce qu'elle est plus tendre et plus savoureuse que celle des animaux de réforme. Parallèlement, la production lainière n'est pas à écarter. Les animaux plus âgés sont destinés à la reproduction.

Parmi les sujets abattus après 36 mois, certains éléments dentaires très arasés montrent que quelques animaux avaient dépassé 6/7 ans. Ces animaux tués à l'âge adulte assurent aussi la reproduction. Les chèvres sont élevées probablement pour fournir du lait dont l'essentiel va à la fabrication des fromages, consommés frais ou secs, comme celui des brebis et des vaches (fig. 292). Elles sont abattues, semble-t-il, lorsqu'elles sont taries.

Fig. 289 — Tonte des moutons. Pietro Andrea Mattioli, XVIe siècle.

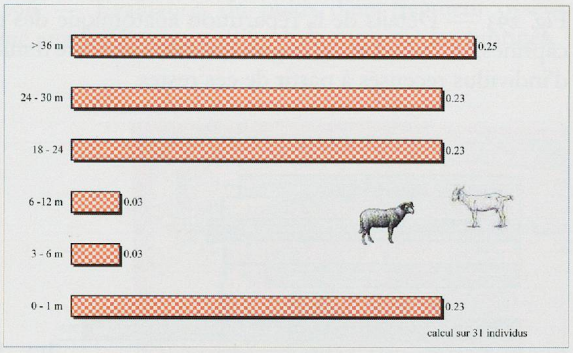

Fig. 290 — Distribution de la mortalité des caprinés sur l'ensemble du site (âges en mois).

CAPRINES	Ens. 1		Ens. 2	
	N I	M / C	N I	M / C
fœtus			1	M
0 à 1 m	6	3 M	1	M
3 à 6 m			1	M
6 à 12 m	1	M		
18 à 24 m	2	M	5	3 M / 1 C
24 à 30 m	3		4	2 M
> 36 m	4	2 M / 2 C	4	2 M/ 1 C

Fig. 291 — Distribution des âges des caprinés dans chaque ensemble et répartition entre les moutons (M) et les chèvres (C). NI : nombre d'individus.

Fig. 292 — Fabrication du fromage. *Tacuinum Sanitatis*, XVe siècle.

	Ens. 1		Ens. 2	
Caprinés	NF	NMI	NF	NMI
crâne	22	8	74	10
thorax	9		86	
scapula	13	8	22	9
humérus	14	8	30	10
radius	17	8	26	9
ulna	7	4	13	6
os coxal	20	10	28	8
fémur	25	12	31	8
tibia	20	10	27	10
patella	7	3	1	1
pattes	67	12	82	10

Fig. 293 — Détails de la répartition anatomique des os de caprinés. NF : nombre de fragments. MNI : nombre minimum d'individus recensés à partir de ces restes.

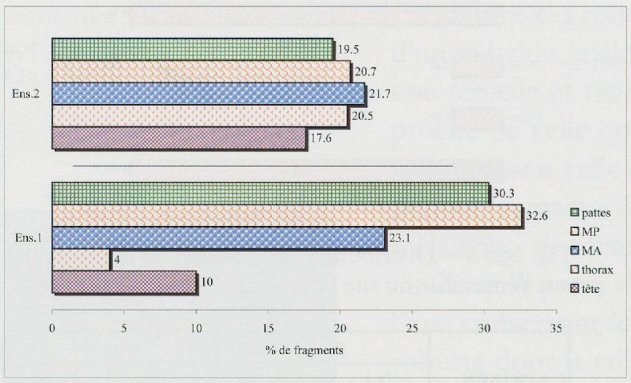

Fig. 294 — Pourcentages du nombre de restes attribués aux différentes parties de la carcasse des caprinés.

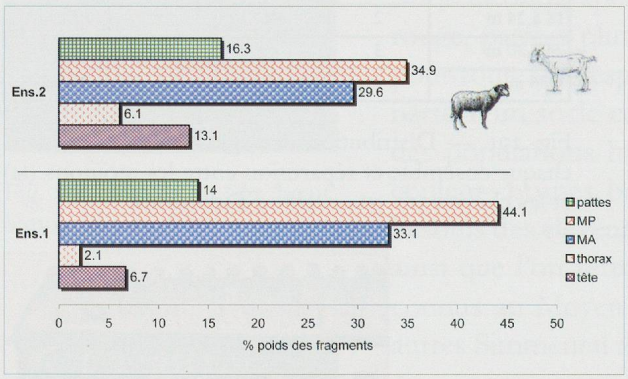

Fig. 295 — Evaluation du poids des restes attribués aux différentes parties de la carcasse des caprinés.

233 Maître Chiquart, cuisinier d'Amédée VIII de Savoie, est l'auteur de l'ouvrage *Du fait de cuisine* (XVe s.), dont le manuscrit original se trouve à la médiathèque de Sion (Valais, Suisse). BOUAS, VIVAS 2008.

234 PITTE 1996.

Nature des restes osseux et morceaux consommés

Si l'on regarde la distribution des os du squelette, il ne semble pas qu'un choix de morceaux ait été pratiqué ; toutes les parties sont représentées avec plus ou moins d'importance. Pour les caprinés comme pour les suidés, le problème s'est posé pour l'identification spécifique des côtes et vertèbres : l'extrême fragmentation de ces éléments squelettiques ne permettait pas l'attribution à l'une ou l'autre espèce. Ces restes ont donc été classés dans la catégorie des mammifères de taille moyenne (voir fig. 274) et représentent 75 % de ce groupe. Il faut donc tenir compte de leur présence, sans cependant pouvoir les quantifier (fig. 293).

Le nombre d'individus évalué à partir des différents éléments du squelette indique que la majorité des sujets abattus ont été consommés sur place, en particulier dans l'ensemble 2. La découpe de détail qui amène à la préparation culinaire peut être mesurée par le degré de fragmentation des os. Ainsi parmi les éléments post-crâniens qui ont été identifiés - quartiers avant et arrière - nous pouvons observer leur rôle dans l'alimentation carnée à partir du pourcentage de restes (fig. 294). Dans l'ensemble 1, les parties arrière (gigots), avec plus de 32 %, ont été plus souvent sollicités que les parties avant (épaules) qui ne représentent que 23 % des restes. Pour l'ensemble 2, toutes les parties fournissent à peu près la même quantité de fragments, et on ne constate pas d'écart important entre les membres antérieurs et postérieurs. Les éléments du thorax sont mieux représentés dans l'ensemble 2, alors que les bas de pattes constituent un fort pourcentage dans l'ensemble 1. Les parties comme la tête et les bas de pattes ne fournissent pas une masse importante de chair. Toutefois, elles sont souvent utilisées en cuisine, car rien n'est oublié dans l'animal : la tête, quand elle n'est pas préparée en entier (« tête de cabri dorée » selon Maître Chiquart[233]), fournit une quantité d'abats - cervelle, langue, yeux, palais, joues. Le bas des pattes donne les pieds de mouton qui sont préparés en salade ou en sauce blanche[234]. Le poids de ces restes met en évidence l'importance des parties utilisées pour la masse de viande qu'ils sont sensés supporter (fig. 295).

On constate ainsi que, sur les deux ensembles, ce sont les quartiers postérieurs qui prédominent. Ceci nous amène à examiner le poids moyen d'un morceau de

chaque partie de la carcasse (fig. 296).

- Dans l'ensemble 1, les membres antérieurs sont - en nombre de restes et en poids - moins bien représentés que les membres postérieurs. On constate que, pris individuellement, chaque morceau de ces membres antérieurs a un poids quasiment équivalent à ceux des membres postérieurs. On peut donc en déduire que les morceaux avant fournissent des rations plus importantes.
- Dans l'ensemble 2, on constate que le nombre et le poids des restes des membres postérieurs sont prédominants ; ceci correspond également à des morceaux plus gros.

Pour les caprinés, de nature plus docile et moins vigoureuse que les bovins, la mise à mort se pratique par égorgement, sans étourdissement préalable. L'animal est maintenu fermement entre les jambes de l'exécutant qui lui tient la tête relevée et passe le couteau sous le cou (fig. 297). Après avoir dépouillé l'animal, la tête est dégagée du corps. Les traces de la lame tranchante sont visibles sur la première vertèbre cervicale (fig. 298). Le partage de la carcasse se pratique comme celui des bovins, le corps est divisé en deux parties par une coupe longitudinale médiale de la colonne vertébrale à partir de la seconde vertèbre cervicale (axis) (fig. 299).

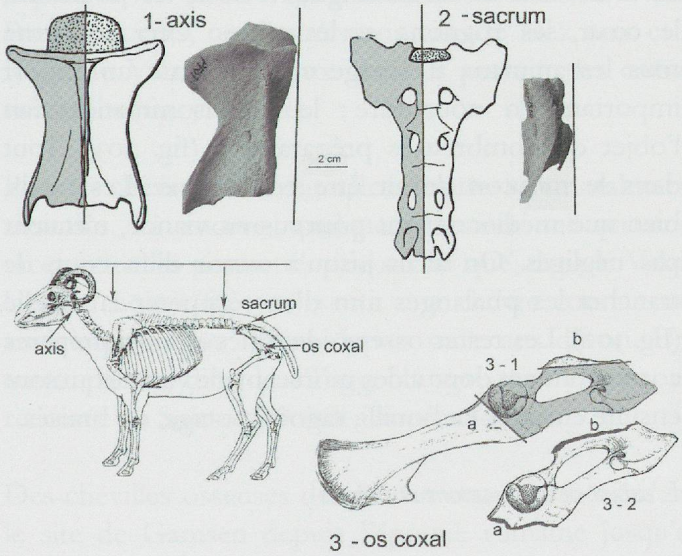

Fig. 299 — Partage de la carcasse en deux parties, depuis la deuxième vertèbre cervicale (axis) jusqu'au sacrum et aux coxaux où le tranchet partage le bassin en deux par la symphyse (3b). Le bassin est ensuite divisé à nouveau (3a).

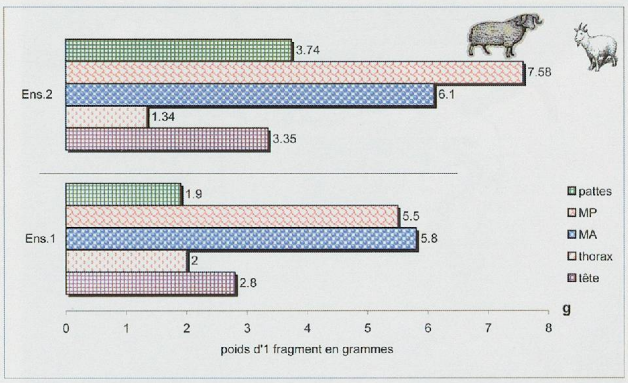

Fig. 296 — Evaluation du poids d'un fragment osseux attribué aux différentes parties de la carcasse des caprinés.

Fig. 297 — Mise à mort et préparation de la carcasse de mouton. *Tacuinum Sanitatis*, xve siècle.

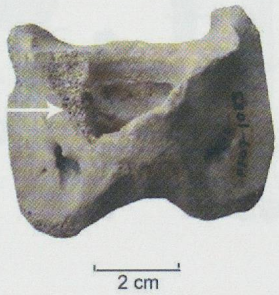

Fig. 298 — Atlas (première vertèbre cervicale) avec trace d'un objet contondant.

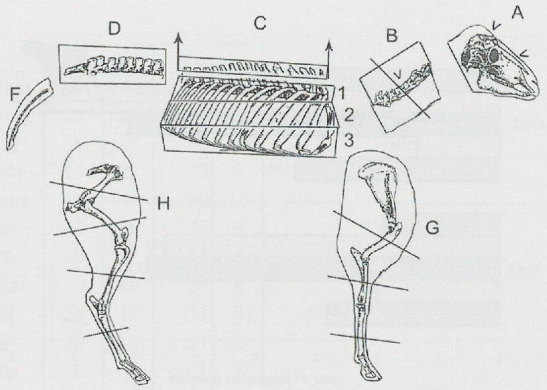

Fig. 300 — Découpe de la carcasse des caprinés.

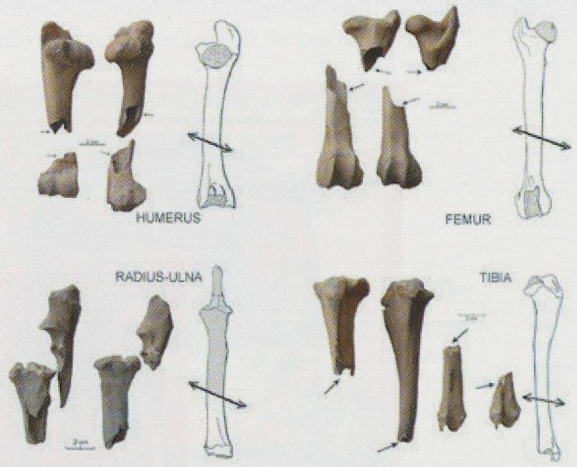

Fig. 301 — Quelques exemples de fractionnements des os des membres antérieurs (humérus et radius-ulna) et des membres postérieurs (fémur et tibia).

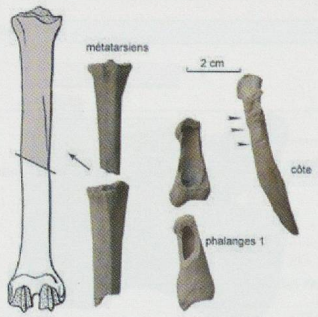

Fig. 302 — Découpe des extrémités des pattes, métapodes sectionnées, phalanges tranchées, entailles sur la face interne des côtes.

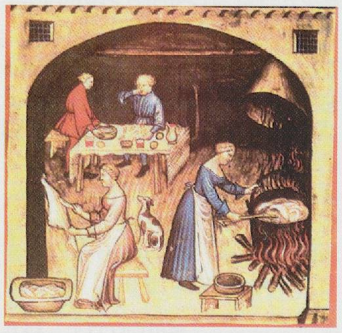

Fig. 303 — Préparation des tripes. *Tacuinum Sanitatis*, XVe siècle.

Les demi-carcasses obtenues, le partage se poursuit. La tête est consommée soit entière, soit partagée en deux après prélèvement de la cervelle et de la langue (fig. 300.A) ; ceci particulièrement chez les jeunes animaux[235]. Les vertèbres cervicales sont prélevées avec toute la chair ; cette part de boucherie est appelée «collier» (fig. 300.B). Le thorax est largement sollicité (fig. 300.C). Une première découpe, après arasement des apophyses épineuses des vertèbres, fournit les côtelettes, puis les côtes sont à nouveau fragmentées en deux parts. La partie lombaire de la colonne vertébrale (fig. 300.D) est souvent tronçonnée. Les os des membres (fig. 300.G et H) ne sont pas séparés les uns des autres au niveau des articulations mais par le milieu de leur diaphyse, par un coup de tranchet. Parfois la fracturation est réussie du premier coup et la division se fait immédiatement. Parfois, pour terminer le partage, le boucher doit faire subir une pression vigoureuse sur les deux parties de la diaphyse. Cependant, les cassures sont toujours assez franches. En plus de fournir davantage de morceaux, cette fragmentation permet de récupérer la moelle durant la cuisson (fig. 301).

Les quelques vertèbres caudales présentes confirment la préparation de la queue, qui fait partie des abats toujours consommés. Des traces sur la face interne des côtes indiquent le prélèvement des différents viscères (fig. 302). Ces abats comprennent, en dehors de la cervelle et de la langue, le foie, les poumons, le cœur, les rognons et les tripes. Ceci concerne tous les animaux d'élevage et représente un apport important en nourriture ; leur consommation fait l'objet de nombreuses préparations (fig. 303). Tout dans le mouton devait être consommé. Les pieds, bien que médiocrement pourvus en viande, n'étaient pas négligés. On allait jusqu'à ouvrir d'un coup de tranchet les phalanges afin d'en récupérer la moelle (fig. 302). Les restes osseux identifiés et ainsi préparés correspondent donc à des morceaux de viande qui sont ensuite cuisinés en bouilli, ragoût, potage, ou braisés.

L'aspect de ces moutons et chèvres

Dix-sept mesures prises sur des calcanéums et divers os longs ont permis de reconstituer la hauteur au garrot des moutons. Pour l'ensemble (mâles et femelles réunis) la variation se situe entre 56,7 et 73 cm, ce qui

donne une moyenne de 63,2 cm avec un écart-type de ± 4 cm. La plus grande hauteur pourrait appartenir à un bélier. Deux hauteurs au garrot de deux béliers du Haut Moyen Âge nous sont fournies par le site de Gamsen dans le Haut-Valais[236]; elles sont comprises entre 60 et 62 cm. D'autres mesures prises sur des sites du Bas-Valais des IIIe et IVe siècles donnent une moyenne autour de 62 ± 0,92 cm (environ 65 individus, mâles et femelles réunis).

Aucune cheville osseuse - ovine ou caprine - n'a pu être identifiée à Pfyngut. Cependant, quelques restes crâniens de moutons montrent un frontal acère, tandis que, sur le second frontal, on observe deux petites protubérances osseuses portant en général les cornes, celles-ci ne s'étant pas développées. Bien que les moutons sans cornes soient connus depuis au moins l'âge du Bronze, ceci ne signifie pas que les moutons de Pfyngut étaient tous dépourvus de cornes. Il peut s'agir de femelles ou de mâles castrés qui n'ont pas développé ces appendices. A Gamsen, des restes de chevilles osseuses datées du Haut Moyen Âge indiquent que les moutons devaient porter des cornes enroulées.

Il faut en effet tenir compte des diversités régionales, de l'évolution et des sélections subies par les animaux au cours du temps. Bien que l'on observe de nos jours de nombreuses races ovines et caprines, quelques-unes connues depuis fort longtemps - signalées au moins depuis le XVe siècle - sont directement liées au Valais. Pour les ovins, nous pourrions citer le Nez noir et le Roux du Valais : les deux groupes portent des cornes enroulées (fig. 304).

Pour les chèvres de Pfyngut, les mesures sont totalement absentes. Là encore, quelques données sur certaines races actuelles permettent de savoir que, dans le Valais, la «Col noir» (fig. 305) serait une chèvre connue très anciennement, au moins depuis mille ans dit-on. Une autre chèvre, dite de «Toggenburg», sans cornes, est recensée en Suisse depuis les années 1600.

Des chevilles osseuses de chèvres ont été trouvées sur le site de Gamsen depuis l'époque romaine jusqu'au Haut Moyen Âge (fig. 306). Durant la période romaine, les chèvres du Haut-Valais, pour lesquelles quelques mesures ont été prises, avaient une taille au garrot comprise entre 64 et 68 cm.

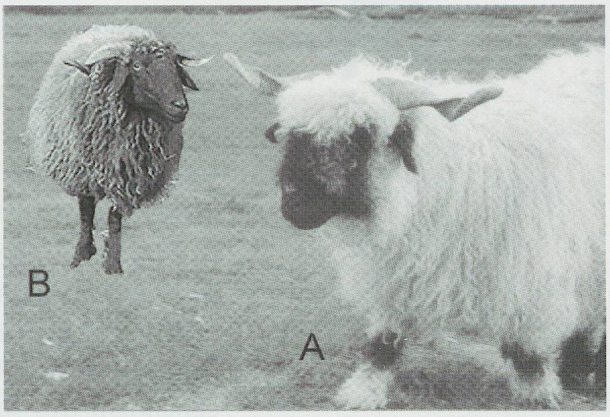

Fig. 304 — Moutons de deux anciennes races du Valais : A) le Nez noir ; B) le Roux.

Fig. 305 — Chèvre Col noir du Valais (femelle).

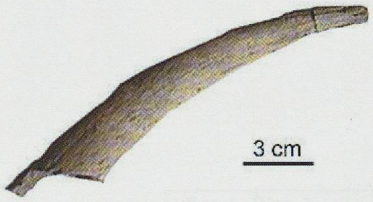

Fig. 306 — Cheville osseuse de chèvre provenant de Gamsen (période romaine).

235 Flandrin 1996.

236 Olive 2004.

Les porcins

Sélection des animaux

Le porc, dont la seule destination est la boucherie, joue un rôle important dans l'alimentation des hommes depuis plusieurs millénaires. Cet animal est très facile à nourrir ; omnivore, toute nourriture lui est bonne. Il consomme les restes de cuisine et, dans la nature, tous les végétaux : racines, fruits, champignons, aussi bien que l'herbe fraîche auxquels s'ajoutent les vers de terre et les petits animaux qui se trouvent sur son chemin. Sa pâture est cependant très surveillée. En effet, sa propension à fouiller le sol avec son groin cause des dégâts dans les cultures si le porc est laissé en herbage libre. À la fin de l'été, afin de parfaire son engraissement, il est conduit en forêt où l'attendent glands, faines et autres fruits sauvages (fig. 307).

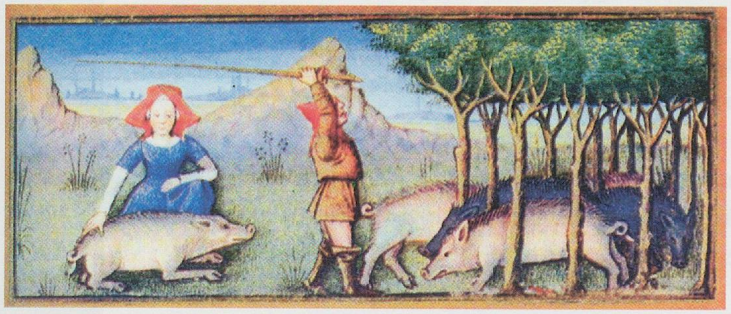

Fig. 307 — La glandée. Calendrier de Charles d'Angoulême (mois d'octobre), fin du XVe siècle.

Malgré cela, la présence du porc sur le site de Pfyngut est plutôt discrète, en particulier dans l'ensemble 1 où il ne représente que 3 % des restes du cheptel (voir fig. 275) et 4 % du poids. Ceci n'est cependant pas inaccoutumé. En dehors des grands domaines, l'habitude est, le plus souvent, d'élever dans l'année un ou deux porcs par famille. L'abattage du porc s'effectue en principe lorsque son engraissement est arrivé à son terme (normalement entre un et deux ans selon la race et l'individu). La consommation de viande fraîche de porcelets - moins d'une année - se fait le plus souvent aux moments de fête. La viande des sujets abattus plus tardivement, plus grasse, est destinée à la conservation. Cet abattage se fait ordinairement en automne ou au début de l'hiver, périodes plus propices pour ne pas gâcher la viande qui sera mise en salaisons ou fumée.

La distribution des âges révèle ici une différence entre les deux ensembles (fig. 308). Dans l'ensemble 1, on ne trouve que 2 individus abattus entre 12 et 24 mois, âge moyen communément identifié pour l'abattage traditionnel, tandis que dans l'ensemble 2, la présence d'une femelle de plus de 4 ans et des sujets de moins de 6 mois évoque un lieu où l'on pratique la reproduction. La moitié des animaux est consommée avant la première année. Cette catégorie d'individus fournit une chair tendre à rôtir qui se mange rapidement après l'abattage qui, dans ce cas, peut se faire à un autre moment de l'année que l'automne ou l'hiver.

PORCS	Ens. 1	Ens. 2
	NI	NI
3 à 5 m		1 ♀
6 à 12 m		3 (1♀)
12 à 24 m	2 (1♀)	3 (2♀, 1♂)
+ de 48 m		1♀

Fig. 308 — Distribution des âges des porcins dans chaque ensemble. NI : nombre d'individus.

Nature des restes osseux et morceaux consommés

La mise à mort du cochon suit un protocole, toujours le même depuis des millénaires, qui est encore attesté dans les fermes actuelles. L'animal, qui a souvent jeûné depuis la veille afin que ses «boyaux» soient vides, est attiré par quelque nourriture puis étourdi par un coup de masse porté sur la tête. D'autres fois, un aide entrave la bête sans l'assommer et la maintient, tandis qu'un second homme lui sectionne la carotide et la jugulaire. Le sang, qui s'écoule rapidement, est récupéré dans un récipient afin de le transformer en boudin. Puis l'animal est nettoyé : on brûle le corps à l'aide de paille sèche, on gratte la peau afin de la débarrasser de ses soies, après quoi on l'ébouillante (fig. 309).

Fig. 309 — Les paysans tuent le cochon. Livre d'Heures à l'usage de Besançon, Bruxelles 1540.

Le cochon est ensuite éviscéré, les intestins nettoyés : ils seront utilisés pour la fabrication du boudin et des saucisses. Comme pour les autres espèces, les abats - appelés «cinquième quartier» et constitués par l'ensemble des viscères et les extrémités - sont soit juste cuisinés et consommés immédiatement, soit transformés en saucisses, pâtés et autres terrines, permettant un certain temps de conservation. Puis le corps de l'animal est partagé. La tête est prélevée (elle subira une préparation afin de récupérer toutes les chairs) ainsi que la cervelle et la langue.

Comme pour les caprinés, et pour les mêmes raisons, les éléments thoraciques font fortement défaut (fig. 310) : ils se retrouvent probablement mélangés aux restes de mammifères de taille moyenne non spécifiquement identifiés. Par ailleurs, on notera certaines absences dans l'ensemble 1, notamment l'humérus et l'os coxal, qui sont des parties riches en chair. On observe également un déficit pour les os des pattes dans les deux ensembles.

Le partage de la carcasse n'est pas facile à établir. Quelques restes de vertèbres et de sacrum dans l'ensemble 2 semblent indiquer que la colonne vertébrale est prélevée par une coupe longitudinale latérale au niveau des articulations costales. Ce prélèvement effectué, les membres sont détachés. Dans l'ensemble 1, on consomme donc surtout la palette et le jambon ainsi

	Ens. 1		Ens. 2	
Porcs	NF	NMI	NF	NMI
crâne	3	2	14	
mandibule	7		6	7
dents isolées	1		3	
thorax			3	
scapula	2	1	5	4
humérus		1	5	3
radius	2	2	5	4
ulna	1	1	6	4
os coxal			5	3
fémur	6	2	15	7
tibia	2	1	4	4
fibula			4	3
pattes	7	1	24	4

Fig. 310 — Inventaire des restes osseux de porc. NF : nombre de fragments. NMI : nombre minimum d'individus recensés à partir de ces restes.

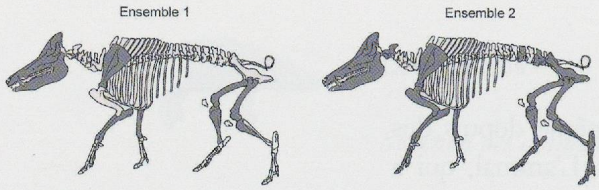

Fig. 311 — Porcins. Figuration des éléments présents dans les deux ensembles.

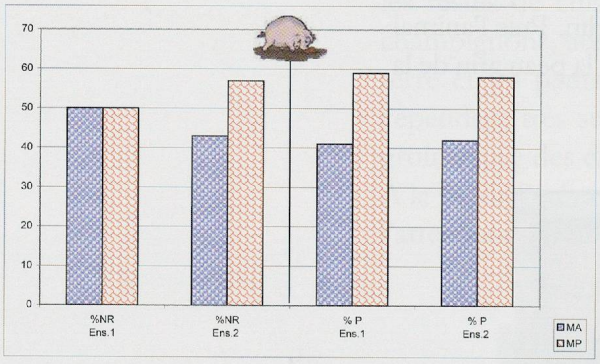

Fig. 312 — Comparaison des proportions en nombre de restes (NR) et en poids (P) des éléments des membres antérieurs et postérieurs des porcins.

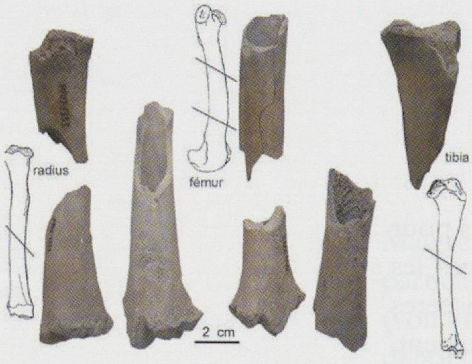

Fig. 313 — Exemples du partage des os longs de porcs.

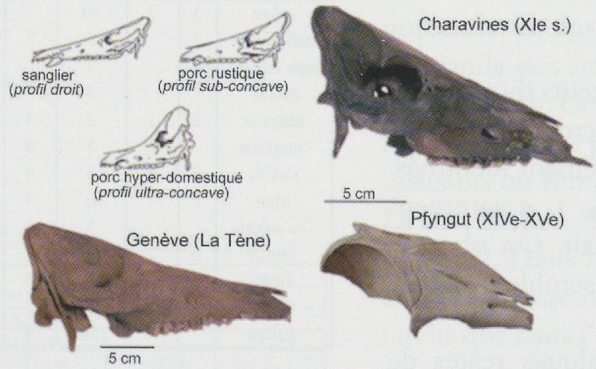

Fig. 314 — Fragment de crâne reconstitué provenant de Pfyngut comparé aux crânes de porcs de type rustique provenant de Genève (Suisse, période la Tène) et de Charavines-Colletières (Isère, France, XIe siècle).

que les jarrets. Dans l'ensemble 2, toutes les parties des membres sont consommées (fig. 311). Dans les deux lots, les membres antérieurs et postérieurs paraissent avoir été exploités de manière équivalente (fig. 312). La première découpe effectuée, les parties sont à nouveau divisées. La plupart des os sont fractionnées en portions (fig. 313). Ce morcellement s'observe dans les deux ensembles. Cette façon de procéder pourrait se rapporter à une mise en salage de la viande ou à une conserve dans le saindoux.

L'aspect de ces porcins

Parmi les espèces domestiques, le porc est sans doute celle qui a subi le plus de transformations. Le mode de vie, l'environnement et son croisement facile avec le sanglier font qu'il est difficile de le comparer avec précision à une quelconque race moderne. L'iconographie médiévale nous aide cependant pour cette approche. De façon assez constante on voit des animaux recouverts de soies plus ou moins abondantes, formant parfois une crinière hérissée le long de l'échine. La couleur varie du clair au plus foncé. La tête est allongée et le profil droit à sub-concave, la queue peu enroulée. Ces caractéristiques, typiques du porc rustique, le rapprochent du sanglier (fig. 307).

Des restes crâniens retrouvés dans le matériel de l'ensemble 2 nous indiquent que le profil des porcs de Pfyngut se rapproche de la description ci-dessus, le profil sub-concave correspondant aux porcs rustiques de type peu amélioré. Un crâne provenant des fouilles des rues basses à Genève, daté de La Tène finale ainsi qu'un crâne retrouvé à Charavines-Colletières, village dauphinois du XIe siècle[237] présentent les mêmes caractéristiques (fig. 314).

En dehors de la discrimination sexuelle pratiquée à partir des canines, aucun moyen ne permet de distinguer les mâles et les femelles sur les os ; les hauteurs au garrot sont donc proposées pour l'ensemble de la population porcine. La fragmentation et les os non épiphysés des jeunes animaux sont peu favorables à la reconstitution de la hauteur au garrot, cependant trois mesures ont pu être évaluées : 76, 83 et 86 cm. Pour la période des IIIe/IVe siècles dans la région de Martigny, les mesures effectuées sur 42 individus donnent une hauteur variant entre 69 et 86 ± 5,18 cm ; dans le Jura suisse, pour la période mérovingienne, deux individus ont fourni des hauteurs de 75 et 76,5 cm[238].

La volaille

Les gallinacés domestiques (poules et coqs) sont les seuls représentants de la basse-cour. Les échantillons osseux de ces gallinacés recueillis durant la fouille ne représentent vraisemblablement qu'une modeste partie des rejets domestiques. Ces ossements de petite taille, relativement fragiles et mélangés aux rejets de cuisine, ont été largement absorbés par les porcs et les animaux déambulant autour des maisons, favorisant ainsi leur disparition. Les os rejetés lors de la préparation de la volaille - la tête et les phalanges - sont absents, les os longs des bas de pattes (tarso-métatarses) sont rares et souvent morcelés. Les ossements représentant les parties habituellement servies sur la table : les ailes, les cuisses et les diverses parts de la carcasse, sont en revanche tous présents (fig. 315).

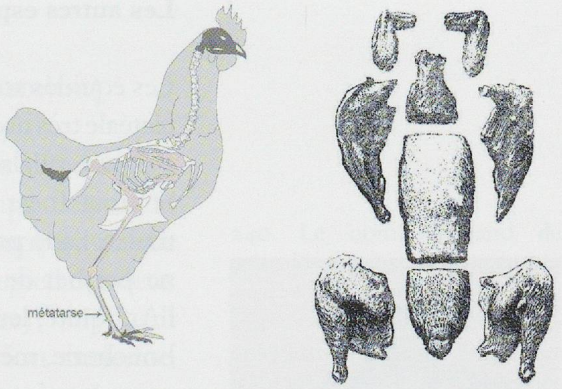

Fig. 315 — A gauche, les parties correspondant aux restes osseux présents dans les ensembles. Les parties en grisé foncé sont absentes.

De nombreuses recettes notées dans les livres de cuisine médiévale prouvent l'importance de la volaille dans l'alimentation : poulet en croûte, poule au pot à la sauce au cumin, poulet à la cannelle, etc… et bien évidemment le poulet en broche (fig. 316) !

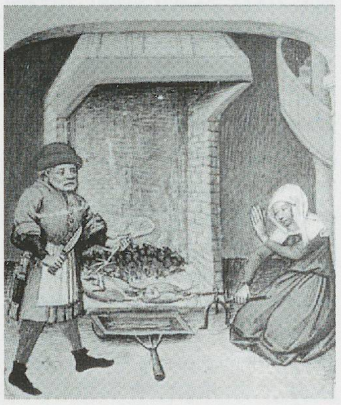

Fig. 316 — Volailles en broche. *Le Décameron*, Flandres, 1432.

Les individus identifiés sont tous adultes. Il est acquis que les mâles portent sur les os longs des pattes (métatarses) un ergot assez développé ce qui permet de séparer les sexes, bien que, très rarement, il arrive que de vieilles femelles soient porteuses de cet appendice. Ici, les restes de tarso-métatarses en sont tous dépourvus. Dans le poulailler, les femelles sont en général plus nombreuses que les mâles : pour les races de petit format, on compte entre dix et douze poules pour un coq. Il y a donc lieu de supposer qu'une grande partie de ces individus adultes sont des femelles qui fournissaient les œufs au quotidien. Il est possible que ces restes appartiennent à des poules trop vieilles qui ont été tuées lorsqu'elles ont cessé de pondre, c'est encore une pratique courante actuellement dans les fermes. Les œufs de volaille semblent avoir tenu une place importante dans la préparation des plats et dans l'alimentation quotidienne (fig. 317). Georges Duby évoque un certain nombre d'occasions où la consommation de cet aliment est signalée. Les oeufs sont, en particulier, mangés pendant les jours maigres[239].

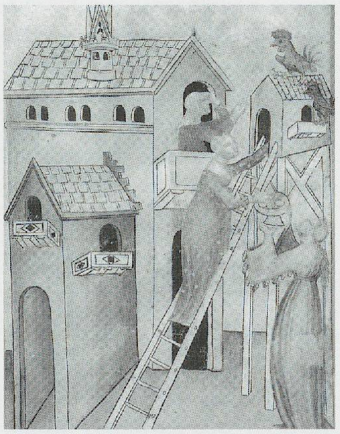

Fig. 317 — Ramassage des œufs. *Tacuinum Sanitatis*, XVe siècle.

237 Olive 1993.

238 Olive 2008.

239 Duby 1977, p. 146.

Les autres espèces domestiques

Les équidés sont représentés par un fragment de crâne, une molaire supérieure lactéale très usée tombée lors de l'éruption des dents permanentes, une phalange 1 et une phalange 2 (toutes deux postérieures) indiquant un âge minimal de 15 mois. Il est difficile d'identifier spécifiquement ces restes : cheval, mule ou mulet, l'âne paraît improbable en raison de la taille des deux phalanges. Rien ne permet de dire si cette espèce a été consommée. Dans le Valais, depuis l'Antiquité, les équidés ne semblent pas avoir fait l'objet d'un élevage pour la boucherie, même s'ils ont pu être occasionnellement consommés. Leur utilité comme animal de trait et de monte passait avant l'alimentation.

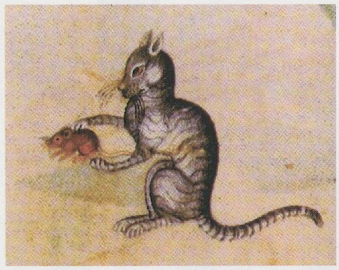

Fig. 318 — Chat ayant attrapé un rongeur. *Lutrell psalter*, XIVe s.

Le chien et le chat, compagnons de l'homme, avaient chacun leur utilité dans la maisonnée. Le chien en gardien éloigne les animaux indésirables. Le chat pourchasse les rongeurs venus visiter les cuisines et les réserves de céréales (fig. 318).

Les espèces sauvages

Le lièvre est la seule espèce de mammifère sauvage reconnue parmi les restes osseux. Sa présence peut être liée à la chasse, dans ce cas, le chien a aussi son utilité. D'autre part, le lièvre peut également avoir été piégé pour les dégâts qu'il occasionnait en consommant les jeunes pousses dans les jardins et les champs. La présence du merle peut être le résultat d'un piégeage ou celui de la chasse pratiquée par les chats du domaine. La chasse n'est donc pas un loisir recherché par les habitants des maisons de Pfyngut. Le loir, probablement capturé par un chat, est un petit rongeur surtout actif la nuit. Il n'a pas d'habitat préférentiel et vient volontiers dans les maisons. Il a un régime essentiellement végétal et apprécie particulièrement les fruits.

Conclusions

Les restes osseux récoltés à Pfyngut indiquent la fonction agricole du site. Apparemment, nous sommes sur un lieu d'élevage essentiellement tourné vers la production de viande. L'élevage se fait sur les bovins et les ovins. L'âge des animaux est un bon indicateur ; du fœtus à l'animal adulte, on suit le parcours de l'éleveur qui, probablement, fait de temps à autre une sélection dans ses troupeaux afin d'obtenir des animaux prêts à la vente. La représentation des porcs correspond à une consommation familiale, on élève un ou deux individus pour l'année. Cette première étude de faune d'un site médiéval valaisan apporte des renseignements importants sur la vie quotidienne des valaisans à la fin de cette riche et longue période du Moyen Âge. Elle offre une vision différente par rapport aux sources littéraires qui ne concernent le plus souvent que les milieux du clergé ou de l'aristocratie.

Les données historiques et archivistiques

Les attestations historiques du village de Pfin (A. Antonini)

Si l'on remonte le bois de Finges depuis le pont de Sierre en direction de Brig, à un moment donné, on quitte la forêt et traverse les champs d'un grand domaine agricole, le Landgut de Finges. Rien ne permet de soupçonner que les vestiges d'un village gisent sous les bâtiments de la ferme, au pied des deux petites collines boisées. Et pourtant, le nom du lieu, Pfin (Finge)[240], dérivant sans doute du latin *ad fines*, évoque la proximité d'une limite fort ancienne. Mais quelle frontière traversait le bois de Finges ? Est-ce une agglomération d'origine romaine à l'image de Pfyn dans le canton de Thurgovie, village bâti sur les ruines romaines du *limes* ? Le nom fait-il allusion à une limite politique plus récente, ou à la barrière naturelle de l'Illgraben ?

Le lexique géographique de la Suisse édité en 1905 mentionne encore sous le vocable Pfin (ou Pfyn, en français Finges) un hameau appartenant à la commune de Leuk, situé sur la rive gauche du Rhône le long de la route Sion - Brig, à trois kilomètres de la gare de Leuk-Susten. A cette époque, l'agglomération compte 10 maisons avec 70 habitants de confession catholique. Dans l'article, un bisse est également mentionné. Ce cours d'eau prend son eau dans l'Illgraben et longe le pied du Gorwetsch pour arroser des prés et des champs isolés[241].

Un siècle auparavant, en 1798, un recensement de la population énumère sous le titre « hameau de Pfin » 18 maisons, 19 raccards et 15 granges, en précisant que les maisons sont en mauvais état et les ruraux tous à moitié en ruine « parce que l'on ne peut pas arroser »[242]. Selon ce recensement, Pfin était vers 1800 plus important que Susten (4 maisons). Il avait la même taille que Feithieren, le hameau situé sur le versant est de l'Illgraben, tandis qu'Inden et Leukerbad sur la route du col de la Gemmi étaient deux fois respectivement cinq fois plus grands. Dans les deux attestations, en 1798 et en 1905, l'eau d'arrosage prend une importance primordiale par le fait qu'elle soit mentionnée. Dans cette région au sol sableux connaissant des périodes d'extrême sècheresse, elle était synonyme d'abandon ou de prospérité d'un village.
Quelques années après le recensement, en 1803, Nicolas Céard, l'ingénieur mandaté pour élaborer le projet d'une nouvelle route d'accès au Simplon, prévoit de transférer la circulation sur la rive droite du Rhône en précisant que « le seul hameau de Finges pourrait souffrir de l'éloignement de la route, mais il est très faible, bâti en bois et presque inhabité »[243].

Mais le souvenir des gens ayant habité dans le village de Finge remonte encore un siècle plus tôt. Pour la grande paroisse de Leuk nous disposons en effet d'un des rares recensements datant d'avant les premières statistiques officielles (avant 1798) : les *libri status animarum* relevés par le curé Johann Inderkummen (1652-1711) entre décembre 1703 et les premiers mois de 1704[244]. Le curé avance systématiquement par maison et par famille (une maison contenait souvent deux foyers, rarement trois), en commençant par

240 Le nom allemand de cette localité est écrit avec « i » ou « y », le nom français avec ou sans « s ». Les toponymes « Pfin » et « Pfinwaldt » apparaissent sur les cartes les plus anciennes (Münster, Schalbetter 1545 ; Scheuchzer 1720). Walser (1768) utilise les noms « Pfyn » et « Finge », l'orthographie reprise par les cartes du milieu du XIXe s. (cartes Céard, Dufour et CFF). Dès 1870 (carte Sigfried) réapparaît le nom « Pfin », tandis que les cartes établies pour la correction du Rhône (entre 1860 et 1863) introduisent la désignation « Finges ». Dans ce texte, nous utilisons les termes « Pfin » ou « Finge » pour parler du village prenant comme référence les mentions les plus anciennes, et la nomenclature actuelle « Pfynwald » ou « Bois de Finges » quand nous faisons référence à la région.

241 *Lexikon der Schweiz* 1905, p. 734.

242 Ce recensement a été effectué selon le modèle français, après l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution helvétique, le 12 avril 1798. Il s'agit du premier à englober tout le territoire de la Suisse. Arnold 1998, p. 126.

243 Lechevalier 2005, pp. 429-430.

244 Les *libri status animarum* (PfA Leuk, G3, 521-593) ont été édités dans Vallesia (cf. Ammann, Brunner 2007). Ce document contient le recensement des âmes faisant partie de la paroisse de Leuk qui, au début du XVIIIe siècle, regroupe encore onze communes du district actuel. Nous remercions Monsieur Hans-Robert Ammann de nous avoir mis à disposition ses notes pour rédiger ce paragraphe.

l'édifice religieux. Il mentionne d'abord les membres de la famille, ensuite la parenté plus éloignée et en dernier les aides vivant sous le même toit.
Selon les *libri status animarum*, le *fingii pagulus*, le petit village de Pfin, comptait au début du XVIIIe siècle 19 foyers, dont 15 n'étaient pas habités lors du recensement hivernal, période durant laquelle les gens habitent normalement dans leur maison principale. Certaines habitations, notamment celles appartenant à des gens de Leukerbad ou à des bourgeois de Leuk, servaient sans doute de résidence temporaire pendant l'été. Dans les 4 habitations occupées apparemment à l'année, le curé relève la présence de 12 personnes : 3 couples avec 4 enfants (1 fils et 3 filles), 1 femme adulte et 1 veuf [245]. Il s'agit de la famille Hans Hoffer et de trois familles du nom de Suter[246].
Le curé débute sa visite du village par la chapelle Sainte-Croix. Ensuite, il mentionne la maison Hans Karlen, la maison Matter et la maison des héritiers Peter Mathis, tous de Leukerbad, ainsi que la maison du greffier (*domini curialis*) Johannes Willa. Puis il continue avec les foyers situés sous la chapelle. Il signale la maison Hans Hoffer (Varen), dans laquelle habitent les époux et leur petite fille âgée d'une année, la salle de réunion (*aula*) utilisée par la confrérie du Saint-Esprit, les maisons appartenant aux héritiers de Stephan Mathis, de Josue Grand, d'Antoni d'Aymo et de Thomas Plaschin, la maison Thomas Borter, la maison Antonius im Steinhuss où habitent également le fermier Christian Suter avec sa femme et leurs trois enfants, la maison des époux Antonius Suter, les maisons de Stephan Witsard et de Michel Witschard qu'ils occupent chacun avec un copropriétaire ainsi que les maisons Joseph Witsard et Stephan Steinhusser[247]. Le curé se dirige ensuite en direction « des tours » (*hinc versus turres*) et visite la maison du vieillard Niclas Suter qui habite avec sa fille Catharina ou avec Michael Ambiel. Ce foyer pourrait correspondre à la maison d'habitation découverte dans le hameau de Pfyngut, situé à l'est du village de Finge, car, en poursuivant sa route, le curé arrive aux *turriculae* des familles Allet, probablement des petites tours-grenier à l'origine du toponyme *Turriljini*, lieu-dit figurant encore sur les cartes actuelles au nord-est du hameau (fig. 321).

Les cartes topographiques et les gravures

Lorsque les textes se font rares, les cartes historiques et les gravures constituent une source précieuse. Les représentations les plus anciennes de la région remontent aux XVIe et XVIIe siècles. En 1545, Sebastian Münster publie la première carte du Valais avec des relevés de Johannes Schalbetter (fig. 319). On y trouve notamment mentionnés le « Pfinwaldt » (la première grande forêt en amont de Saint-Maurice), le « Yllgraben » (un ovale allongé et pointu symbolisant la profonde faille) et le pont franchissant le Rhône à la hauteur de Sierre. En 1654, Mérian publie sa *Topographia Germania* : au pied du bourg de Leuk, on reconnaît le pont du Rhône avec la chapelle au bord du chemin qui s'enfile vers le bois de Finges (voir chapitre II, p. 45, fig. 52).
Au XVIIIe siècle, les cartes deviennent plus détaillées. La représentation des axes de communication reste cependant la priorité ; quelques localités et les ponts les plus importants sont indiqués en guise de repères. Sur la carte d'Hubert Alexis Jaillot (éditée en 1702), la route commerciale entre Sierre

245 Ammann, Brunner 2007, p. 13.

246 Ammann 2009, p. 29.

247 Ammann, Brunner 2007, p. 77.

et Naters suit le versant droit de la vallée. C'est de ce côté que se situent les mines, tandis que le Bois de Finges, apparemment sans intérêt, n'y figure pas (fig. 320). Sur la carte de Johann Jakob Scheuchzer (publiée en 1720) la route reste sur le versant droit entre Sierre et Leuk ; «Pfin» est signalé sans préciser qu'il s'agit d'un village (voir chapitre V, p. 150, fig. 162). La carte de Gabriel Walser (publiée en 1768) mentionne cependant la route de transit passant sur le versant sud de la vallée, avec le village de «Pfyn» et la «Pierra lezi» (sans doute la pierre légendaire du meurtrier)[248], les deux repères géographiques indiqués par un cercle, à l'écart de la voie qui relie de manière schématique Susten et le pont de Sierre (voir chapitre V, p. 150, fig. 163).

Nous devons la première image détaillée du village de Pfin aux ingénieurs français qui, en 1802, cartographient la plaine du Rhône. Ce plan, accompagné d'une description de l'état des routes et des obstacles à franchir, devait servir de base pour illustrer le projet de la nouvelle liaison rapide Genève - Milan demandée par Napoléon[249]. La rive gauche du fleuve est dessinée avec beaucoup de précision, avec les différentes collines recouvertes d'une forêt dense et la vaste clairière cultivée entourant le village de Finge (fig. 321). Ce dernier est construit de part et d'autre de la route de transit. Un chemin secondaire bifurque vers l'amont et mène aux champs. Un peu à l'écart du village, sur la route qui mène vers Susten, quelques bâtiments indiquent la présence du hameau de Pfyngut en amont de la route (ou peut-être n'est-ce qu'une ferme isolée ?), tandis qu'en contrebas un ouvrage rectiligne se prolonge jusqu'au bras latéral du Rhône. Le trait semble correspondre à une entaille dans la topographie ; il s'agit sans doute des restes d'un retranchement creusé lors de la guerre du Bois de Finges (voir fig. 333).

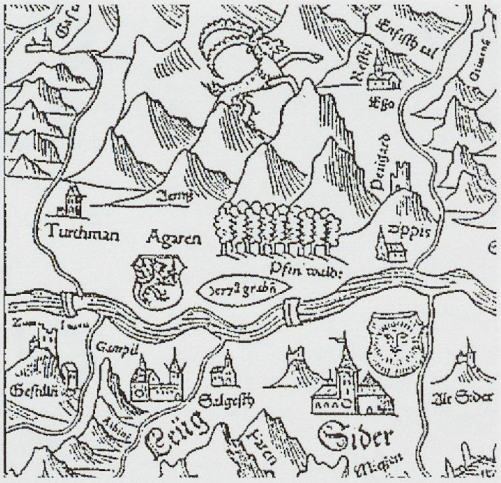

Fig. 319 — Le tronçon entre Turtmann et Chippis selon la carte du Valais de MÜNSTER et SCHALBETTER 1545.

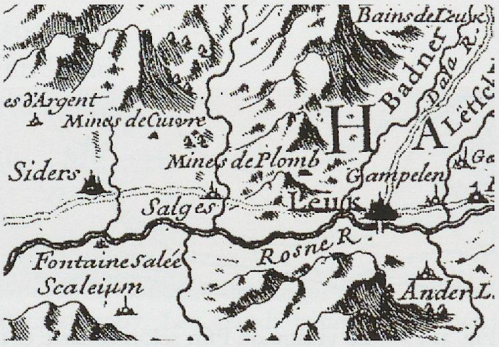

Fig. 320 — Le tronçon entre Sierre et Leuk selon la carte de JAILLOT 1702.

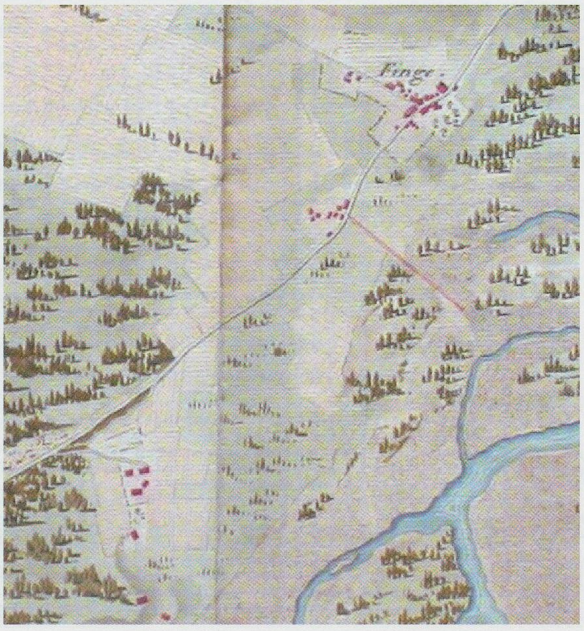

Fig. 321 — Le village de Finges et le hameau de Pfyngut selon la carte de CÉARD 1802. Carte orientée vers le sud. Le groupe de maisons en bas à gauche se situe sur le lieu-dit *Turriljini*.

248 Une «letzi» désigne communément une fortification linéaire. La grande pierre faisait sans doute office de lieu de repère et de démarcation situé peut-être à la limite d'un territoire.

249 LECHEVALIER 2005.

Fig. 322 — Le tronçon de route traversant le village de Pfin selon la carte de PLAINCHANT 1813. Le hameau de Pfyngut n'est plus représenté.

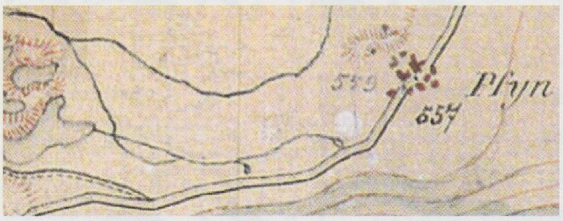

Fig. 323 — Le village de Pfin selon la carte CFF 1841. Entre la route et la colline, de nouveaux bâtiments sont construits.

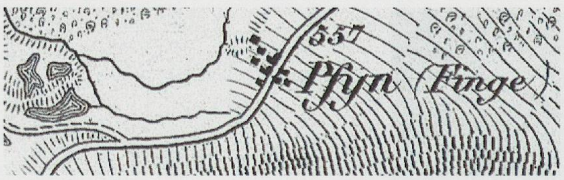

Fig. 324 — Le village de Pfin selon la carte DUFOUR 1845-1865.

Fig. 325 — Le village de Pfin selon l'atlas SIEGFRIED 1870-1926.

Dix ans après ce relevé, une nouvelle carte de la région est dressée pour appuyer le projet de la nouvelle route longeant la rive droite du Rhône (fig. 322). A première vue, elle est comparable à la précédente ; dans les détails, elle diffère cependant considérablement. Dans le relevé de 1813, la forêt et les différents bras du Rhône ont été schématisés et réduits aux éléments principaux, les champs autour du village de Finge sont moins étendus, les bâtiments du village moins nombreux et tous de la même taille, et surtout le hameau à l'écart a disparu. Ces différences témoignent d'un village qui semble avoir été progressivement abandonné et concordent avec l'image donnée par l'ingénieur Céard en 1802, qui parle de bâtisses quasi inhabitées. Notons que le plan de 1813 avait un but très précis : l'adoption du projet de la nouvelle route rectiligne et plus fluide sur la rive droite. Certains éléments du bois de Finges jugés de moindre importance ont peut-être été volontairement omis au profit des terrains incultes ; les virages du « chemin actuel » (en jaune) ont été par contre augmentés pour souligner l'état fastidieux du tracé.

Le relevé de 1841 reproduit pour la première fois un état fidèle des lieux (fig. 323). Ce plan servira de base pour la carte Dufour (fig. 324, éditée entre 1844 et 1865), puis pour la carte Siegfried, l'ouvrage de topographie officiel tenu à jour entre les années 1870 et 1926 (fig. 325). Sur ces trois plans, la taille du village de Pfin ne change guère. Les bâtiments sont cependant représentés chaque fois différemment en ce qui concerne leur taille et leur disposition.

Dans le cadre de la première correction du Rhône, de nouveaux plans du bois de Finges sont relevés entre 1860 et 1863 (fig. 326). Finge y figure également : en contrebas de la route, de grands bâtiments disposés de manière symétrique attestent d'un concept architectural moderne. Un plan dressé au début du XXe siècle et signé par Monsieur Zürcher, gérant du domaine de Finges, donne un état évolué des lieux (fig. 327). Au nord de la route, on aperçoit les édifices récents formant un carré (dont une maison) ainsi que deux nouveaux bâtiments disposés en « L » (une écurie et une grange). Les bâtiments qui longent la voie (dont une grange et une maison) sont tramés (sauf la grange tout à l'ouest) : il s'agit ici sans doute d'une ancienne ferme vouée à la démolition. Le chemin qui monte dans les champs ainsi que celui situé plus à l'est descendant vers le Rhône pourraient correspondre respectivement à la voie et au reste du fossé déjà représenté sur le plan français de 1802. Les traces de ces deux chemins sont encore de nos jours marquées dans le terrain. La ferme a ensuite été agrandie à plusieurs reprises et dotée de nouveaux bâtiments d'exploitation (fig. 328).

Les recherches menées sur le site archéologique de Pfyngut ont permis de localiser le bord amont du hameau attesté par le plan de 1802 à l'est du village de Pfin. Le mobilier repéré dans cette zone, ainsi que les différentes datations obtenues par des analyses radiocarbones révèlent que ce hameau était habité dès le XIVe siècle. Le village quant à lui pourrait être encore plus ancien, mais aucun vestige n'en a été repéré à l'heure actuelle dans les tranchées qui ont touché cette zone.

Les différents plans établis après la bataille de Finges en 1799 attestent que les combats n'ont pas signifié l'abandon immédiat du village et du hameau voisin. Bien qu'en mauvais état, l'agglomération était en effet encore étendue en 1802, lors du repérage de l'ingénieur Céard. Le hameau oriental, dont nous avons découvert les vestiges des bâtiments formant le bord amont, était également encore parfaitement visible (fig. 328). La disparition des édifices est attestée seulement une dizaine d'années plus tard, le hameau n'étant plus mentionné sur la carte de 1813. Le village principal est abandonné plus lentement : sur les cartes de la deuxième moitié du XIXe siècle, il devient de plus en plus petit jusqu'à ce que la création du domaine agricole Landgut Pfyn AG en 1941 donne à ces lieux une nouvelle dynamique (voir *infra*, pp. 274-279).

Aujourd'hui l'ancien village et le hameau voisin ont entièrement disparu du paysage. Seuls les vestiges d'une grange-écurie transférés vers l'entrée du Landgut Pfyn grâce à l'initiative de son propriétaire, témoignent de cette ancienne localité (voir *infra*, pp. 280-281).

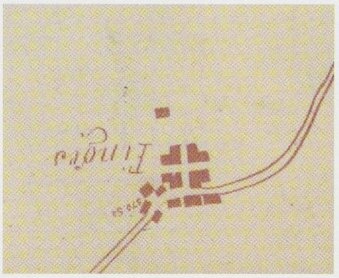

Fig. 326 — Le village de Pfin selon la carte de HARTMAN, BLONITZKI 1860-1863. Carte orientée avec le nord en haut.

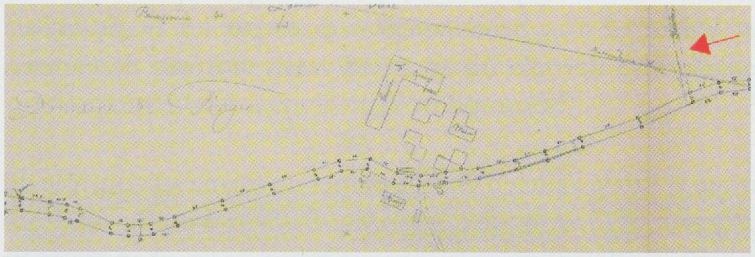

Fig. 327 — Le domaine de Finges selon le relevé de ZÜRCHER 1907. Les grands bâtiments au nord de la route appartiennent à l'exploitation moderne de la ferme, tandis que les petits bâtiments au sud correspondent aux vestiges de l'ancien village. La flèche indique le chemin creux qui reprend probablement le tracé du fossé défensif de 1799.

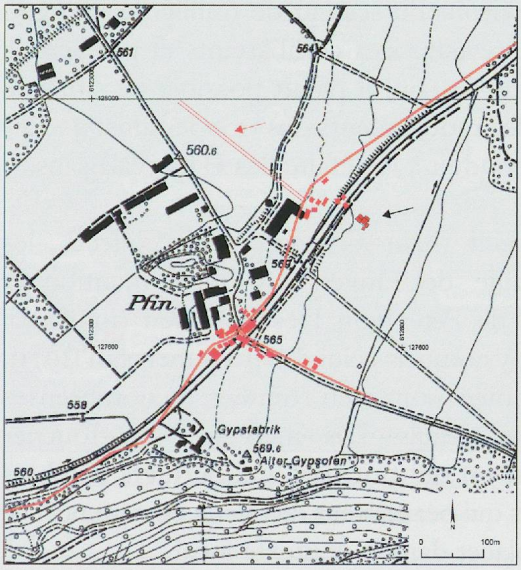

Fig. 328 — Le domaine de Pfin selon la *Carte de mensuration cadastrale* 1986. En rouge, la surface bâtie et la voie selon la carte CÉARD 1802. La flèche rouge indique le tracé du fossé défensif de 1799. La flèche noire marque l'emplacement des bâtiments découverts lors des fouilles de Pfyngut.

Le village de Pfin (Finge) et la bataille de 1799
(J.-C. Moret)

L'ancien village de Pfin a acquis une certaine notoriété depuis la bataille qui s'y est déroulée à la fin du XVIIIe siècle. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la période troublée qui a suivi la création de la République Helvétique en avril 1798 et qui voit une partie de la population s'opposer au contrôle exercé par les Français, perçus comme des occupants. Des soulèvements populaires déstabilisent alors les contrées, notamment dans la partie germanique du pays. La rébellion la plus violente a lieu dans le Haut-Valais où la population, craignant pour ses libertés et sa religion, finit par prendre les armes contre l'autorité gouvernementale.

Lors de ces évènements, le Haut-Valais se retrouve au centre d'un conflit majeur qui oppose, à l'échelle européenne, la Première Coalition à la France. En avril 1799, les troupes austro-russes pénètrent dans la plaine du Pô sous le commandement du maréchal russe Souvorov et avancent jusqu'à Milan et Turin. Les Français, craignant de perdre l'Italie, doivent impérativement garder le contrôle du Valais et des cols transalpins afin de garantir la liaison avec les armées du Directoire acculées dans le Piémont. C'est dans ce contexte tendu, la veille de l'entrée de Souvorov dans la capitale lombarde, que débute le soulèvement du Haut-Valais. Les insurgés comptent sur l'arrivée rapide de troupes austro-russes par le col du Simplon pour appuyer le soulèvement. Malheureusement pour eux, ce renfort tant espéré n'arrivera jamais ! Les Haut-Valaisans sont brutalement écrasés par les Français lors d'un ultime combat qui se déroule du 27 au 28 mai 1799 près de l'ancien village de Pfin[250].

Cette bataille marque la fin de l'ancien régime et met un terme au contrôle du Haut-Valais sur la partie francophone du canton. Il s'agit d'un fait d'armes d'une grande portée pour l'histoire valaisanne. Le but de ce chapitre n'est pas de décrire en détail la succession des événements. L'analyse se focalise sur les derniers épisodes de la bataille qui se déroulent dans la région de la clairière du bois de Finges, aux environs du secteur de fouille de Pfyngut. En effet, sur la base des récits de certains des combattants et par l'étude topographique et cartographique du terrain, il paraît possible de situer le camp des insurgés et de visualiser les mouvements des troupes ainsi que les différentes escarmouches qui ont conduit à la défaite des Haut-Valaisans.

Plusieurs historiens, principalement haut-valaisans, ont collecté les informations concernant la bataille de Finges. On peut mentionner en particulier le travail minutieux de Peter von Deschwanden (1998) qui synthétise les précédents ouvrages, y compris celui d'Otto Supersaxo (1971). Si les grandes lignes de cet affrontement sont bien connues, de nombreuses incertitudes subsistent quant aux détails. Les mémoires du fourrier vaudois Jean-Jacques Freymond (1830) qui prit part aux derniers combats apportent cependant des précisions qui permettent de mieux comprendre le déroulement du conflit et de le replacer dans le contexte local.

250 Imesch 1899, pp. 97 et 119-120, cité par Von Deschwanden 1998, p. 18.

La bataille de Finges

Les premiers mouvements des troupes (20 avril au 8 mai)

Le soulèvement du Haut-Valais débute le 20 avril 1799. Le 25, environ 5000 hommes se rassemblent à Leuk (fig. 329). Dès le lendemain, ils installent des positions dans le bois de Finges et occupent le coteau de Varen avec 100 tirailleurs[251]. Face à eux, le gouvernement déploie dans l'urgence un mince cordon de soldats mal équipés entre Venthône et Chippis, pour barrer la vallée le long de la Raspille et de la rive droite du Rhône[252]. Après plusieurs jours passés à observer les lignes adverses, les Haut-Valaisans passent à l'attaque le jeudi 2 mai, profitant de la fête de l'Ascension pour surprendre les troupes gouvernementales[253]. Celles-ci doivent se replier jusqu'au pont de Riddes, provoquant du même coup l'évacuation précipitée de la ville de Sion par le commissaire du Directoire Helvétique qui se retire sur Martigny, puis sur Saint-Maurice[254]. Les Haut-Valaisans avancent jusqu'à Martigny et dans la vallée de Bagnes afin de couper la route du Grand-Saint-Bernard et les liaisons avec les troupes françaises d'Italie. Mais le 6 mai, l'arrivée dans le Chablais du 1er bataillon de la 110e demi-brigade du général Lollier renverse la situation[255]. Croyant à tort que les Français sont sur le point de les contourner par le col du Sanetsch pour les prendre à revers[256], les Haut-Valaisans se replient précipitamment jusqu'en amont de Sierre et se retranchent dans les positions du bois de Finges et de Varen qu'ils avaient abandonnées quelques jours plus tôt. Le général Lollier les talonne jusqu'à Sierre, où il établit ses quartiers à Glarey le 8 mai au soir, rejoint dès le lendemain par 400 carabiniers vaudois qui portent l'effectif des troupes gouvernementales à environ 3600 hommes[257].

251 Von Deschwanden 1998, pp. 13 et 16; Strickler, Rufer 1886-1966, p. 460.

252 Salamin 1957, p. 71, note 76; Supersaxo 1971, p. 81.

253 Von Deschwanden 1998, pp. 19-20.

254 Von Deschwanden 1998, p. 22.

255 Salamin 1957, p. 72.

256 Von Deschwanden 1998, p. 23.

257 Salamin 1957, p. 72; Von Deschwanden 1998, pp. 23-25.

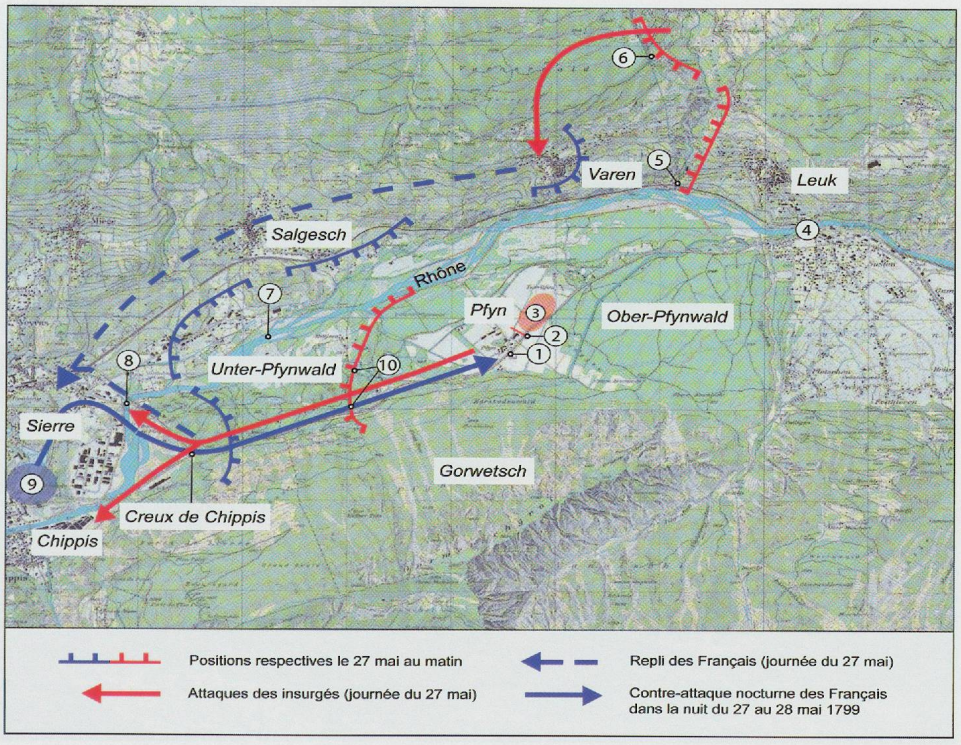

Fig. 329 — La bataille de Finges du 27-28 mai 1799. Positions et mouvements des troupes françaises (en bleu) et haut-valaisannes (en rouge).
1: Ancien village de Pfin. 2: Ancien hameau et fossé rectiligne. 3: Lieu supposé du campement des insurgés. 4: Pont de Leuk. 5: Pont sur la Dala. 6: Echelles de Varen. 7: Ancien passage à gué. 8: Pont de Sierre. 9: Lieu supposé du rassemblement des Français avant l'attaque nocturne. 10: Postes avancés des insurgés.

Les positions avant la bataille (9 au 26 mai)

Le 9 mai, l'aile droite des Haut-Valaisans prend position aux échelles de Varen (fig. 329), tandis que le gros de leurs troupes gagne le bois de Finges pour y établir, entre la paroi du Gorwetsch et le Rhône, une position défensive renforcée par des retranchements (*Schanzen*) et des abattis (*Verhaue*)[258]. Le choix du terrain pour barrer la vallée supérieure du Rhône en attendant les renforts promis par les Austro-Russes paraît fort judicieux. Sur la rive droite, le dispositif s'appuie sur la profonde coupure des gorges de la Dala, franchissable uniquement par le pont fortifié médiéval situé en contrebas de Leuk ou par les vertigineuses échelles de Varen (*Varnerleiten*) ; les deux passages, très étroits, sont faciles à barrer avec un petit effectif, notamment grâce aux excellentes carabines dont disposent certains chasseurs parmi les insurgés. Sur la rive gauche, le choix s'est porté sur la clairière du village de Pfin, au milieu de la vaste pinède qui coupe en deux la vallée (fig. 330). A l'ouest de cette agglomération, la forêt dense, marquée par un moutonnement de collines et de nombreux étangs, se prête bien à l'établissement d'une ligne de résistance. Ce terrain très compartimenté rend toute approche difficile, en particulier pour l'artillerie, et canalise l'assaillant qui est obligé d'emprunter la seule route qui traverse la pinède. Dans son récit de la bataille, le fourrier Freymond mentionne ainsi plusieurs avant-postes qu'il fallut surprendre l'un après l'autre avant d'atteindre le camp des insurgés (voir encadré *infra*). Les sentinelles avancées étaient probablement postées sur les collines, notamment sur le Perischuhubil, le point le plus haut dans la forêt depuis lequel on pouvait contrôler à la fois la route principale venant de Sierre et le débouché du gué traversant le Rhône depuis Salgesch[259].

258 Strickler, Rufer 1886-1966, pp. 529-530; Supersaxo 1971, p. 84; Von Deschwanden 1998, p. 24.

259 Un passage est figuré sur les cartes Dufour et Siegfried 500 mètres en aval de la clairière de Miljere. Encore vers 1950, on aménageait à cet endroit un *Wintersteg*, un pont utilisé pendant la saison hivernale, démonté dès le début des grandes crues (Mounir 2008, p. 114).

Fig. 330 — La clairière du bois de Finges vue depuis Varen. **1**: Monument commémorant la bataille de Pfin. **2**: Lieu supposé du camp retranché des insurgés. **3**: Hameau de Pfyngut. **4**: Ancien village de Pfin. **5**: Fossé défensif. **6**: Défilé. **7**: Ancien marais.

Le 9 mai, les Français, avec l'aide de 400 miliciens vaudois, lancent un assaut contre le village de Varen mais sont finalement repoussés par une contre-attaque nocturne des Haut-Valaisans. Le même jour, le général Lollier franchit avec le gros de ses troupes le pont de Sierre et fait établir des positions d'artillerie sur la rive gauche du Rhône[260]. Cette tête de pont a vraisemblablement été mise en place dans le «Creux de Chippis» (emplacement de l'actuel rond-point de l'autoroute A9), l'un des seuls terrains plats offrant un dégagement suffisant pour un déploiement de l'artillerie. Depuis cet endroit, les canons pouvaient en effet battre en enfilade la route qui longe le versant du Gorwetsch et protéger ainsi le pont sur le Rhône en cas de contre-attaque[261].

Pendant les deux semaines suivantes, les positions respectives des deux partis évoluent peu malgré les tentatives des Français pour percer en direction du camp établi dans la forêt de Finges et pour déloger les insurgés des échelles de Varen et du pont fortifié de la Dala. Dans son rapport, le commissaire Buxtorf souligne d'ailleurs «la précision du feu de l'artillerie et des tireurs haut-valaisans qui sont bien camouflés et bien retranchés»[262]. Considérant la faiblesse de ses effectifs ainsi que les rumeurs qui font croire à l'arrivée de cavaliers autrichiens dans le camp adverse, le général Lollier préfère attendre les renforts de la 89e demi-brigade du général Xaintrailles[263]. Profitant de cette accalmie, les insurgés renforcent leur camp établi à proximité de l'ancien village de Pfin. Pendant la nuit du 24 mai, ils incendient les buissons situés en avant de leur position - dans la zone inondable figurée sur la carte de 1802 - pour augmenter la profondeur de leur champ de tir et supprimer tout obstacle[264].

La bataille de Finges (27 au 28 mai)

Le 27 au matin, les Haut-Valaisans attaquent les positions d'artillerie installées par les Français aux alentours du village de Varen et qui empêchaient tout mouvement dans la plaine. L'opération est confiée à 300 montagnards au pied sûr qui réussissent à s'infiltrer sans être repérés par le flanc de la montagne jusque dans la forêt qui domine le village[265]. Leur tir meurtrier balaye les canonniers situés en contrebas, les obligeant à s'enfuir jusqu'à Sierre. Une fois ces batteries réduites au silence, les insurgés postés sur la rive gauche sortent du camp retranché et lancent un assaut massif à travers la pinède contre la tête de pont établie près du pont du Rhône. Cette attaque imprévue surprend les troupes françaises qui refluent en désordre jusqu'à Sierre en abandonnant une partie de leurs canons. La majorité des Haut-Valaisans suit l'adversaire à travers le pont de Sierre, tandis qu'un détachement bifurque en direction de Chippis où de violents affrontements ont lieu pour le contrôle de la localité. Mais persuadés d'avoir remporté un succès décisif et craignant peut-être de se hasarder trop loin de leur base, les insurgés ne poursuivent pas leur avantage et réintègrent la sécurité de leur camp retranché où, dans une allégresse générale, ils relâchent leur vigilance[266].

260 Supersaxo 1971, p. 84 cité par Von Deschwanden 1998, p. 25.

261 Les canons n'étaient sans doute pas destinés à battre les postes avancés haut-valaisans. Le canon *Gribeauval* de 4 livres avait une portée pratique d'environ 600 mètres.

262 Von Deschwanden 1998, p. 30.

263 Strickler, Rufer 1886-1966, pp. 530-531 et 535; Von Deschwanden 1998, pp. 26-28.

264 Von Deschwanden 1998, p. 33.

265 Von Deschwanden 1998, pp. 33-34, qui reprend Stockalper 1847, pp. 38-39.

266 Imesch 1899, p. 125, cité par Von Deschwanden 1998, p. 34.

A Sion, le général Xaintrailles apprend vers 14 heures que de sérieux combats se déroulent dans la forêt aux abords de l'ancien village de Pfin. Avec ses deux bataillons de la 89e demi-brigade, il gagne Sierre à marche forcée. Les troupes y parviennent dans le courant de la soirée. Xaintrailles, mis au courant de la situation, saisit aussitôt l'occasion qui lui est donnée de surprendre l'ennemi au moment où il s'y attend le moins, et décide de lancer une attaque à deux heures du matin. Cette action n'est pas improvisée, mais procède d'un savant calcul. Dès le 22 mai, les Français étudiaient en effet un plan d'attaque nocturne de grande ampleur, convaincus que l'effet de surprise était le seul moyen de battre les insurgés tout en évitant des pertes dues à la précision meurtrière du feu adverse. L'arrivée des renforts et l'offensive haut-valaisanne n'ont fait que précipiter la mise en œuvre du plan, les généraux français sachant exploiter l'occasion favorable[267]. Le fourrier vaudois Jean-Jacques Freymond qui participa aux combats du côté français insiste d'ailleurs sur l'habileté du stratagème utilisé et sur le soin qui avait été accordé à sa planification afin de détourner l'attention des Haut-Valaisans du réel point visé et leur donner un faux sentiment de sécurité.

Le témoignage d'un combattant

Le récit de Freymond est de loin le document le plus détaillé qui nous soit parvenu sur ce combat nocturne du 27-28 mai qui scelle le sort des insurgés[268]. Ces mémoires écrites par un vétéran de la bataille de Finges méritent qu'on s'y attarde afin d'insister sur l'habile stratagème utilisé par les Français et de discuter les causes de la défaite, en les replaçant dans leur contexte topographique (voir encadré ci-contre).

Une opération atypique et étrangement moderne, basée sur la furtivité

Le premier point à souligner est le caractère atypique pour l'époque d'un tel combat nocturne. Cette opération soigneusement préparée reposait entièrement sur la surprise et la furtivité. Freymond précise que le rassemblement des troupes se fit «à la nuit tombante, dans le plus grand silence et dans un endroit où l'on ne pouvait être aperçu». Les fantassins français se regroupèrent probablement sur la rive droite du Rhône, à l'abri derrière les collines de Sierre qui masquèrent ces préparatifs aux insurgés; nous pensons notamment au quartier de Glarey ou, plus vraisemblablement, aux cuvettes naturelles du Vieux-Sierre et de Géronde. Pour mieux endormir la méfiance des Haut-Valaisans et les leurrer sur ses véritables intentions, Lollier interdit formellement aux soldats d'allumer des feux de camps et d'utiliser des torches, pour faire croire que l'armée française s'était repliée vers le Bas-Valais.

Après avoir franchi dans l'obscurité le pont sur le Rhône, la progression à travers la pinède se déroula avec une discrétion dont seule est capable une armée disciplinée et bien entraînée, vu l'importance des effectifs engagés. L'ordre «baïonnette en avant» montre la préoccupation du commandement de privilégier à tout prix le combat à l'arme blanche durant la marche d'approche, pour ne pas trahir le déplacement silencieux de la colonne par

267 Von Deschwanden 1998, p. 32.

268 Freymond 1830; *1798: la Révolution en Valais*, pp. 198-201.

269 Freymond 1830.

Le combat du 28 mai 1799 relaté par Jean-Jacques Freymond, fourrier vaudois[269]

(…) *Pendant trois jours on* [les Français] *avait inquiété l'ennemi par de fausses attaques qui se renouvelèrent sans interruption sur toute la ligne, excepté le point que l'on voulait attaquer sérieusement. Vers le soir de la troisième journée, l'ordre fut donné de faire cesser tous les feux, et de n'en allumer aucun dans le camp ni dans le bivouac afin de faire présumer à l'ennemi que le dégoût qu'avait produit le peu de succès des attaques avait déterminé le Général à un mouvement rétrograde en abandonnant ses positions. Le stratagème fut bien exécuté et l'ennemi tomba on ne peut mieux dans le panneau. Accablé de fatigue et plongé dans une fausse sécurité, tout ce qui n'était pas de garde, où à l'entretien de ses feux de bivouac, s'était retiré dans le camp pour s'y livrer à un repos indispensable à la réparation de ses forces. Quelques alimens pris, les armes mises en bon ordre, en peu d'heures tous ces farouches guerriers et les femmes courageuses qui s'étaient réunies à eux pour partager leur sort, furent ensevelis dans un profond sommeil.*

Le Général français et nos gens prenaient mieux leur temps. A la nuit tombante, dans le plus grand silence et dans un endroit où l'on ne pouvait être aperçu, une inspection rigoureuse fut faite. Puis une distribution de cartouches, ensuite l'on donna le mot d'ordre dont je me rappelle, qui était : Bayonnette en avant, et le mot de ralliement : Victoire. Les officiers furent prévenus d'être prêts à marcher au premier signal qui se donnerait sans bruit et à voix basse. Ils devaient le transmettre de la même manière à leurs subordonnés et leur faire distribuer le pain et l'eau de vie. Le général Xaintreuil (sic) *ajoutait que, si ses ordres étaient exécutés avec zèle, le succès était assuré, que l'attaque aurait lieu dans la nuit même et que l'on surprendrait ainsi l'ennemi à la bayonnette. Avec de telles combinaisons toute la division avait passé le pont* [de Sierre] *dans le plus grand calme à une heure après minuit, le 29 mai 1799. On avait poussé des reconnaissances de jour : pour savoir au juste où étaient les avant-postes ennemis. On en indiqua la distance à des volontaires de chasseurs légers, en promettant une récompense à celui ou à ceux qui pourraient prendre la première sentinelle morte ou vivante sans bruit et sans qu'elle put crier au secours. Deux carabiniers exécutèrent cette commission difficile avec une habileté admirable, avançant fort doucement dans l'obscurité, presque en se traînant sur le ventre. La sentinelle avancée fut saisie brusquement à la gorge avant de les avoir aperçus et sans avoir pu proférer une parole. Ce premier avantage fut décisif, car les autres postes se refiant sur les plus avancés furent pris de la même manière, victimes de leur fausse sécurité. A deux heures* [du matin], *l'armée arrivait fort tranquillement et se rangeait en bataille sur les retranchements du camp ennemi, où les gens de celui-ci goûtaient un sommeil si voisin de la mort. Ils y auraient cependant échappés sans un accident qui décida de leur ruine, en empêchant de les envelopper entièrement et de les prendre ainsi endormis. Le fusil d'un conscrit partit sans qu'on en ait connu la vraie cause, ce coup donna l'alarme. Un bruit de voix vole alors comme le tonnerre par tout le camp. Chacun dans le trouble et l'effroi crie : « Aux armes », en saisissant les siennes. Les chefs, les tambours, les vivandières, les femmes qui étaient venues par un zèle fanatique grossir les rangs des combattants, des prêtres le crucifix à la main, tous crient aux armes dans la plus affreuse confusion, et presque tous succombent au même instant sous le feu bien nourri que les bataillons, qui ont eu le temps de s'établir sur les retranchements, dirigent sur eux. Le carnage devint horrible et peu d'instants suffirent pour anéantir cette armée composée de toute l'élite du haut Vallais, si fière, si arrogante quelques heures auparavant. Les ouvrages qu'ils avaient construits pour leur conservation devinrent leur tombeau. Un très-petit nombre parmi lesquels se trouvaient les amazones vallaisannes, avaient échappé à la mort et s'étaient réfugiés à l'extrémité du camp près du bois que la destruction n'avait pas encore atteint. Ils tentèrent de se défendre à l'entrée de ce bois avec tous les moyens qu'ils avaient pu réunir à la hâte, ils soutinrent les attaques avec un courage et un acharnement peu commun, les femmes s'élançaient au milieu des bayonnettes avec une fureur qui tenait du prodige. Armées de tridents, de faulx, de haches et d'autres objets de ce genre, elles faisaient éprouver en vendant chèrement leur vie des pertes sensibles aux téméraires qui osaient mépriser leur valeur.*

Enfin, se sentant accablées par un ennemi victorieux qui se renforçait sans cesse, elles songèrent à fuir, en prenant toutefois la précaution de mettre le feu à la forêt pour arrêter l'ennemi. (…) *La fatalité fut telle pour elles en cette journée, qu'elles n'eurent pas plutôt mis le feu qu'il prit avec une véhémence incroyable. Toute la forêt longue d'environ deux lieues ne présente qu'un vaste embrasement semblable à un volcan. Un vent du sud chassant des tourbillons de fumée et des torrens de flammes sur ce reste de malheureux fuyards, accéléra leur perte ; ils n'évitèrent le fer ennemi le matin que pour recevoir une mort plus terrible le soir. Ainsi finit cette journée qui couvrit ce pays de deuil et de désolation* (…).

un coup de feu intempestif. De même, l'élimination successive des « postes avancés », dont les sentinelles furent égorgées par un petit groupe d'hommes décidés se faufilant en rampant dans l'obscurité, est digne d'une opération commando menée par une unité d'élite moderne.

Fig. 331 — « La bataille de Finges » imaginée par Joseph Ritler en 1929. Huile sur carton, 27 x 43 cm, propriété de X. Siegen, Ried.
La situation dramatique est soulignée par un ciel rougeoyant. Au premier plan, le camp retranché des Haut-Valaisans sous le tout récent drapeau aux treize étoiles (symbole de l'union entre le Haut- et le Bas-Valais) et la bannière de Raron (deux ceps de vignes sur fond azur). Au second plan, au sommet de la falaise, le village de Varen avec l'église. Les insurgés, retranchés derrière un fossé improvisé, sont commandés par un officier portant l'uniforme rouge du régiment valaisan de Courten au service étranger. A droite, un abri de fortune adossé contre un mur et couvert de rondins sert d'infirmerie. Plusieurs blessés se réchauffent dans cette cabane près d'un feu de camp. Entre le fossé et le lazaret gît un mourant auquel un ecclésiastique donne l'absolution. A gauche, les grenadiers français montent à l'assaut, baïonnettes au canon, précédés par une ligne compacte de cavaliers chargeant sabres au clair. En réalité, cet épisode s'est déroulé au milieu de la nuit et aucun cavalier n'a participé à l'attaque.

Les causes réelles de la défaite des Haut-Valaisans

La victoire remportée par les Français dans la nuit du 27 au 28 mai semble avoir été grandement facilitée par l'insouciance et les débordements dont firent preuve les insurgés une fois rentrés dans leur campement. Rassurés par une « fausse sécurité » suite à leurs actions d'éclat de la journée précédente, ceux-ci auraient relâché leur vigilance et auraient plongé dans un « sommeil [si] profond » qu'ils n'entendirent pas les contingents français approcher et encercler le campement. Avaient-ils omis de placer des sentinelles autour du camp, assurés qu'ils étaient d'avoir mis en fuite l'adversaire et se fiant par trop à la sécurité toute relative des avant-postes ? Cela paraît peu crédible. Mais alors, pourquoi les sentinelles du camp ne détectèrent-elles pas l'approche des Français en terrain découvert, permettant ainsi aux bataillons de prendre pied sur le retranchement pour surprendre les insurgés dans leur sommeil ? Et que dire de cette étrange torpeur générale dans laquelle semble avoir été plongé le camp retranché ? Certes, l'attaque de la journée avait été éreintante, si bien que les Haut-Valaisans étaient vraisemblablement « accablés de fatigue », mais est-ce la seule explication ? La mémoire collective suggère en effet que cette torpeur était également due - du moins en partie - à l'alcool dont les insurgés auraient abusé pour fêter la victoire de la journée précédente. Cette appréciation s'appuie sur la tradition orale rapportée par Stephan Bellwald (1899) : « Dans la forêt [de Finges], deux [hommes] sont arrivés depuis Loèche, ils leur [aux Haut-Valaisans] ont donné à boire et ils leur ont dit que les Français ne viendraient pas cette nuit. Et alors ils se sont mis à boire et à faire la fête ». Selon l'historien haut-valaisan Joseph Guntern (1978) qui mentionne également cette tradition, on allégua plus tard que la défaite aurait été la conséquence d'une traîtrise mais il s'agirait, selon lui, d'une excuse fabriquée de toute pièce *a posteriori* pour camoufler certaines « défaillances personnelles » qui causèrent le désastre de la nuit du 27 au 28 mai. Lorsque l'alarme fut tardivement donnée, les soldats français étaient déjà juchés sur le retranchement et avaient pratiquement terminé leur manœuvre d'encerclement. Leur intention était de capturer vivant les insurgés pris au piège de leur propre campement, mais un coup de feu partit par inadvertance dans leur rang et déclencha un feu meurtrier. Il s'ensuivit un carnage terrible parmi les insurgés (fig. 331). La plupart des Haut-Valaisans furent abattus à bout portant dans leur sommeil ou furent fauchés dans la panique indescriptible qui s'empara du camp…

LARUS - 10

Au dos : «La bataille de Finges», aquarelle de Benoît Clarys.
La scène représente l'ultime phase du combat nocturne dans la clairière du bois de Finges. Les soldats français, après avoir surpris et massacré les insurgés dans leur camp retranché, poursuivent les survivants qui s'enfuient dans la pinède. Au second plan, les soldats ont incendié le village de Pfin et le petit hameau englobé dans le retranchement. A droite, une femme s'apprête à bouter le feu à la forêt pour ralentir la poursuite, geste fatal à la plupart des survivants qui périront brûlés, rattrapés par les flammes. Vue en direction de Sierre.

Les lieux de l'ultime résistance

Freymond écrit: un «très petit nombre [de survivants] parmi lesquels se trouvaient les amazones vallaisannes, (...) s'étaient réfugié à l'extrémité du camp près du bois que la destruction n'avait pas encore atteint (...). C'est là qu'ils «tentèrent de se défendre», puis les femmes boutèrent le feu à la forêt pour couvrir leur fuite. Mais les flammes, attisées par un «vent du sud» rattrapèrent les fuyards et détruisirent toute la forêt sur «deux lieues» (environ 8 km). Certains tentèrent de trouver leur salut en fuyant à travers la pinède mais ils furent bloqués dans leur course par la profonde coupure de l'Illgraben qu'ils ne purent franchir et périrent également.
La tradition orale situe cette ultime tentative de résistance dans les parages de la colline de Turriljini qui se dresse à l'extrémité orientale de la clairière. C'est d'ailleurs là que l'on érigea en 1899 un monument, afin de commémorer le centenaire de la bataille[270] (fig. 330 et 332). Il n'y a pas de raison de remettre en question cette localisation basée sur la mémoire populaire. Quant au vent du sud dont il est question, il s'agit manifestement d'une brusque tempête de foehn dont le Haut-Valais est si coutumier au printemps.

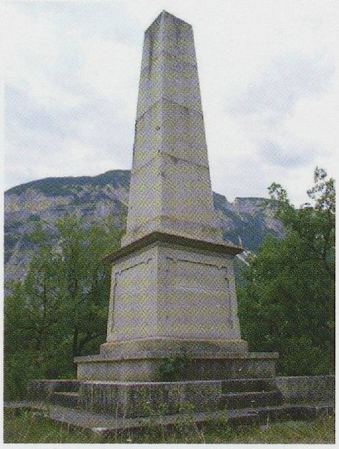

Fig. 332 — L'obélisque érigé en 1899 sur la colline de Turriljini pour commémorer la bataille de Finges (projet attribué à Joseph de Kalbermatten). A l'arrière plan, le Gorwetsch.

Le campement des Haut-Valaisans par rapport au village de Pfin

La localisation du campement

Freymond est le seul à donner des précisions intéressantes concernant les positions des Haut-Valaisans dans la forêt de Finges. Il parle d'un camp retranché d'environ huit mille hommes érigé dans une position inexpugnable, mais précise ailleurs qu'il s'agit d'un «boulevard mieux protégé par la nature que par les fortifications ajoutées». De toute évidence, ce camp était faiblement défendu et ne valait que par sa situation isolée au cœur de l'immense et impénétrable pinède. Il ne faut donc pas imaginer une construction fermée ou solidement fortifiée. Les termes mêmes qu'il utilise - camp retranché, boulevard - étaient généralement utilisés pour qualifier de simples levées de terre protégeant un terrain ouvert, hâtivement mis en défense pour servir de bivouac. Au mieux faut-il imaginer un campement hétéroclite et improvisé, constitué de tentes et d'abris sommaires, défendu du côté de l'ennemi par un simple fossé renforcé par des abattis prélevés sur place.

Freymond indique en outre que ce camp s'étendait entre une «montagne inaccessible», un «marais fangeux impraticable», la forêt de Finges et un «défilé». Ces précisions topographiques sont importantes car le seul endroit de la région correspondant à cette description est justement celui de la clairière autour du village de Pfin (fig. 329). Comme le montre clairement la carte relevée sur place en 1802 par Céard, la clairière est bordée au sud par le versant très abrupt du Gorwetsch et, au nord et au nord-ouest, par l'ancienne zone alluviale du Rhône, à l'époque en partie marécageuse et traversée par des ramifications du fleuve (voir chapitre V, pp. 152-153, fig. 164). A l'est et à l'ouest du village de Pfin s'étend la vaste et sombre pinède qui isole la clairière du reste de la vallée du Rhône, tant vers l'amont que vers l'aval.

270 Antonietti 1998, pp. 275-293.

Quant au « défilé », il s'agit étymologiquement d'un passage étroit et resserré. Freymond fait sans doute allusion au fait que la route qui aborde la clairière par l'ouest est littéralement coincée entre le versant et la zone humide à l'endroit où elle quitte la forêt, du fait d'une extension de la zone marécageuse (depuis lors drainée et mise en culture). Ce passage obligé, facile à barrer, constituait le seul moyen d'approcher le camp depuis l'ouest, en venant de Sierre.
Freymond ajoute que ce camp était atteignable par un « assez mauvais chemin » et qu'il se trouvait à « environ trois quarts de lieue » du pont de Sierre. Cela correspond effectivement à la distance du pont jusqu'au milieu de la clairière qui entoure l'ancien village de Pfin[271]. C'est donc sans doute à cet endroit qu'il convient de restituer le camp retranché des insurgés, probablement dans la partie centrale ou orientale de la clairière de façon à contrôler directement la route conduisant vers le Haut-Valais.

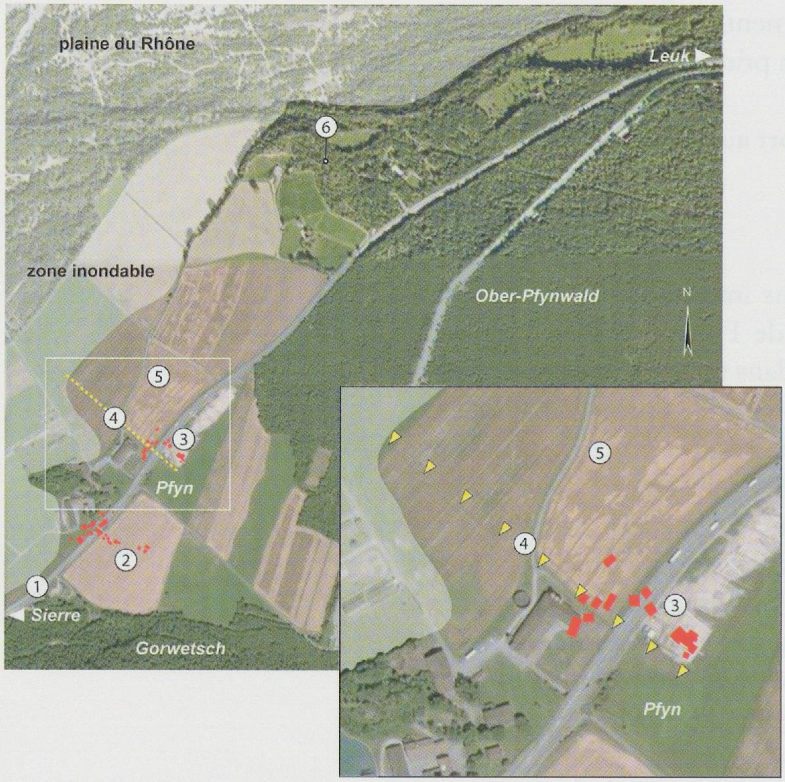

Fig. 333 — Vue par satellite de la clairière du bois de Finges ; en encadré, l'agrandissement du secteur défensif (image Google Earth, 2008).
1: Défilé. **2**: Ancien village de Pfin. **3**: Hameau de Pfyngut. **4**: Ancien fossé. **5**: Lieu supposé du camp retranché des insurgés. **6**: Monument commémoratif de la bataille.

Les traces du retranchement des insurgés

Si l'on regarde avec attention la carte de 1802, on constate une étrange anomalie en contrebas du hameau de Pfyngut : deux traits parallèles figurés en rouge coupent le cône dans le sens de la pente, entre le tracé de la route et la plaine inondable du Rhône (voir fig. 321). Cet aménagement suit un tracé parfaitement rectiligne et ressemble à une excavation d'après le rendu du relief. A l'emplacement exact figuré par le trait rouge de Céard, on sait qu'il existait encore un chemin creux présentant la même orientation au début du XXe siècle (voir fig. 327). D'après le propriétaire du terrain, cette ancienne dépression rectiligne a disparu dans le courant du XXe siècle, le chemin creux ayant été mis à profit et remblayé pour enterrer une canalisation d'arrosage. Cette dépression fossile demeure malgré tout visible sur les vues aériennes prises récemment en période de sécheresse : à l'est de l'étable moderne, on distingue en effet une bande plus sombre située dans le prolongement de la limite occidentale des fouilles archéologiques, directement en contrebas des vestiges du hameau de Pfyngut (fig. 333).

Les deux traits rectilignes dessinés par Céard semblent donc bien correspondre à une dépression. Figurés en rouge comme tout ouvrage construit, ils matérialisent sans doute l'ancien retranchement du camp des insurgés. Ce fossé était encore visible lorsque l'ingénieur a arpenté le terrain pour établir sa carte, trois ans après la bataille. Il le confirme dans son second rapport : «De là [le pont du Rhône près de Sierre] (...), le chemin remonte et entre dans la forêt de pins sylvestres qu'il traverse en entier, et ensuite le hameau de Finges dont la forêt a pris le nom. C'est à ce lieu, où on voit encore des redoutes et des retranchements où les Valaisans ont donné des preuves de leur courage»[272]. On note d'ailleurs que Céard utilise exactement le même code graphique (double trait serré de couleur rouge) pour représenter le mur défensif de Gamsen près de Brig (folio 155D). En outre, il différencie l'ouvrage de Finges identifié en tant que fossé, du trait utilisé pour les chemins (blanc) et le projet de route (bande rouge délimitée d'un trait tiré). De toute évidence, après le passage de l'ingénieur, les paysans ont utilisé un tronçon de l'ancien fossé en tant que chemin creux pour faciliter l'accès au Rhône.

Un retranchement sommaire et improvisé dans l'urgence

Le terme de «retranchement» utilisé par Freymond pour décrire les protections du camp construites par les Haut-Valaisans suggère l'idée d'un aménagement hâtif et improvisé[273]. Freymond emploie d'ailleurs l'expression «boulevard». Ce terme, dont le sens a évolué ensuite pour désigner de grandes avenues, avait à l'époque une signification plus étroite et strictement militaire : il servait à qualifier, dans la fortification de campagne, un ouvrage défensif terrassé, une simple levée en terre gazonnée formant rempart[274]. Cette terminologie confirme donc le caractère léger et sommaire de ce retranchement. Vu l'urgence de la situation, les insurgés se sont sans doute contentés de creuser un fossé du côté le plus exposé à une attaque - à l'ouest - tout en formant avec la terre excavée une petite levée servant de parapet aux défenseurs. Cette défense devait être renforcée par un entassement de branches et de troncs prélevés dans la forêt ceinturant la clairière puisque d'autres sources mentionnent la présence d'abattis[275].
Si l'on admet que le trait rouge de Céard figure un fossé et que celui-ci correspond bien au retranchement établi par les insurgés pour la protection de leur campement, ce dernier devait se situer entre le fossé et l'orée de la forêt en direction de Susten. Le hameau de Pfyngut, situé dans le prolongement direct du fossé, était probablement englobé dans la ligne de défense. Le camp dressé sur les premières pentes du cône permettait ainsi de surveiller l'orée de la forêt en direction de Sierre et offrait un large dégagement sur le «défilé» de la route, seule direction d'où pouvaient survenir les Français (fig. 333). Le vaste terrain dégagé situé en avant de la ligne de protection assurait également une certaine sécurité en constituant un champ de tir idéal pour les défenseurs. Ceux-ci n'hésitèrent d'ailleurs pas à l'améliorer en boutant le feu aux buissons de la zone inondable dans la nuit du 24 au 25 avril. La position choisie permettait en outre de contrôler directement la route conduisant vers le Haut-Valais et était suffisamment éloignée de la rive gauche pour être hors de portée du canon de 4 livres[276] installé par les Français à Varen.

271 La lieue de Paris, en vigueur avant l'adoption du système métrique, varie selon les régions. Au XVIIIe siècle, elle représente 2000 toises (pour les Ponts et Chaussées), ce qui correspond à environ 3,9 km. L'ancien village de Pfin se situe effectivement à environ 4 km du pont de Sierre.

272 Nicolas Céard, «Second rapport, sur la situation et les lieux que la route doit parcourir entre Genève et Milan et les changements marqués aux plans et réparations à faire à ce qui existe, le 20 février 1803» ; LECHEVALIER 2005, p. 429.

273 SUPERSAXO 1971.

274 LE HALLE 1983, p. 37.

275 STRICKLER, RUFER 1886-1966, pp. 529-530; SUPERSAXO 1971, p. 84; VON DESCHWANDEN 1998, p. 24.

276 Le canon de 4 livres *Gribeauval* utilisé à l'époque avait une portée théorique de 1200 mètres, mais sa distance d'efficacité n'excédait pas 600 mètres. L'emplacement supposé du camp est situé à une distance de Varen comprise entre 1200 et 1700 mètres, soit au-delà de la portée maximale de la pièce.

Die Landgut Pfyn AG - ein Geschichtsabriss (Th. Weber-Wegst)

Im 19. und zu Beginn des 20. Jahrhunderts war die sogenannte Pfyndomäne im Besitz der Walliser Adelsfamilie von Werra aus Leuk und umfasste neben Wald, Kultur- und Auenlandschaft zwischen Illgraben und Rhone die beiden Weiler Pfyn und Millieren, gelegen auf dem Gebiet der Gemeinde Leuk[277]. Der Weiler Pfyn bestand 1903 aus 10 Wohnhäusern mit 70 Bewohnern und hatte bis 1910 eine eigene Schule (fig. 334). 1913 wurde die Pfyndomäne im Rahmen eines umstrittenen Konkursverfahrens gegen die Adelsfamilie von Werra im Auftrag von drei Westschweizer Gläubigerbanken durch George Arnold Guye ersteigert. Im Jahre 1941, ein halbes Jahr nachdem der spätere Bundesrat Friedrich Traugott Wahlen die Schweizer Bevölkerung im Zweiten Weltkrieg zur «Anbauschlacht» aufgerufen hatte, erwarb die zu diesem Zweck gegründete Landgut Pfyn AG mit Sitz in Brig, vertreten durch deren Verwaltungsratspräsident Karl Weber aus Zollikon bei Zürich, vom Verkäufer Paul Guye aus Lausanne, Sohn des George Arnold Guye, die Pfyndomäne. Der Vater des Käufers war der Industrielle Oscar Weber aus Zug, Gründer der Verzinkerei Zug und der beiden Warenhausgruppen Oscar Weber und EPA. Dies ermöglichte dem Sohn Karl Weber, die Landgut Pfyn AG als Tochtergesellschaft der EPA zu betreiben und mit dem nötigen Kapital auszustatten, um die für die Landesversorgung in Notzeiten vorgesehene Vergrösserung der landwirtschaftlich nutzbaren Fläche voranzutreiben.

Der neu gegründete Landwirtschaftsbetrieb, die Landgut Pfyn AG, umfasste damals 320 Hektaren, wovon 55½ Hektaren bereits aus Kulturland, der Rest aus Wald und Auenlandschaft bestand. Im Rahmen der vier Jahre dauernden «Anbauschlacht» wurden zusätzliche 45½ Hektaren des Waldbestandes gerodet und zu Kulturland gemacht. Insgesamt 500 Arbeiter trugen dazu bei, dass in den Kriegsjahren 1941-1944 mit dem Einsatz moderner Planierungsraupen, mit dem Verlegen von Drainagerohren und dem Bau eines Entwässerungskanals der Grundstein für den heutigen Landwirtschaftsbetrieb gelegt werden konnte (fig. 335 und 336). Nach der Urbarmachung bestand das Landgut aus 101 Hektaren Kulturland und 219 Hektaren Wald und Auenlandschaft.

Mit einem Besuch des Landguts durch General Henri Guisan im Jahre 1945 und mit einer amtlichen Ehrenurkunde der schweizerischen Eidgenossenschaft zollte der Staat seinen Respekt gegenüber den Initianten dieses Beitrags zur Versorgungssicherheit des Landes; dem damaligen Motto entsprechend: «Trutz der Not durch Schweizer Brot!» (fig. 337 und 338).

Seither hat das Landgut Pfyn sein Kulturland, sein Wald- und Auengebiet schon über ein halbes Jahrhundert lang erfolgreich bewirtschaftet.

Unter der Leitung von vier Verwaltern (Armin Diehl 1941-1956, Jakob Willa 1957-1973, Fritz Bieri 1974-2002, Thomas Elmiger seit 2003) hat sich die Landgut Pfyn AG von einem kriegswirtschaftlich orientierten Betrieb mit grossem Personalbestand und bescheidener Mechanisierung im Verlauf von sieben Jahrzehnten zu einem ökonomisch und ökologisch orientierten Betrieb mit kleinem Personalbestand und ausgeprägter Mechanisierung entwickelt. Während 1945 noch 58 Personen für den Landwirtschaftsbetrieb benötigt wurden, so sank deren Zahl in der Folge kontinuierlich: 1959 noch 25, 1979 deren 18, 1999 deren 10, 2009 noch 5 Mitarbeitende (fig. 339 und 340).

277 Für diesen Beitrag verwendete Quellen:
- Wilfried Meichtry, *Die Walliser Adelsfamilie von Werra*, Dissertation, Bern 1998.
- Archivmaterial der Landgut Pfyn AG.

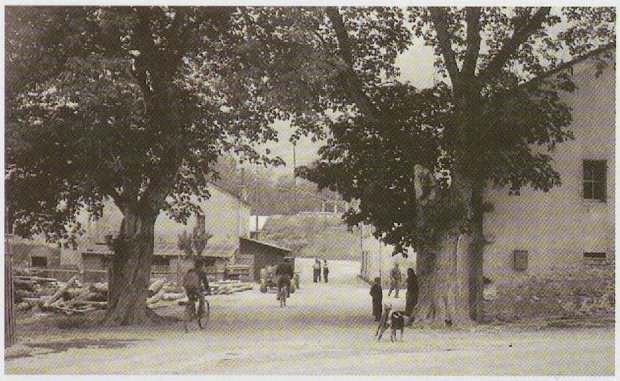

Fig. 334 — Der alte Weiler Pfin vor 1941. Im Hintergrund rechts das auf Plan fig. 327 als *maison* bezeichnete Wohnhaus.

Fig. 335 — Rodungsarbeiten im Jahre 1942.

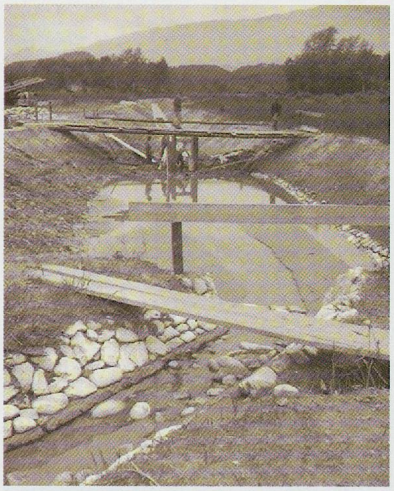

Fig. 336 — Anlage eines Entwässerungskanals im Jahre 1942.

Fig. 337 — Ehrendiplom für hervorragende Leistungen, verliehen im Jahre 1942 an Karl Weber.

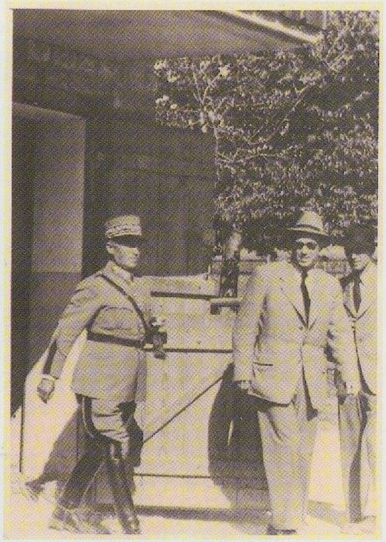

Fig. 338 — General Guisan besucht 1945 das Landgut Pfyn. In der Mitte Karl Weber (heller Hut), Gründungsmitglied der Landgut Pfyn AG ; rechts der Gebäude- und Landschaftsarchitekt Willy Bürgin (dunkler Hut), der den Übergang vom Weiler zum Landwirtschaftsbetrieb geprägt hat.

Fig. 339 — Der älteste Mitarbeiter, Pferdeknecht Fritz Habegger, 1965 bei der Feldarbeit. Er lebte von 1941 bis 1988 auf dem Landgut Pfyn.

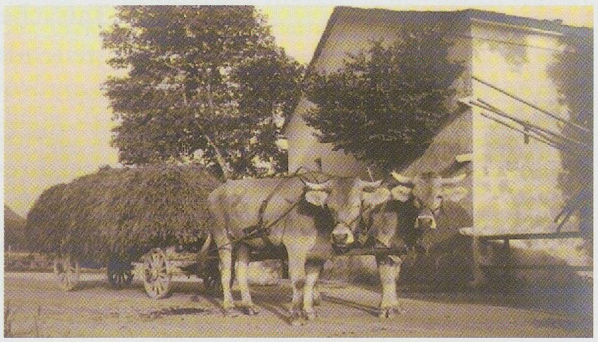

Fig. 340 — Ein Ochsengespann mit voller Ladung auf der alten Landstrasse.

Im Stall und auf dem Felde herrschte in der Anfangsphase eine grosse Vielfalt an Tier- und Pflanzenarten, die mit viel Experimentierfreude und ohne einengendes ökonomisches Korsett gehegt und gepflegt wurden. Kühe, Pferde, Esel, Schweine und Schafe bevölkerten verschiedene Stallungen (fig. 341). Das Federvieh war mit Hühnern, Truten und Gänsen vertreten (fig. 342).
Auf dem Kulturland wurden alle erdenklichen Getreidesorten angepflanzt, darunter auch Reis, und neben einheimischen Hülsenfrüchten auch Sojabohnen sowie Tabak und Hanf (fig. 343). Zum Wallis-typischen Aprikosenspalier gesellte sich allerlei Gemüse, auch in Treibhäusern. Neben dem Pumpenseeli entstand eine Fischzucht und am Waldrand standen die Bienenhäuser des Imkers. Mit dem Rodungsholz wurde eine Köhlerei betrieben (fig. 344).
Der Wald wurde wie heute genutzt, aber auch ständig erneuert. So erholte er sich im Bereich des Landguts schneller von den gravierenden Schäden durch die Fluorimmissionen der Aluminiumwerke Chippis in den 60'er und 70'er Jahren des vergangenen Jahrhunderts.
Schwer zu schaffen machten dem Landgut Pfyn auch die beiden grossen Überschwemmungen in den Jahren 1987 und 1993, als die hochgehende Rhone enorme Flurschäden im Kulturland anrichtete. Anstelle einer Reparatur des eingebrochenen, alten Rhonedammes wurde vom Staat ein zurückversetzter Damm unmittelbar hinter den äussersten Feldern und Wohnhäusern des Landguts errichtet. Damit sollte dem frei mäandrierenden Rotten sein altes Auenbett zurückgegeben werden. Was jetzt noch fehlt, ist einzig die dazu nötige Wassermenge. Denn nach wie vor fliesst mehr als die Hälfte des Rhonewassers nicht durch das Rottenbett, sondern durch Stollen in die Speicher der Wasserkraftwerke.
Die Auenlandschaft entlang der Rhone und die Waldseen innerhalb des Perimeters des Landgutes blieben - im Gegensatz zu den Zonen mit Kiesabbau an der Rhone bzw. mit Abwasserverunreinigung im Rosensee - während Jahrzehnten naturbelassen. Die frühe Wiederansiedlung des Bibers ist mit seinen Behausungsspuren entlang des Büttenbachs ein anschauliches Beispiel für den schonungsvollen Umgang mit der Natur auf dem Landgut Pfyn. Einzig beim kleinsten Waldsee, dem Pfafforetsee, war ein Badehäuschen und ein Badesteg installiert worden, zur Musse der Pfynbewohner und ihrer Gäste, ohne dass dadurch dieses berühmte Libellenbiotop je gestört worden wäre: Die gefährdete Libellenart «Östliche Moosjungfer» hat hier nicht trotz sondern wegen dem Landgut Pfyn überleben können (fig. 345).
Diese Tatsache passte konservativen Naturschützern nicht in ihr besitzergreifendes Konzept, und so kam es, dass - als sogenannte Kompensationsmassnahme für den Bau der Autobahn A9 durch den Pfynwald - die Landgut Pfyn AG genötigt wurde, im Jahr 1999 annähernd zwei Drittel ihres Gebiets an den Staat zu verkaufen, nämlich das Gebiet der Auenlandschaft und der Waldseen. In ihrem ersten Hoheitsakt zerstörten die neuen Gebieter die Badeanlage am Pfafforetsee - Ausdruck ihres menschenausgrenzenden Naturprimats. Fortschrittliche Naturschützer mögen dereinst erkennen, dass nachhaltig wirkender Umweltschutz den Menschen mit einbeziehen muss, will er nicht an mangelnder Akzeptanz scheitern. Erfolgreiche Koexistenz von Naturschutz- und Kulturlandschaft,

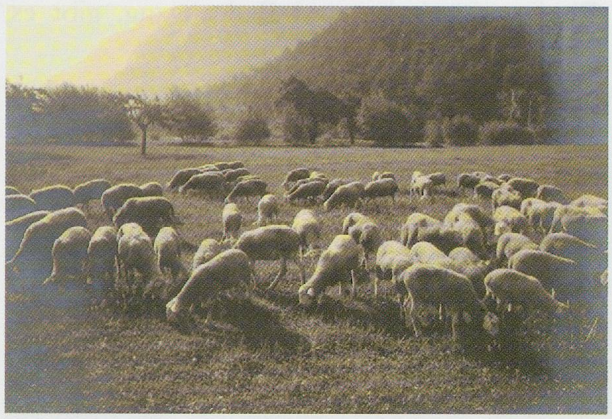

Fig. 341 — Weidende Schafherde.

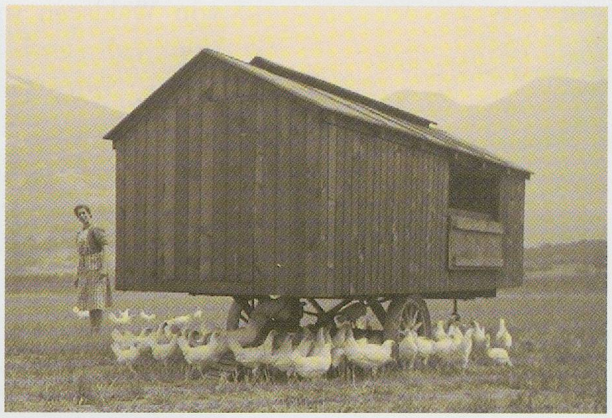

Fig. 342 — Das Hühnermobil bot Schutz vor Sonne und Feinden.

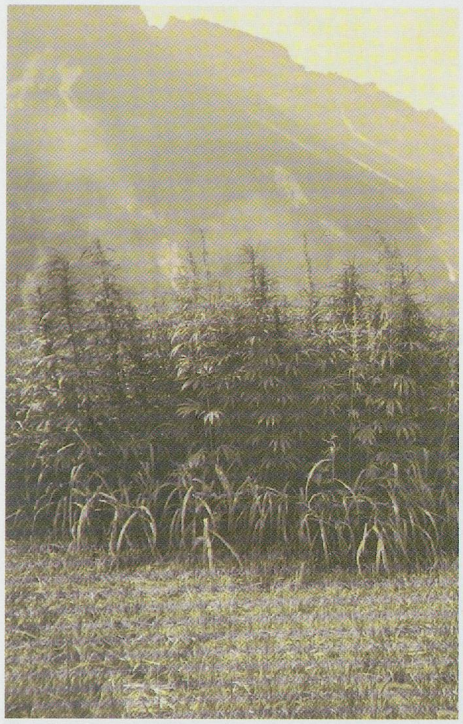

Fig. 343 — Hanfkultur vor dem Gorwetsch.

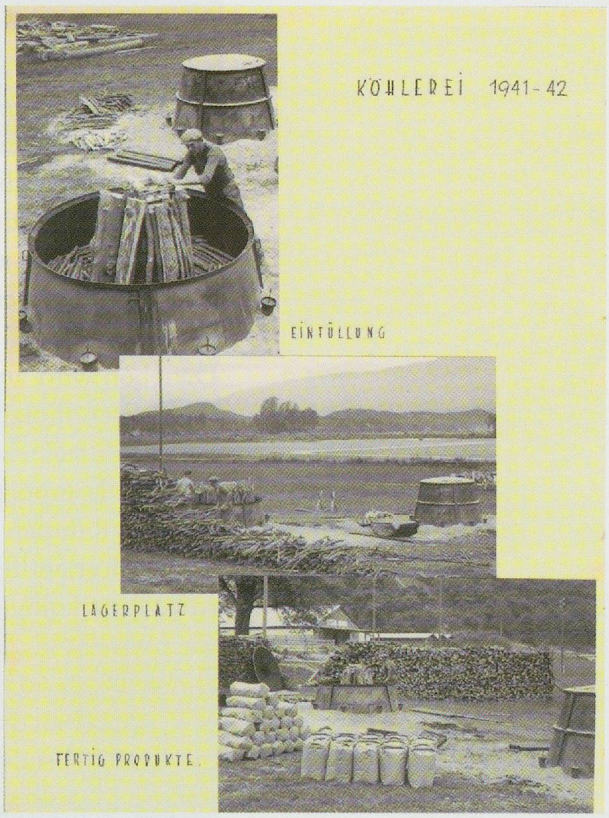

Fig. 344 — Betrieb einer Köhlerei in den Jahren 1942-43. Die Verwendung einer eisernen Zylinderummantelung verfeinerte die Verkokungstechnik bei der Holzkohlegewinnung. **A**: Einfüllen des Rodungsholzes in eiserne Zylinder. **B/C**: Lagerplatz mit fertig verpacktem Produkt.

Fig. 345 — «Östliche Moosjungfer», *Leucorrhinia albifrons*.

von Waldseen mit hohem Biodiversitätsindex und Badezugang, gibt es, ausserhalb der Kantons- und Landesgrenzen, zuhauf.
Heute, im Jahr 2009, zeigt der Betriebsspiegel der Landgut Pfyn AG einen Landwirtschaftsbetrieb, der nach ÖLN-Regeln (ÖkologischerLeistungsNachweis) geführt, und - ausgerichtet auf ökonomische, ökologische und soziale Gesichtspunkte - als Einheit bewirtschaftet wird. Neben dem Betriebsleiterpaar wohnen und arbeiten 4 bis 5 MitarbeiterInnen aus 4 Familien auf dem Landgut. Ausserdem betreut und beherbergt Pfyn als traditionelle Ausbildungsstätte regelmässig Landwirtschaftslehrlinge (fig. 346).
Gelegen auf 565 m über Meer, muss das Landgut Pfyn mit einer spärlichen Niederschlagsmenge von durchschnittlich 550 mm pro Jahr (ca. ein Drittel des schweizerischen Durchschnitts), einer kurzen Vegetationsperiode von ca. 170 Tagen und fehlendem Sonnenschein während 3 kalten Wintermonaten auskommen. Die Bewirtschaftung der schwach-humosen, leicht-sandigen Lehmböden auf den Flussablagerungen der Rhone und des Illgrabens ist nur dank ausgeklügelter Bewässerungstechnik zu bewerkstelligen.
Neben dem Talbetrieb mit einer Fläche von 131 Hektaren (96 ha Acker und Wiesen, 35 ha Wald) steht dem Landgut ein 22 Hektaren grosser Alpbetrieb zur Verfügung, die Rinderalp Milliüt auf 1400 m über Meer.
Die ursprüngliche Vielfalt in Feld und Stall musste aus agroökonomischen Zwängen und auch aus agroökologischen Bedenken massiv reduziert werden. Die heute massgeblichen Betriebszweige sind Milchwirtschaft (Braunviehzucht) mit Rindermast und Ackerbau mit Getreidesaatzucht. Daneben wird auch der Wald nachhaltig gepflegt und zur Nutz-, Industrie- und Brennholzproduktion genutzt; letzteres für die betriebseigene Holzschnitzelheizanlage. Weiter verarbeitet die Landgut Pfyn AG mittels Feldrandkompostierung die Grünabfälle der Region Leuk. Zudem wird in kleinem Rahmen eine sanfte Variante von Agrotourismus betrieben.
Die Kulturlandfläche wird zu 50 % für Kunst- und Naturwiesen und zu 10 % für ökologische Ausgleichsflächen genutzt. Auf den restlichen 40 % wachsen Getreide (Roggen, Triticale, Weizen, Mais) und Speisekartoffeln, von welchen 60 % direkt ab Hof verkauft werden.
Nach dem Bau des zusätzlichen Laufstalls mit Melkstand im Jahr 2007, bieten die Rindviehstallungen Platz für 70 Braunviehkühe, ca. 50 Stück Jungvieh und 60 Mastrinder (fig. 347). Zudem werden 10 Schottische Hochlandrinder für die Pflege von Öko- und Naturschutzflächen gehalten.
Die Milchproduktion beläuft sich gegenwärtig auf 550'000 kg pro Jahr, wovon ungefähr die Hälfte zu Raclette-Rohmilchkäse verarbeitet wird.

Die Zukunft der Landgut Pfyn AG liegt, was den Einsatzwillen der Mitarbeitenden und die Rückendeckung durch die Betriebseigner anbetrifft, in guten Händen. Zu hoffen bleibt, dass der Staat Wallis und mit ihm die Betreiber des zukünftigen Naturparks Pfyn Hand bieten für eine ökologisch und ökonomisch überlebensfähige Betriebsführung des Landguts Pfyn. Dies eingedenk der Tatsache, dass innerhalb eines ökologischen Vernetzungskonzeptes auch eine grosse Kulturlandfläche für die Biodiversität gewinnbringend ist. Denn Landschaftsvielfalt schafft Artenvielfalt.

Fig. 346 — Das Landgut Pfyn von Süden.

Fig. 347 — Stallneubau 2007 : Laufstall für 80 Milchkühe.

Vers un parc archéologique dans la ferme de Landgut-Pfyn…

(O. Paccolat)

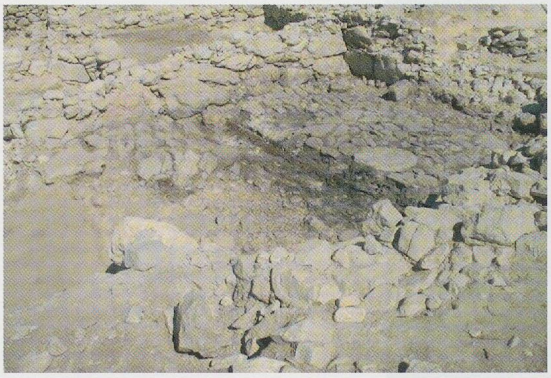

Fig. 348 — La grange-écurie à son emplacement primitif (2006). Les murs et le sol empierré sont rougis par le feu, tandis que les poutres de la rigole centrale ont été entièrement carbonisées. Vue depuis l'ouest.

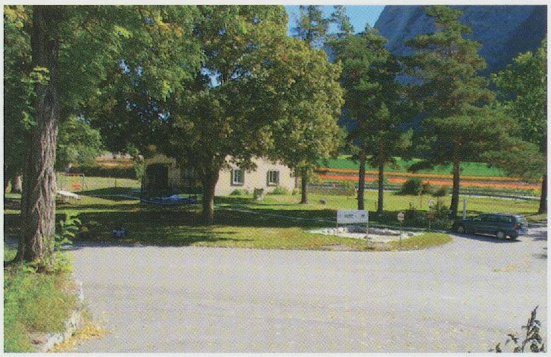

Fig. 349 — Le choix de l'emplacement pour le transfert des ruines de la grange-écurie s'est arrêté sur la pelouse située en bordure du parking, devant les bâtiments de la ferme. L'endroit dispose d'un large dégagement pour les visiteurs. Vue depuis le nord-ouest.

Fig. 350 — La surface a été excavée et le fond damé pour fournir une assise stable à la construction. Vue depuis le sud-est.

La mise au jour des vestiges du hameau médiéval de Pfyngut a suscité l'intérêt des propriétaires de la ferme de Landgut-Pfyn AG, la famille Weber, qui a désiré préserver une partie de ce patrimoine de la destruction par les travaux autoroutiers. Dans la mesure où il était impossible de conserver ces vestiges *in situ*, il a été décidé de démonter et de reconstruire comme exemple un des bâtiments dans le périmètre de la ferme actuelle. Le choix s'est porté sur le plus petit édifice, la grange-écurie datée entre le XVIIe et le XVIIIe siècle (voir *supra*, pp. 211-212, bâtiment 1). Ce projet, approuvé par les Routes nationales et l'Archéologie cantonale, a été entièrement financé par la Landgut-Pfyn AG. Les travaux ont été réalisés en 2008 par l'entreprise Fardel et Délèze sous la coordination scientifique du bureau TERA.

Dans un proche avenir, les propriétaires ont l'intention de développer ce petit «parc archéologique». Il est notamment envisagé de présenter une reconstitution à l'échelle de la voie romaine sur une quinzaine de mètres et d'aménager un local dans la ferme avec des panneaux explicatifs sur l'archéologie de la région et des objets exposés dans des vitrines sécurisées. Ce projet qui nécessitera la synergie entre les Routes Nationales, l'Archéologie et les Musées cantonaux, viendra compléter l'offre culturelle du parc régional de Pfyn - Finges.

Remontage de la grange-écurie

Les vestiges de la petite grange-écurie (bâtiment 1) sont relativement bien préservés malgré le violent incendie qui a marqué la destruction de l'édifice et l'arasement assez prononcé des murs par les travaux agricoles récents. Le sol empierré de l'étable est encore de bonne facture, de même que la rigole transversale destinée à récolter le purin (fig. 348).

L'emplacement de la reconstruction a été choisi d'entente avec le propriétaire et l'exploitant. Le choix s'est arrêté sur la pelouse située en bordure du parking du domaine, devant les bâtiments de la ferme. L'endroit est en effet idéal et dispose d'un large dégagement permettant une vision sur la ruine et sur son emplacement primitif (fig. 349). Le terrain a été piqueté et excavé ; le fond

damé pour fournir une assise stable (fig. 350). En s'aidant des relevés précis «pierre à pierre» des archéologues, une grande partie des éléments constitutifs du bâtiment a pu être placée correctement dans la reconstruction. Seules les pierres les plus abîmées par l'incendie ont dû être remplacées. Bien que les maçonneries aient été construites à l'origine presque sans liant, un mortier composé de sable, de gravier et de chaux hydratée a été utilisé lors du remontage des murs. La finition jointoyée, redonnant un aspect irrégulier au profil des murs, évite les infiltrations et le déchaussement des pierres (fig. 351). La porte de l'étable avait disparu. Ses piédroits ont été reconstitués avec du béton clair pour les distinguer des parties observées en fouille.

Le pavage du sol de l'étable a été transféré dans un second temps. Les pierres, préalablement numérotées, ont été installées sur un lit de pose constitué d'un mélange de chaux et de sable fin («poussier»). Vu le mauvais état de conservation des bois carbonisés, la rigole centrale a été reconstruite avec des poutres neuves en mélèze pour garantir une plus grande longévité de la structure (fig. 352 et 353). Le résultat final est assez proche du bâtiment originel et s'intègre parfaitement dans l'environnement des bâtiments du domaine actuel. Un panneau explicatif a été installé à proximité de la ruine pour fournir aux visiteurs les informations nécessaires sur l'architecture et le contexte de découverte de cette grange-écurie (fig. 354).

Fig. 354 — La ruine dans son état final (septembre 2010), accompagnée d'un panneau explicatif sur l'architecture et le contexte de découverte de la grange-écurie. Vue depuis l'ouest.

Fig. 351 — Les maçonneries ont été réalisées avec un mortier composé de sable, de gravier et de chaux hydratée. Vue depuis le nord.

Fig. 352 — Les pierres du sol, préalablement numérotées, ont été installées sur un lit constitué d'un mélange de chaux et de sable fin. La rigole centrale a été reconstruite avec de nouvelles poutres en mélèze.

Fig. 353 — Une grande partie des éléments constitutifs du bâtiment a pu être replacée correctement dans la reconstruction grâce aux relevés précis «pierre à pierre» des archéologues.

Du village de Pfin au domaine de Landgut-Pfyn

Le toponyme de Pfin est attesté sur les cartes topographiques dès le XVIe siècle, d'abord pour désigner la forêt, ensuite également comme nom du village occupant la clairière située au milieu de la pinède. Durant les recherches menées sur le futur tracé de l'autoroute, le village proprement dit, attesté par des cartes et des documents, n'a pas été localisé : les vestiges ont probablement disparu au XXe siècle, lors du remaniement parcellaire des terres. Les origines de la localité demeurent donc inconnues à l'heure actuelle. Les restes de quelques bâtiments implantés dans une légère dépression du terrain ont cependant été mis au jour à quelques centaines de mètres au nord-est de la position supposée du village. Ces constructions forment la partie amont d'un petit hameau secondaire (Pfyngut) qui s'est développé le long de la route conduisant de Pfin vers Susten. Le mobilier récolté dans cette zone, ainsi que les datations obtenues par des analyses C14 attestent que ces bâtiments ont été occupés dès le XIVe et qu'ils ont été abandonnés à la fin du XVIIIe siècle, probablement en 1799 suite à la bataille de Finges.

La période d'occupation qui précède l'existence du hameau, vers les Xe-XIIe siècles, est représentée par un raccard, une construction en bois réservée au stockage des céréales et surélevée sur des solins de pierres (bâtiment 3). L'étendue des champs associés à cette construction suggère l'existence d'un vaste domaine nécessitant des infrastructures décentralisées pour la récolte, un type d'exploitation encore bien attesté dans nos contrées.

Vers la fin du Moyen Âge, l'affectation des terres change : les vestiges du raccard sont recouverts par une épaisse couche de terre humique, et les terres labourées sont remplacées par des terrasses et des prés à fourrage arrosés par des bisses. C'est avec ce dernier type d'exploitation liée au pacage de bovins qu'il faut voir l'apparition du hameau de Pfyngut.

Les premières constructions découvertes lors des fouilles comprennent deux bâtiments contigus (bâtiments 2 et 4) associés à un silo ou cellier. Ce dernier, aménagé au nord, dans l'ombre des deux bâtiments, servait peut-être à garder les aliments au frais. Les ossements portant des traces de découpe récoltés dans les remblais du silo indiquent que les habitants vivaient de l'élevage. Le plus petit bâtiment (4), en matériaux légers, était vraisemblablement une étable. Le plus grand (2), situé au sud-est, correspondait à l'habitation : le local semi-enterré servant également d'étable était sans doute surmonté d'un étage en bois, contre lequel s'appuyaient les murs maçonnés de la cuisine, identifiée grâce à la présence d'un foyer. Le caractère rudimentaire de celui-ci, aménagé à même le sol avec quelques dalles, indique que cette maison n'était fréquentée que pendant la saison d'été. Il s'agissait probablement d'un mayen de plaine appartenant à des personnes résidant sur les coteaux ensoleillés du versant opposé. Ces constructions datent du XIVe ou du début du XVe siècle (état 1). La cuisine avec le foyer a été construite lors d'un agrandissement de la maison d'habitation. D'abord « à pièce unique », elle a été transformée en bâtiment « à deux pièces » comprenant un local

avec une chambre à l'étage et une cuisine annexée sur le côté nord. Ce changement de la forme traditionnelle des maisons, certainement lié à une augmentation du confort, se situerait autour de 1400 selon les observations faites par l'université de Bâle dans le Lötschental. En effet, sur l'alpage de Giätrich, le premier type correspond aux maisons construites aux XIIIe et XIVe siècles, tandis les habitations du deuxième type, avec la cuisine à fromage sur l'arrière du bâtiment, apparaissent dès le début du XVe siècle. Un incendie est probablement à l'origine de l'abandon de cette maison. Le feu s'est-il déclenché à la suite d'un événement naturel, de l'inattention des habitants ou l'incendie est-il lié aux événements des Guerres de Rarogne (1415) ?

Après l'incendie, dans la seconde moitié du XVe siècle au plus tôt, les deux bâtiments contigus sont reconstruits, puis agrandis au cours du temps, créant ainsi un complexe aux volumes imbriqués (état II), une évolution que l'on constate fréquemment dans le contexte rural de nos régions. Les transformations du niveau inférieur sont en partie liées à un changement de fonction. Un seul local (2.1) a peut-être encore servi d'étable, les autres étant désormais utilisés comme remise, atelier ou cellier. L'étage, sans doute en madriers, était habitable.

L'état suivant (état III) se distingue par une subdivision de l'espace intérieur, notamment par l'aménagement d'une cave. Après une nouvelle transformation, probablement au début du XVIIe siècle, le groupe de bâtiments se compose désormais d'une habitation et d'une grange-écurie séparée (état IV). L'écurie et l'habitation, regroupées initialement sous le même toit comme dans les édifices à caractère saisonnier, ont été dissociées pour des raisons de confort. Le hameau, composé de petits et grands édifices ayant chacun une fonction spécifique, s'apparente ainsi aux autres habitations agricoles des villages de la région. Les bâtiments observés en fouille, ont été dévastés par un incendie, très certainement en 1799 lors de la bataille de Finges. Ce hameau, encore indiqué sur la carte de 1802, n'apparaît plus sur un relevé daté de 1813.

Le village de Pfin se trouve pris - bien malgré lui - au milieu de ces événements dramatiques. Le hameau et le fossé rectiligne qui se prolongeait depuis les bâtiments jusqu'à la plaine du Rhône constituaient probablement les retranchements établis par les partisans du Haut-Valais pour protéger leur campement contre les Français. Après la bataille, les terres et les constructions devaient se trouver dans un état déplorable. Les bâtiments du hameau repérés lors des fouilles ont été détruits par le feu et témoignent du sort qu'a connu probablement la plus grande partie de l'agglomération. Les plans et les inventaires établis dès le début du XIXe siècle parlent de maisons et de granges en mauvais état et partiellement abandonnées. Les événements de 1799 ont certainement favorisé l'exode des habitants.

Les quelques bâtiments qui subsistent sur les cartes de la deuxième moitié du XIXe siècle, ne devaient servir que pour l'entretien des champs. Toutefois, le village de Pfin va connaître un nouveau développement dans le cadre du domaine du bois de Finges. En 1941, Karl Weber de Zollikon (ZH), fils de

l'important industriel Oskar Weber de Zug, achète le domaine agricole et crée la Landgut Pfyn AG conformément au « plan Wahlen » qui avait pour but d'augmenter la production alimentaire et d'assurer l'approvisionnement de la population. Pendant la guerre, la surface productive a été doublée ; 500 ouvriers y travaillaient ! On y élevait vaches, chevaux, ânes, cochons et moutons, poules, dindes et oies ; on cultivait toutes sortes de céréales, même du riz, des légumes secs indigènes et du soja, ainsi que du tabac et du chanvre ; on exploitait la forêt, notamment en entretenant une charbonnerie. Aujourd'hui, le domaine est une exploitation moderne entretenue par cinq collaborateurs, adaptée aux normes écologiques et sociales, une exploitation dont la grande surface cultivée contribue à la biodiversité de toute la région du bois de Finges.

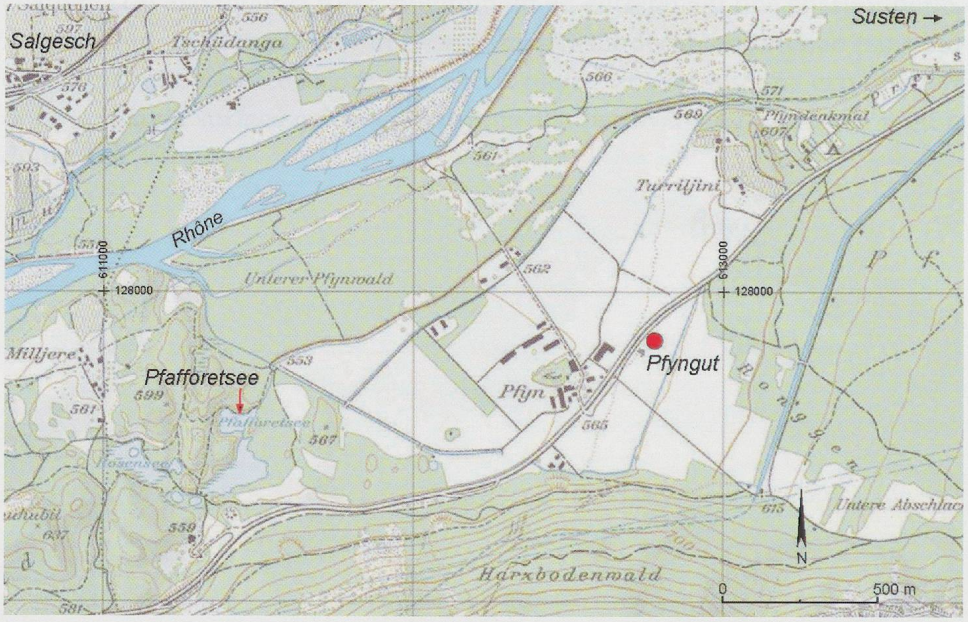

Fig. 355 — Situationsplan des Pfafforetsees und der Ausgrabungstätte Pfyngut.

Fig. 356 — Pfafforetsee von Osten.